Neuchâtel - 192me année — Un numéro : 10 centimes — Nº 213 (10 pages) - Samedi 13 septembre 1930

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	48.—	24.—	12.—	4.—

Prix suisse pr plus. pays d'Europe, se renseigner à notre bureau.
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

Canton, 10 c. *le millimètre* (prix minim. d'une annonce 1.–). Mortuaires 12 c. Tardifs 30 c. Réclames 30 c., min. 4.50.
Suisse, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 18 c., min. 7.20. Réclames 50 c., min. 6.50.
Etranger, 18 c. *le millimètre* (une seule insert, min. 5.–), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.

Nouvelles gabonaises

(Correspondance particulière)

La vie dans la brousse

On se fait généralement une fausse idée de la brousse. Vue d'Europe, elle n'est qu'un repaire de fauves où les éléphants, les panthères, les serpents et les chimpanzés, hôtes de la forêt, attendent avec un certain plaisir le pauvre homme, qui a la mauvaise fortune de s'aventurer à l'intérieur des terres, pour en faire un succulent repas. On représente également ce colonial, le Tartarin des forêts équatoriales, portant le fusil en bandoulière et ceinturé de cartouches.

Erreur profonde. Le voyageur, s'enfonçant dans la brousse pendant plusieurs jours, peut parcourir des centaines de kilomètres sans rencontrer sur son passage ces bêtes terribles. D'une manière générale, tous les fauves fuient à l'approche d'un homme et si, par hasard, celui-ci se trouve subitement en face d'un de ces animaux, il a le plus souvent bien des chances de s'en tirer indemne.

L'instinct de conservation est plus fort chez l'animal que chez l'homme. C'est pour cela que, dès qu'une bête sent sa vie en danger, elle se défend et massacre tout ; l'odeur du sang la rend furieuse.

En remontant en pirogue la rivière qui devait me conduire pour la première fois sur les chantiers d'exploitations, je me demandais s'il était possible de pénétrer dans cette forêt qui forme devant moi une espèce de rideau à première vue infranchissable. Les racines entrelacées des arbres s'élèvent au-dessus du sol à environ 2 à 3 mètres. Les lianes par milliers, restent suspendues aux branches des palétuviers. On s'aventure ainsi dans l'intérieur, en coupant à coup de matchettes et de haches toute cette brousse qui rend parfois la marche très difficile. De temps en temps, on a la joie de rencontrer une piste d'éléphants, sentier entièrement débroussé qui transforme en promenade les plus difficiles parcours que l'on est contraint de faire aux époques de prospections.

Les campements n'ont rien de somptueux. En deux jours, il est facile d'élever une belle case faite d'écorce, de bambous et de lianes. Le confort moderne reste inconnu. Le mobilier, simple et rustique, se compose d'une table faite généralement par des caisses, d'un fauteuil en bambou et liane tressée, d'un lit de camp muni de l'indispensable moustiquaire.

La journée du « broussard » est pleine d'imprévus. Levé au chant du coq, il rassemble ses manœuvres qui se mettent aussitôt au travail. Une équipe abat les arbres dont certains mesurent un mètre à deux mètres de diamètre, une autre met en parc les billes pesant entre 3 et 10 tonnes chacune. Elles sont transportées sur des vagonnets pour être jetées en rivière. Quelques minutes suffisent dans la matinée pour « casser la croûte ». A midi, le déjeuner est servi généralement à la case du campement et le plus souvent en brousse, pour éviter une perte de temps occasionnée par les allées et venues souvent préjudiciables à la bonne marche d'une exploitation. Le soir arrive : le « broussard » ayant fait plus de 30 à 40 kilomètres de marche, est heureux de goûter un faible repos bien gagné qui lui permet d'inscrire sur son journal de camp, le compte rendu du travail de la journée et de consacrer quelques moments précieux pour écrire à sa famille séparée de lui par plusieurs milliers de kilomètres.

La nourriture de l'Européen est des plus simples mais pas des plus saines, malheureusement. Les boîtes de conserves sont à l'ordre du jour. Toutefois, s'il a parmi ses manœuvres un chasseur adroit, il a de grandes chances d'avoir de la viande fraîche. Un filet d'antilope bien grillé et une belle tranche de serpent régaleraient bien des gourmets.

L'indigène, lui, n'est pas difficile. Il ne demande pas de hors-d'œuvres et de dessert. Donnez-lui du riz et du poisson salé et vous serez traité de « bon blanc ». J'en ai même vu manger du poisson soi-disant frais, qui avait été pêché quelques jours auparavant et dont l'odeur donnait un parfum particulier, voire même peu agréable. Vous les vexeriez (s'il est possible de les vexer) en leur faisant une observation puisque, d'après la logique nègre, l'odeur ne se mange pas. De temps en temps, nous leur distribuons des bâtons de maniocs qu'ils apprécient à leur juste valeur, des bananes qu'ils font griller comme des pommes de terre frites et même des pistaches. La ration réglementaire distribuée chaque jour à un manœuvre est de 600 grammes de riz et 200 grammes de poissons. Par groupe de dix environ, ils font cuire le tout dans une marmite sur un feu de bois. Et le soir, autour de ces feux blafards, ce sont de longues conversations, des chants nostalgiques qu'accompagne un tam-tam étourdissant. Les nègres sont heureux, ils ne s'inquiètent pas de l'avenir. La vie est belle.

Libreville, le 15 août 1930.

Georges DROZ.

La vente des insignes du 1er août

(De notre correspondant de Zurich.)

Je vous ai entretenu, à l'époque de l'interdiction qui a frappé, à Zurich, la vente des insignes du premier août, en ce sens que l'accès de quelques artères principales a été purement et simplement défendu aux petites vendeuses. Cet ukase de la police a d'autant plus surpris que, du même coup, l'on a autorisé le cortège des communistes à passer par la Bahnhofstrasse, qui était précisément l'une des rues interdites aux vendeurs d'insignes. Ainsi donc, l'on ne voyait rien d'anormal à ce que, le jour de notre fête nationale, des communistes salissent par leur présence la première rue de la cité, tandis qu'on ne permettait pas aux vendeuses d'insignes d'y apparaître. Inutile de dire que cette affaire a fait passablement couler d'encre ici, et que l'on avait toutes raisons de penser que les choses n'en resteraient pas là. Effectivement, l'incident vient d'avoir son épilogue au Conseil général, où un conseiller radical avait présenté l'interpellation suivante : « Quels sont les motifs qui ont engagé la direction de police, les 31 juillet et 1er août derniers, à interdire la vente des insignes du 1er août à la Bahnhofstrasse, y compris Paradeplatz, puis à la Bahnhofplatz, Bahnhofbrücke, Leonhardsplatz, Limmatquai, Bellevueplatz, Quaibrücke, Bürcklipiatz, interdiction s'étendant aussi à toutes les rues adjacentes ? On sait que le produit de la vente de cette année était destiné aux écoles suisses à l'étranger. »

L'interpellant, M. Hefti, développe son interpellation. Il commence par critiquer l'autorisation qui a été donnée aux communistes de manifester le 1er août à la Bahnhofstrasse, cette autorisation ayant été immédiatement interprétée par le « Kämpfer », l'organe communiste, comme un signe de faiblesse de la part de l'autorité. En même temps, l'autorité interdisait la vente des insignes du 1er août à l'intérieur de la ville. M. Hefti rappelle quel est le but des ventes qui se produisent régulièrement le jour de notre fête nationale, la recette ayant été destinée cette année-ci, ainsi que nous le disions tantôt, à nos écoles suisses à l'étranger. En tout état de cause, l'interdiction prononcée avait de quoi surprendre profondément ; cette interdiction, à ce qu'il paraît, se basait sur la loi du... colportage ! Les milieux bourgeois n'ont pu comprendre cette extension donnée à la loi, cela d'autant moins que l'on n'interdit pas de vendre à la Bahnhofstrasse des billets de tombola et de loterie. Comment le Conseil communal se comportera-t-il au surplus lorsqu'il s'agira de la vente des insignes du 1er mai ? Il y a lieu d'ajouter, cependant, que l'interdiction prononcée n'a pas été respectée, et que les vendeurs et vendeuses ont offert leurs médailles dans les rues interdites, sans avoir pour autant été inquiétés par les agents. Il n'en reste pas moins, déclare l'orateur, que nous ne voulons plus d'interdictions semblables à l'avenir ; nous ne voulons pas ne pas pouvoir vendre nos insignes à l'intérieur de la cité simplement parce qu'on use à notre égard d'une tolérance qui a pour corollaire une infraction à la loi. Les collectes faites le 1er août ont un caractère national, et le produit en est destiné à des œuvres d'utilité publique ; nous demandons qu'on reconnaisse cela et que l'on nous encourage. Le chef de la police aurait bien fait de soumettre son ukase à l'ensemble du conseil ; quant à nous, défendons-nous dès le début !

C'est au chef de la police, M. Ribi, de répondre. Il dit que ce qui a été déterminant pour lui, ce n'est pas un vœu personnel, mais le sentiment de son devoir ; au surplus, le comité de la fête du 1er août a discuté non pas avec lui, mais avec l'inspecteur de police. M. Ribi s'efforce ensuite de motiver la défense de faire du colportage à l'intérieur même de la cité ; il est devenu nécessaire d'élaborer un règlement de portée générale, les demandes se multipliant de plus en plus. Il est impossible de prendre en considération le but poursuivi dans chaque cas particulier. Des collectes en vue d'œuvres de bienfaisance ont été interdites, et l'on ne pouvait faire une exception en faveur de la fête du 1er août. A l'avenir, le Conseil communal est bien décidé à maintenir l'interdiction générale qu'il a prise ; il le faut pour des considérations relevant de l'ordre public. Mais on fera une différence en faveur des manifestations qui ne se produisent qu'une fois par an, entre celles qui ont en vue une œuvre de bienfaisance et celles qui n'ont qu'un but de lucre. Autrement dit, le Conseil communal est d'avis que, dorénavant, il faudra renoncer à une interdiction, par exemple, le 1er août, le 1er mai, le jour du Sechseläuten, etc., sans que l'on puisse dire qu'il y a deux poids et deux mesures.

L'interpellant s'est déclaré satisfait.

Aujourd'hui 10 pages

En 2me page :
Horaire des cultes.

En 3me page :
Les avis officiels, enchères publiques, vente et achat d'immeubles.

En 4me page :
Feuille on : Les coups d'épée de M. de la Guerche.

En 5me page :
Archéologie égyptienne : Les fouilles françaises. — Les manifestations sportives de dimanche. — Emissions radiophoniques.

En 6me page :
La page de madame.

En 8me page :
Politique et information générale. A l'assemblée de la S. d. N. — Deux manifestations antiitaliennes. — Les tragédies polaires : le camp de Franklin. — Un drame de la superstition.

En 10me page :
Dernières dépêches. — Chronique régionale.
La paix qu'aurait voulue le maréchal Hindenbourg.

REVUE DE LA PRESSE

En Allemagne, « bataille électorale » n'est pas un vain mot

Le correspondant de l'*Impartial*, à Berlin, écrit à ce propos :

L'union sacrée de tous les Allemands semble être un paradoxe quand on lit la presse politique ou que l'on suit les assemblées électorales. On ne sait plus si l'on habite un pays civilisé ou une peuplade à demi sauvage. Peut-on se représenter, chez nous, qu'un préfet de police doive en arriver comme c'est le cas à Munich, à interdire la présence sur les tables de verres, pots en grès, assiettes, couteaux, fourchettes, tasses et cendriers, bref de tous les objets pouvant servir aux adversaires politiques de se casser la figure en guise d'arguments ? En Haute-Silésie, les autorités ont ordonné que toutes les boissons soient servies dans des récipients en papier mâché. A Magdebourg, elles ont décrété que les chaises doivent être rangées sur une ligne et attachées l'une à l'autre. Les tables doivent être enlevées, à moins qu'elles ne soient fixées au sol.

Le discours de M. Briand

De M. Maurice Muret, dans la *Gazette de Lausanne* :

M. Briand n'a certainement pas été aussi éloquent que d'habitude et son succès a été moins vif. La discussion réfrigérante de lundi dernier pesait sur l'orateur et enrhumait son violoncelle. M. Aristide Briand se trouvait, il est vrai, dans une situation délicate. Il avait obtenu l'autorisation de parler au nom « de vingt-sept Etats européens », mais après une lutte assez vive. Au surplus, parmi ces Etats au nom desquels M. Briand préconisa une Europe fédérative, il en est qui, de notoriété publique, marquaient peu d'enthousiasme. Et c'est sans doute pourquoi la parole de M. Briand parut ce matin assez terne et sa chaleur assez tiède. Le concert européen d'avant 1914 avait acquis par ses discordances une triste célébrité. Les musiciens maussades ne sont plus du même côté, mais le défaut d'ensemble est aussi évident.

Du *Journal de Genève*, sous la signature de M. William Martin :

Ce qu'on attendait de M. Briand, parlant de l'Europe, c'était une double précision : Que doit être dans sa pensée l'union européenne ? Une organisation nouvelle ou une attitude commune en face des problèmes internationaux ? Et en second lieu : que doit faire la Société des nations en cette affaire ? Doit-elle la réaliser elle-même ou simplement lui donner sa bénédiction ?

M. Briand n'a pas apporté ces précisions. Il a demandé, pour l'Europe, le « concours » et « l'adhésion » de la S. d. N. Ces deux mots ne sont pas synonymes. M. Briand a bien dit que si la S. d. N. ne lui donnait pas un concours moral et un encouragement, il ne persévérerait pas dans son entreprise. Il n'a rien à craindre à cet égard. La Société des nations ne le découragera pas; mais pour l'encourager de façon positive, il faudrait qu'on sût au juste ce que veut M. Briand.

Du *Temps* :

Le discours de M. Briand ne peut manquer de produire une grande impression dans tous les milieux internationaux. Le représentant de la France a affirmé sa foi inébranlable dans la cause de la paix et dans l'œuvre de la Société des nations. Il a trouvé des accents émouvants pour démontrer la nécessité pour l'Europe de s'organiser, insistant sur le fait que cette organisation doit être entreprise sous les auspices de l'institution de Genève. Il admet qu'après l'étude à laquelle ils se sont livrés, les représentants des vingt-sept Etats européens sont arrivés à une conclusion qui est une conclusion de principe, un peu idéale, mais qui n'en constate pas moins la nécessité d'une étroite collaboration. Il n'a pas dissimulé qu'il importe de procéder avec prudence.

Le discours de M. Briand pose la question avec toute la clarté désirable. Le ministre des affaires étrangères de France a accompli sa tâche, qui ne laissait pas d'être délicate, avec une noble conscience servie par une rare éloquence. Il appartient maintenant à l'assemblée de la Société des nations d'accomplir la sienne.

De Saint-Brice dans le *Journal* :

L'artiste connaît à fond son métier. Il fait vibrer délicatement toutes les cordes sensibles. Il commence par un acte de foi dans la Société des nations, principale barrière contre le danger de guerre. Puis vient le péan de gratitude envers le grand rôle réalisé par l'organisme qui a su gagner le plein océan et les larges horizons en doublant le cap des ironies, des sarcasmes et des calomnies.

Déjà la Société des nations a obtenu l'efficacité passive, en ce sens qu'elle empêche d'ores et déjà les hommes de se jeter les uns contre les autres sans réflexion. Mais elle encourrait une lourde responsabilité si elle bornait là son effort. Les peuples attendent d'elle beaucoup plus encore.

Et à l'hommage, M. Briand ajoute ici l'appel au devoir. Il est fier de rappeler la part qu'il a personnellement prise à l'œuvre de la Société des nations. Ceci encore est une habileté, car M. Briand se défend par là de l'accusation d'avoir jamais travaillé contre ou même en dehors de la Société.

De M. P. du Bochet dans le *Petit Parisien* :

Disons tout de suite que, de l'avis unanime, il a admirablement réussi dans cette tâche difficile. Par une sorte de coquetterie, M. Briand a évité les effets oratoires que guettait son auditoire de Genève. Sans doute, lorsqu'il a parlé d'abord en la seule qualité de représentant de la France il a affirmé avec la chaleureuse éloquence qui lui est coutumière son attachement inébranlable à la Société des nations et à la cause de la paix. Mais, dès qu'il a abordé la question de l'union européenne il s'est exprimé sur un ton d'extrême simplicité et de familiarité tranquille.

L'impression produite n'en fut peut-être que plus forte. Cette parole apaisée, cette logique pressante, cette voix naturelle et un peu lente, cette persévérance courageuse et souriante révélaient l'homme dont le parti est irrévocablement pris et qui a consacré sa vie à la réalisation d'une seule et grande idée.

L'*Echo de Paris* trouve très mauvais le discours de M. Briand et constate que M. Henderson a parlé du projet de fédération européenne avec un laconisme dédaigneux, le réduisant à un simple incident de la discussion d'ensemble sur le rapport du secrétaire général.

Figaro, également hostile à la politique de M. Briand, écrit de son côté :

« A l'appel de M. Briand, « Paix fédérale », M. Henderson, dans son discours vespéral, a répondu : « Désarmement ». Après que notre ministre eut convié les représentants des nations à contempler le ciel, le secrétaire d'Etat au Foreign-Office les a invités à regarder la terre. »

Les journaux de gauche, au contraire, estiment que M. Briand a remporté un succès considérable.

Pour la première fois, écrit la *Volonté*, un homme a parlé au nom de l'Europe entière.

L'*Oeuvre* écrit :

« Les applaudissements qui ont salué M. Briand à sa descente de la tribune lui ont montré qu'on l'avait compris. M. Henderson, lui, en a d'ailleurs apporté l'après-midi une preuve éloquente. Si le secrétaire d'Etat au Foreign-Office a, en effet, de nouveau insisté en conclusion de son discours sur la nécessité préalable d'établir une convention générale du désarmement, on n'a pu trouver aucune trace de la vive controverse qu'il avait menée lundi à la conférence européenne avec M. Briand.

Du *Daily Telegraph* :

Le discours prononcé par M. Briand a répondu à l'idée exprimée dans la note du gouvernement britannique, que le gouvernement anglais estime désirable que le mémorandum soit placé à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'assemblée. M. Briand a été éloquent pour exprimer sa foi dans l'autorité morale de la S. d. N. à ce sujet. Maintenant, le plan est soumis à l'assemblée et l'on va probablement décider de soumettre la question à une commission. Si ce projet réapparaît l'année prochaine ou plus tard, sous une forme ressemblante à celle donnée par son créateur, il est certain que la Grande-Bretagne n'entrera dans aucune organisation établie sur une telle base.

Le discours prononcé à Genève par M. Henderson, en réponse à celui de M. Briand, est commenté avec la sympathie par la presse italienne. L'envoyé du *Corriere della Sera* écrit :

M. Henderson a dit avec franchise des choses que jusqu'ici les Allemands seuls osaient dire ouvertement : que l'obligation de la réduction du désarmement est imposée par le traité de paix lui-même et par l'article 8 du pacte de la S. d. N., et qu'il y a désormais dix ans que la lettre de change, que cette obligation de désarmer constitue, est constamment renouvelée.

L'envoyé du *Popolo d'Italia* relève que le discours du ministre britannique a une grande importance pour l'Italie, car il s'engage dans le même ordre d'idées que celles du gouvernement fasciste.

Le correspondant de la *Stampa* écrit:

On a rarement parlé, à Genève, avec une telle franchise. Le mot d'ordre de la 11me assemblée de la S. d. N. est désormais : « Désarmement ».

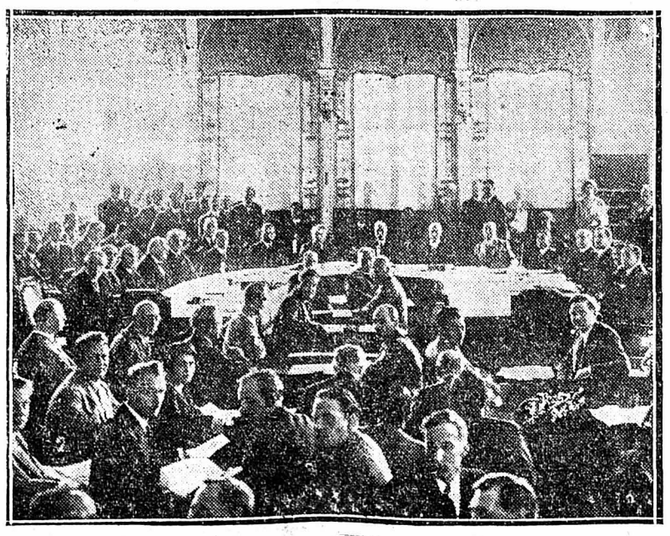

Instantané de la session de la S. d. N.

POUR RIRE UN BRIN

(De notre correspondant de Paris)

Concurrence déloyale

ou comment une pensionnaire de la Comédie-Française est devenue célèbre du jour au lendemain.

PARIS, 11 septembre. — Sans doute connaissez-vous déjà l'aventure de Nénette — vous savez bien, Nénette, cette pensionnaire de la Comédie-Française que la police parisienne recherchait activement, l'autre nuit, vers deux heures du matin. Tous les journaux, en tout cas, en ont parlé et voilà Nénette devenue la coqueluche du « Tout Paris ».

Nénette, artiste fantasque, voulait à tout prix faire parler d'elle, comme si ses succès de théâtre ne suffisaient pas à la rendre célèbre dans le monde et à la ville. Remarquez, s'il vous plaît, qu'elle ne s'amuse pas à perdre un collier de perles parce que c'est vieux jeu, ni à dire « zut » aux agents dans le langage de Cambronne, le mot de Waterloo étant retenu exclusivement par une autre comédienne. Nénette, plus ingénieuse, se livre, quand il fait trop chaud, à des vadrouilles nocturnes, sans souci des rencontres et dans le plus simple appareil. J'ajoute bien vite que Nénette est... une ânesse faisant partie de la figuration de notre grande scène subventionnée.

C'est ainsi que les artistes à quatre pattes prennent rang dans l'actualité, progressivement. Des cabots — des vrais de vrais — tournent pour le cinéma et nous apprenons en vingt lignes, ce qu'est leur vie dans les studios : une vie de chiens ! Des chevaux, des singes, des lions, personnages de premier plan dans certaines «superproductions», font passer leur photo dans les magazines, à la manière des stars de Los Angelès. Le veau à trois têtes, héros du dernier film sonore, a le droit de se livrer aux douceurs de l'interview ; la direction d'un journal illustré lui enverra un rédacteur pour peu qu'il en manifeste le désir.

Imaginez ce que les succès remportés par les acteurs quadrupèdes ou quadrumanes ont de déplaisant pour les artistes bipèdes, hommes et femmes, du cinéma. Alors qu'une étoile bipède de moyenne grandeur est déjà obligée de simuler au moins un suicide, ou d'intenter un procès à son impresario pour obtenir un communiqué dans les journaux, une ânesse — mais oui, une ânesse — qui a l'oreille du public sans avoir fréquenté le Conservatoire, devient illustre du soir au lendemain pour avoir fait simplement une promenade nocturne en ville. Avouez que c'est injuste, c'est abuser de l'avantage d'avoir quatre pattes au lieu de deux seulement, c'est de la concurrence déloyale !

Aussi, en ce domaine de la publicité théâtrale, il y a lieu, nous semble-t-il, de procéder à d'urgentes révisions. Nénette est une artiste consciencieuse, je ne dis pas le contraire. Mais qu'elle fasse « la pige » dans les gazettes à notre grande, à notre nationale tragédienne — vous savez, celle qui se double d'une marquise authentique — est-ce convenable, est-ce décent ? Je vous le demande.

J'ai bien envie d'envoyer une lettre à la célèbre pensionnaire de la Comédie Française — pas la marquise, celle à quatre pattes — dans laquelle je lui dirai en substance : Voyons, Nénette, laissez la réclame à vos amies bipèdes. Contentez-vous de savourer votre « part entière ».. d'avoine, et souvenez-vous de cette devise très sage : Bien braire et laisser dire...

M. P.

Au jour le jour

En pleine période de propagande électorale, la ville de Berlin entend tour à tour les forts ténors des différents partis et c'est dans la plus grande salle de la capitale, qui est le Sport-Palace qu'ils cherchent à capter la confiance populaire.

Pour publiques qu'elles sont, ces réunions ne sont cependant pas gratuites, en tout cas pas celles des nationaux-socialistes dont le grand homme est Hitler. A preuve ce qu'on écrit au « Temps » : les cartes d'entrée se vendaient un mark et depuis trois jours on n'en trouvait plus. Il est vrai qu'à la porte des jeunes gens, membres des troupes d'assaut, cédaient les leurs pour cinq ou même dix marks.

Ces prix se justifient dans une certaine mesure, car il s'agit d'une véritable représentation. Les nationaux-socialistes ont, sur leurs adversaires, une supériorité : ils possèdent l'art de la mise en scène.

L'immense salle est décorée de draperies rouges, coupées de croix gammées et d'inscriptions : « La mort plutôt que l'esclavage ! » « Achetez l'« Angriff », organe des nationaux berlinois ».

Sous la tribune du fond, où une musique joue avec vigueur des marches militaires, se dresse une énorme croix gammée en carton recouverte de drap rouge. Une haie de jeunes gens, debout dans une attitude martiale la relie à la tribune de l'orateur, située un peu plus bas. Cette tribune est couverte de bouquets de fleurs.

Les uniformes étant interdits, les troupes d'assaut sont en bras de chemise blanche, avec un brassard rouge. On les voit, alignées dans toute la salle, le long des murs, sur les escaliers, formant haie tout le long de l'allée centrale. De temps en temps, avec l'orchestre, ils attaquent un chant. Une partie du public les accompagne. Un des chefs entre : tout le monde se lève et salue en levant le bras de la manière fasciste et des milliers de voix crient : « Heil ! » Tout cela crée une atmosphère et l'on comprend pourquoi ce parti est l'un des plus fréquentés par la jeunesse, tout y est organisé comme pour une fête.

* * *

La crise économique s'étend successivement à tous les pays, de même que sa conséquence immédiate, le chômage.

Il n'y a que quelques mois, la Grande-Bretagne demandait au Canada de venir en aide à ses ouvriers en achetant de préférence les produits de la métropole. Aujourd'hui, les ouvriers canadiens ont eux-mêmes besoin d'aide puisque le premier ministre du Canada, M. Bennett, proposait mercredi, à la Chambre des communes d'Ottawa, de lancer un emprunt de quatre millions de livres sterling pour remédier au chômage qui s'accroît actuellement dans le dominion.

M. Bennett a déclaré que le gouvernement se propose d'empêcher l'importation des marchandises à des prix dérisoires, c'est-à-dire le « dumping », qui est la principale cause du chômage. Il a ajouté que l'on empêcherait aussi, dans la mesure du possible, l'importation des objets manufacturés qui pourraient être fabriqués dans le pays même :

« Sans ces mesures, a déclaré M. Bennett, le nombre des chômeurs, qui est maintenant d'environ 117,000. s'élèvera, pendant l'hiver, à environ 177,000. »

Le plaisir d'être regrettée passe célébrité !

Elle fut une charmante comédienne, puis l'amour vint et, avec lui, le beau rêve qui l'enleva à la scène...

Elle vit, aujourd'hui, en province, riche, aimée, heureuse.

Des amis parisiens allèrent, l'autre jour, la surprendre dans sa retraite. Ils furent accueillis chaleureusement. La conversation roula sur le théâtre.

Comme on demandait à la jeune femme si elle ne le regrettait pas :

— Me regrette-t-il, lui ?

— Certainement ! firent ses amis.

— Hum ! dit-elle. Pas sûr !

Et, coquette, elle conclut : « Alors, je ne le regrette pas. »

Le dernier des Mille

Le dernier survivant de l'Expédition des Mille est mort ces jours à Milan. Il se nommait Jean Cova et avait vu nonante printemps. Il comptait donc vingt ans — le bel âge pour les esprits aventureux — lorsqu'il se joignit aux mille et quelques héros de l'épopée garibaldienne.

On n'a pas oublié qu'en 1860 Garibaldi s'emparant à Gênes de deux vapeurs appartenant à une compagnie de navigation débarqua à Marsala, enleva Palerme par surprise, puis Messine et Naples. Ah ! ce fut un beau brouhaha dans la diplomatie ! Elle assistait, éberluée, à la très rapide chute de ce royaume des Deux-Siciles, un des plus anciens de l'Europe puisque, avec quelques éclipses d'indépendance, il est vrai, ses annales remontaient au douzième siècle. En le restaurant, les chefs de la Sainte-Alliance avaient pensé faire œuvre durable, de même qu'ils s'étaient persuadés d'avoir mis fin à la marche en avant des peuples vers la démocratie. Et voilà que les Mille avaient renversé cette monarchie, comme d'une chiquenaude on fait tomber un château de cartes, et que Garibaldi donnait à Victor-Emmanuel une dizaine de millions de nouveaux sujets répartis sur onze cent mille kilomètres carrés, ce qui est joli, si l'on considère que le territoire entier de l'Italie mesurait en 1914 une superficie de 286,000 kilomètres.

Mais alors intervint le génial créateur de l'Italie moderne, Cavour, qui eût désavoué Garibaldi si celui-ci avait échoué dans l'entreprise où tous deux jouaient le même jeu. Cavour était de taille à mettre toutes les chancelleries dans sa poche. Il les y mit, son partenaire lui ayant fourni le meilleur des atouts, qui restera toujours le succès.

On n'en demeure pas moins stupéfait de l'audace qui présida à l'Expédition des Mille. Assurément le milieu où opérèrent ces braves ne leur était pas défavorable, le régime bourbonien laissant à désirer et le carbonarisme ayant gardé des attaches dans le pays ; aussi bien et mieux peut-être que Cavour, Garibaldi devait posséder les renseignements les plus complets sur l'état de l'opinion. Néanmoins il fallait toute l'audace de ce chef et le merveilleux ascendant de cet animateur pour mener à bien ce qui paraissait n'être qu'une folle équipée. Garibaldi gagna pourtant la gageure et sans verser trop de sang, circonstance d'autant plus heureuse que ce sang italien c'étaient des Italiens qui le firent couler dans cette lutte entre frères ennemis.

C'est ce que ne manque pas de relever Paul Déroulède dans une des chansons dont il semait sa route de barde français et qu'il intitula, sauf erreur, le « Soldat de Marsala ». On y voit une des chemises rouges garibaldiennes se rencontrer avec un ami combattant dans les rangs ennemis et avoir la douleur de le tuer parce que le camarade avait visé moins juste que lui-même. Il y a fort longtemps qu'un autre barde, Nicolo Ansaldi, rendit cette chanson populaire dans ses tournées où il faisait du café-concert quelque chose de sain. Et nous croyons encore l'entendre dire d'une façon inimitable ce refrain, un peu cocasse quand la réflexion s'en mêlait :

Ah ! que maudite soit la guerre
Qui nous fait faire ces coups-là !
Que l'on m'apporte encore un verre
De ce bon vin de Marsala.

Quel feu il y mettait, le bon Ansaldi, que sa femme accompagnait au piano, et avec quelle chaleur l'auditoire faisait chorus ! Ils doivent se rappeler ces moments, les sexagénaires qui les vécurent dans les villes de la Suisse romande. Mais cela paraîtrait fort démodé aujourd'hui et il a fallu pour nous y faire repenser la mort de Jean Cova, dernier des chemises rouges de Garibaldi, ce moderne Jason.

F. L. S.

AVIS

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer ; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer tout de suite ou pour date à convenir, au Vignoble, jolis appartements de trois à six pièces. Belle situation. Jardin. - Grand local pour atelier, entrepôt ou garage. S'adresser à John-A. Vouga, rue de Neuchâtel 6, Peseux.

A louer

avenue des Alpes

dans villa nouvelle, logements de trois et quatre chambres, tout confort moderne, à 1000, 1700 et 1950 fr., avec garage. Entrée : 24 septembre ou à convenir. — Les appartements peuvent être visités tous les jours de 1 à 6 heures. Société immobilière Delphinium S. A., Saint-Aubin, Neuchâtel.

A louer pour le 24 décembre ou avant si on le désire, aux Draizes 6, Vauseyon,

un pignon

de trois chambres, cuisine, cave, galetas et jardin bien exposé au soleil. Prix : 45 fr. par mois. — S'adresser au bureau Emile Bura, Draizes 2.

A remettre

dès maintenant, appartement de quatre pièces, bien situé, balcon. S'adresser à Mme P. Perrenoud, Gare 4 a, Corcelles (Neuchâtel).

A louer pour le

24 septembre

à Neuchâtel, Chemin des Pavés 16, un logement de trois chambres, cuisine et dépendances pour le prix de fr. 40.50 par mois.

Un autre avec même nombre de pièces aux Pavés 14, prix fr. 51.— par mois.

S'adresser pour les visiter à M. Brandt, Pavés 14, au rez-de-chaussée.

A louer dès le 24 septembre, Chavannes 12, logement d'une chambre, cuisine et bûcher.

S'adresser Etude Henri Chédel, avocat et notaire, Saint-Honoré No 3.

CORCELLES

A louer pour époque à convenir,

bel appartement

quatre pièces, chambre de bonne, grande terrasse, belle vue, toutes dépendances, confort moderne. — E. Dütschler, villa Mathilde, Chemin Nicole.

Printemps 1931

dans immeuble en construction au Stade, appartements de trois, quatre et cinq pièces, avec le dernier confort moderne. Salle de bain installée avec « Cumulus » et lavabo. Chauffage général et service de concierge. S'adresser bureau A. HODEL, architecte, Prébarreau 4. c.o.

Grand entresol

avec chambre et cuisine, à la boucle. S'adresser au notaire Landry, rue du Seyon.

Colombier

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, rue Haute 21, 2me étage, beau logement de quatre pièce, cuisine, bain et dépendances. Pour visiter et traiter, s'adresser au bureau Georges-A. Favre, architecte, à Colombier.

Pour cause de départ, à louer tout de suite ou pour date à convenir, BEL APPARTEMENT de cinq pièces, bains et toutes dépendances. Conviendrait également pour bureaux. Etude René Landry, notaire, Seyon 2.

Rue de la Côte

à louer bel appartement de 7 chambres, confort moderne, disponible dès le 24 septembre. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

Cormondrèche, à remettre premier étage d'une villa, comprenant cinq chambres et dépendances, avec tout confort moderne. Situation unique. — Etude Petitpierre et Hotz.

A louer, au centre de la ville,

deux chambres

meublées, pour dames ou demoiselles. — S'adresser Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

A louer au

Bas-de-Sachet

joli logement de trois chambres, cuisine et dépendances.

Demander l'adresse du No 266 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour tout de suite

logement

de deux chambres, cuisine, jardin, lessiverie. S'adresser Intendance des bâtiments, Hôtel communal.

Etude Brauen, notaires
Hôpital 7

Logements à louer :

5 chambres, Ecluse.
4 chambres, confort moderne, J.-J. Rousseau.
3 chambres, Evole-Coq d'Inde.
2-3 chambres, Moulins, Fleury, Maujobia, Ermitage, Château, Hôpital, Tertre, Breton.

Grands locaux industriels, Evole, Ecluse, Faubourg du Lac.

Caves, Pommier. — Garde-meubles.

A louer à Monruz, pour date à convenir, **bel appartement de neuf pièces,** chambre de bain, dépendances, chauffage central et jardin. — S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

A louer pour le 1er novembre, à personne tranquille, une chambre au soleil et cuisine. S'adresser à Fritz Spichiger, Neubourg No 15.

A louer pour époque à convenir, dans maison en construction, à Maillefer, **beaux appartements** de trois, quatre et cinq chambres. Confort moderne, bains, véranda fermée, balcon et dépendances. Chauffage général. Vue étendue, soleil, tranquillité. Prix modérés. Références exigées. S'adresser à Joseph Bura, Poudrières 23. c.o.

24 DÉCEMBRE 1930

A louer deux beaux appartements modernes de cinq ou six pièces dans le nouveau bâtiment de la « Feuille d'avis », rue du Temple-Neuf.

S'adresser au bureau d'Edgar Bovet, rue du Bassin 10.

CHAMBRES

A louer

chambre confortable

avec chauffage central, à jeune homme d'ordre et de toute moralité.

Demander l'adresse du No 289 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre

indépendante, au soleil. Seyon 14.

Deux jolies chambres meublées

à louer, dont une grande à deux fenêtres. Belle vue. Sablons 15, 2me, à gauche. c.o.

CHAMBRE MEUBLÉE située au midi. S'adresser Côte No 35, 2me.

A louer deux belles grandes chambres indépendantes, non meublées, au centre de la ville. Pour visiter, demander rendez-vous ; téléphone 13.87. c.o.

Chambre meublée. Rue Saint-Maurice 7, 3me.

Jolie chambre meublée. Côte No 115, 1er, à gauche.

A louer jolie chambre. Pourtalès 10, 3me.

Chambre indépendante à louer. Saint-Maurice 11, 3me. c.o.

Belle chambre meublée indépendante. Pâtisserie Haussmann, Bassin 8.

Jolie chambre meublée Hôpital 6, 4me

BELLES CHAMBRES MEUBLÉES près place Purry. S'adresser au magasin de cigares, Grand'Rue 1.

Chambre au soleil. Fbg de la gare 5, rez-de-chaussée, à gauche.

Jolie chambre au soleil, Côte 33, 3me étage à droite.

Chambre meublée. — Ecluse 25, 2me étage.

Chambre au soleil pour jeune homme sérieux. Rue Pourtalès 8, 3me étage.

Chambre indépendante, meublée ou non, au soleil. Belle vue. Jardin. — Côte 50, rez-de-chaussée.

Chambre meublée indépendante. Faubourg de l'Hôpital 13, 1er.

Chambre meublée, au soleil. — Faubg du Lac 19, 3me, à droite.

Chambre meublée. Pourtalès 13, 2me, à droite. c.o.

Jolie chambre, chauffage central. Déjeuner sur demande. — Evole 35 a, 1er.

JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE Mlle Bollinger, J.-J. Lallemand 5.

PENSIONS

Chambres et pension

Grandes chambres meublées à louer, avec ou sans pension, dans maison particulière. — S'adresser rue Louis Favre 23.

Pension-famille

Sablons 11 b

Belle chambre disponible.
Très bonne pension

Chambre et pension

Faubourg de l'Hôpital 64.

Jolies chambres. Pension soignée. Beaux-Arts 9, 1er.

Pension pour jeune homme aux études. Orangerie 4, au 1er.

Chambre à un ou deux lits avec pension. S'adresser Ancien Hôtel-de-Ville 2, 2me étage.

Chambre à louer avec bonne pension. S'adresser Vieux-Châtel No 27, 3me à droite.

Pension-famille

Petit Catéchisme 5, 1er étage (rue de la Côte)

JOLIE CHAMBRE DISPONIBLE

Belle grande chambre

à deux lits, avec pension. Prix modéré. Mme Marguet-Primault, Beaux-Arts 11.

Petite

pension-famille

pour trois ou quatre dames ou jeunes filles, jolie situation aux abords de la ville. Balcon. Jardin. S'adresser Poudrières 19, rez-de-chaussée.

Pension p. messieurs

Jolie chambre et pension soignée. A. Rosat-Haag, Gibraltar 12.

Près des écoles

BONNE PENSION POUR JEUNES FILLES
Faubourg de l'Hôpital 28, 3me

Messieurs trouveraient chambre et pension très soignées. — Rue Saint-Maurice 12.

Jolie chambre avec bonne pension. — Avenue du 1er Mars 12, rez-de-chaussée. c.o.

Jolie chambre et bonne pension

à côté de l'école de commerce. — Jardin, vue. Prix : 135 fr. par mois. — Bardet, Stade 10.

Chambres et bonne pension. — S'adresser Sablons 15, rez-de-chaussée.

Chambre et pension

Pour jeune homme suivant les écoles supérieures, on offre jolie chambre et bonne pension, au centre de la ville, dans petite famille. S'adresser Epancheurs 4, au magasin.

Pension-famille

Beaux-Arts 14, 2me. Belles chambres disponibles et pension soignée. Prix modéré. Mme et M. Kung-Champod.

Plusieurs chambres à un ou deux lits, avec pension. — Rue Purry 8. c.o.

Petite famille prendrait un ou deux

pensionnaires

Chambre un ou deux lits. Côte 46 a.

Chambre et pension

Passage Max Meuron 2, 1er, à droite. c.o.

Pension-famille

Belles chambres et pension soignée. Mme Weber, Vieux-Châtel No 11.

Pour étudiant ou employé de bureau

pension et chambre avec vue sur le lac, jardin. Pension Stoll, Pommier 10. c.o.

Chambre meublée, avec ou sans pension. — S'adresser boucherie Schweizer, Chavannes.

Jolies chambres

à un ou deux lits

Bonne pension

Prix modéré. Mme Dienstbach, Coulon 4, 1er. c.o.

Jolie chambre et pension soignée. Beaux-Arts 3, 3me. c.o.

LOCAT. DIVERSES

Beau magasin d'angle

avec entre-sol, au centre de la ville, est à remettre pour le 24 décembre 1930, ou époque à convenir. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer pour époque à convenir,

magasin

avec arrière-magasin, sur la Boucle des trams. — Adresser offres écrites à P. M. 178 au bureau de la Feuille d'avis. c.o.

A LOUER

Parcs 114 : local de 40 m² à deux arcades, à l'usage de magasin ou d'atelier.

Parcs 116, local de 60 m² à trois arcades, à l'usage de magasin ou d'atelier.

Vieux-Châtel 29 : local de 50 m² à l'usage d'atelier.

S'adresser Ubaldo Grassi, Prébarreau 4. c.o.

Magasin

à louer tout de suite à l'Ecluse. Etude Brauen, Hôpital 7.

Demandes à louer

On demande à louer, pour le 24 septembre,

logement

de deux chambres, en ville ou côté ouest. Faire offres écrites à L. M. 290 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme seul désire louer, aux environs de la ville, maison d'un logement et verger.

Demander l'adresse du No 233 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour fin octobre, au centre de la ville,

appartement

de trois ou quatre chambres et chambre de bains. Adresser offres écrites à B. S. 220 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, à Neuchâtel ou environs, pour le 24 septembre, un

appartement

de trois pièces, chambre de bonne, bains et dépendances. Offres à l'Etude René Landry, notaire, Seyon 2.

Fiancés

cherchent pour fin novembre,

logement

de deux ou trois chambres, centre de la ville ou à proximité. — Adresser offres écrites à A. R. 270 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES

VOLONTAIRE

demande place auprès d'enfants. Pressant. S'adresser Bel-Air 1, Mme Noël.

Deux jeunes filles (allemandes) ayant de bonnes notions de la langue française et connaissant bien les travaux d'un ménage,

cherchent place

d'aide de la maîtresse de la maison dans petite famille. — Offres sous chiffre Bc 3107 Sn à Publicitas, Soleure. JH 13164 G.

Jeune Suissesse allemande

cherche place

dans famille sérieuse, auprès d'enfants, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française.

Faire offres à Erhard Steiner, Webergasse 600, Rapperswil (St-Gall).

JEUNE FILLE

(17 ans), ayant déjà été en service et sachant un peu cuire cherche place à Neuchâtel ou environs pour apprendre la langue française. Adresser offres en mentionnant les gages à Margrit Grimm, Lüscherz (Berne).

PLACES

Famille distinguée du canton de Berne cherche pour le premier octobre jeune fille comme

femme de chambre

sachant un peu coudre. S'adresser à Mme Grossenbacher, rue Coulon 6, Neuchâtel.

Monsieur avec enfant cherche

femme ménagère

soignée, honnête, pour le 1er octobre, pour Berne. — Ecrire sous chiffres JH. 2049 B. aux Annonces-Suisses S. A., à Berne.

JEUNE FILLE

au courant des travaux du ménage, active, aimant les enfants, est demandée dans bonne petite famille en Suisse allemande pour le 15 octobre. Occasion d'apprendre le bon allemand, ainsi que la cuisine soignée. Vie de famille, bons gages. Offres avec photo et certificats sous chiffres R. F. 283 au bureau de la Feuille d'avis.

Gesucht

auf 25. September ein junges, zuverlässiges

Mädchen

das schon gedient hat für in die Haushaltung und zu einem Kind. Lohn nach Uebereinkunft. (Familienanschluss) Offerten mit Zeugnis und Bild an Frau Hinni, Milchprodukte, Länggasstrasse 34 a Bern. JH 7058 B

On cherche une jeune fille comme

bonne

pour aider à la maîtresse de maison dans ménage soigné. Demander l'adresse du No 276 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

robuste et travailleuse désirant apprendre CUISINIÈRE trouverait place dans bon restaurant auprès du chef de cuisine (patron). Adresser offres sous A. L. 279 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande brave

jeune fille

de 17 à 18 ans pour aider aux travaux du ménage. Beaux-Arts No 1, 2me.

On demande jeune femme de chambre sachant bien coudre, 7, Hôpital, 2me étage.

Pour Colmar

On demande jeune fille de 20 à 30 ans, parlant très bien le français et sachant coudre, pour s'occuper de deux enfants de 3 et 2 ans. S'adresser avec références à Mme Bourquin, l'Orlette, Evole 11, Neuchâtel.

On cherche une bonne

fille de cuisine

honnête et travailleuse. Bons gages. Entrée à convenir. Adresser offres Hôtel du Lion d'Or, Boudry. P 2624 N

Ménage soigné de deux personnes demande pour le 15 septembre ou époque à convenir, une

bonne à tout faire

expérimentée. Bonnes références exigées.

Pour renseignements, s'adresser à Mme Moschard, Mail 2, Neuchâtel.

On cherche

personne

recommandée, sachant cuire et au courant des travaux d'un ménage soigné de trois personnes. S'adresser à Mme Alb. Calame, Auvernier 55.

On demande bonne sachant cuire. Ermitage 28.

EMPLOIS DIVERS

Employée

de bureau, sténo-dactylo, trouverait place stable et bien rétribuée, en ville. — Adresser offres écrites à V. T. 280 au bureau de la Feuille d'avis.

COUTURE

Assujettie et apprentie

sont demandées chez Mme Laurent, Fbg du Lac 6

Se présenter le matin

BUREAU DE PLACEMENT
patenté
CH. HUGUENIN, NEUCHATEL
Moulins 3 — Téléphone 16.54
spécialement organisé pour personnel d'hôtels, de cafés, restaurants et familles. J.H. 2401 N.

Les

chômeurs

étudient et se servent avec succès de « l'Indicateur des places » de la « Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung » à Zofingue. Chaque numéro contient de

300-1000 offres de places

Tirage garanti : 85,600. — Clôture des annonces : mercredi soir, — Notez bien l'adresse exacte.

Jeune Argovien, de 21 ans, avec connaissances préliminaires de la cuisine, cherche place dans un hôtel ou restaurant comme

aide du chef

de cuisine, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Offres à J. Stadler, Rotenbühl, Birrwil (Argovie).

Etude d'avocat et notaire de la ville cherche pour tout de suite une bonne

sténo-dactylographe

Faire offres avec références sous chiffre C. S. 267 au bureau de la Feuille d'avis.

Veuve expérimentée

dans la cuisine, la couture, instruite, désire emploi chez dame ou monsieur seul, Neuchâtel ou environs. Offres sous carte de poste restante 305.

On engagerait une

demoiselle

de 30 ans minimum, intelligente et sérieuse. Travail bien rétribué pour personne compétente. Fabrique de pierres pour compteurs, Prébarreau 63.

On cherche jeune fille

de 18 à 20 ans, parlant français et allemand pour une confiserie, service de Tea-Room et magasin.

Faire offres avec copie de certificats, prétentions de salaire et photo à la Confiserie Diener, Saint-Imier. J. H. 12051 J.

On cherche une

JEUNE FILLE

pour servir au café. Hôtel du Cerf, Le Sépey sur Aigle.

Homme dans la trentaine, énergique et de toute confiance, avec bons certificats, cherche place stable dans grands magasins de primeurs ou tout autre commerce, comme

magasinier

ou livreur. Ecrire sous chiffre L. P. 282 au bureau de la Feuille d'avis.

Mise au concours

Ensuite de la démission honorable du titulaire, le poste de

directeur

de la Société de chant l'« Union Chorale » des Hauts-Geneveys est mis au concours.

Les candidats peuvent prendre connaissance du cahier des charges auprès de M. Emile Haberthur, président. Entrée en fonctions : 1er octobre 1930, ou date à convenir.

Adresser les offres avec prétentions au président de la Société, jusqu'au mercredi 24 septembre 1930.

Les Hauts-Geneveys, le 10 septembre 1930.
P. 22357 C. Le Comité.

La nouvelle invention d'intérêt général !
Ressemelage de souliers à Fr. 1.-

La semelle-éclair la nouvelle invention qui a fait ses preuves, vous met en état de ressemeler vos souliers vous-mêmes rapidement et sans peine. S'étend sur la semelle avec un couteau comme le beurre sur le pain. Séchant pendant la nuit, la masse se transforme pour devenir une semelle solide comme du cuir. A l'épreuve de l'eau, souple, élastique et durable. Très agréable à porter, moins dur que le cuir et plus fort que le caoutchouc ; non pas glissant, ne laisse pas d'empreintes, et ressemble absolument au cuir. Les chaussures munies de semelles-éclair, ne doivent plus jamais être ressemelées. Economie énorme. Une boîte suffisant pour huit paires de souliers ne coûte que 7 fr. 50. Vu sa viscosité, la masse ne peut pas être expédiée en tubes ou petites boîtes, mais seulement dans les boîtes originales. Prix d'introduction jusqu'au 30 septembre, 5 fr. 50 contre remboursement, franco frais et port. (Ne pas envoyer l'argent à l'avance).

A céder la représentation pour la ville de Neuchâtel. Affaire lucrative, pour personnes possédant petit capital. Dans toutes les localités *on demande messieurs ou dames pour la vente à la commission aux particuliers et autorités.* Bénéfice élevé et régulier.

Adresser lettres et commandes à

NU-POHLE HAUPTVERTRIEBSSTELLE, LIESTAL

ECOLE CANTONALE D'AGRICULTURE
A CERNIER

Place au concours

La place de chef des services et des cultures à l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier, est mise au concours. Entrée en fonctions selon entente.

Les candidats peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la Direction de l'Ecole, à Cernier.

Les offres de service avec pièces à l'appui doivent être adressées à la Direction de l'Ecole, à Cernier, jusqu'au mardi 30 septembre. R. 754 C.

Secrétaire-dactylo

Dame intelligente, cultivée et de très bonne éducation, cherche, pour quelques heures dans la journée, place de secrétaire privée. Excellentes références. — Faire offres sous chiffres P. 22326 C. à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Jeune homme de Suisse allemande, connaissant le travail de bureau, la tenue des livres, la correspondance et la sténographie, cherche place de

volontaire

dans une bonne maison de Suisse romande, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française.

Adresser les offres par écrit sous chiffres J. S. 240 au bureau de la Feuille d'avis.

SOUMISSION

Ensuite de démission honorable du titulaire, l'office soussigné met au concours l'entretien et la levée des dérangements des stations téléphoniques centrales et d'abonnés des localités de : Cressier, Landeron, Neuveville, Lignières, Cudrefin, Geneveys-sur-Coffrane, Cernier, Dombresson, Fontaines, Rochefort, Auvernier et Bevaix, soit environ 650 raccordements avec 750 postes, cela à prix forfaitaire.

Les offres de personnes compétentes et dûment initiées aux installations à courant faible sont à adresser jusqu'au 18 courant, sous pli fermé, à l'office soussigné qui donnera les renseignements désirés.

Office téléphonique, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

de 16 ans, cherche place dans restaurant ou café où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française et le service. Aiderait aussi au ménage. Vie de famille désirée. Entrée immédiate. Offres à Olga Riesen, Hausmatt, Rüschegg-Gambach, Schwarzenburg (Berne).

On demande

garçon

pour commissions et travaux d'atelier. Collégiale 1.

Bureau de la ville

cherche

débutante

intelligente et débrouillarde. — Faire offres écrites sous C. D. 291 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme de 20 ans, robuste et travailleur, parlant allemand et français cherche place de

magasinier

où il aurait l'occasion d'apprendre à conduire auto. S'adresser à O. Burkhalter, route de Morteau, Pontarlier.

JEUNE FILLE

de la Suisse allemande, connaissant le français, 22 ans, présentant bien, cherche place chez un médecin ou un dentiste comme aide ou dame de réception.

Adresser les offres à Mlle Nicolet, institutrice, Renan (Jura bernois.

On demande pour travaux de bureau une

jeune fille

connaissant la dactylographie. Entrée immédiate. Ecrire en indiquant âge et prétentions à case postale No 15190 à Cormondrèche.

Apprentissages

Jeune homme robuste, de bonne éducation pourrait entrer tout de suite ou plus tard, comme

apprenti jardinier

chez A. Gattiker, horticulteur, Horgen (Lac de Zurich).

Papeterie-librairie de la ville demande un jeune homme sérieux comme

apprenti de commerce

Entrée immédiate. Offres et certificats, références sous chiffres T. V. 286 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un apprenti

relieur-doreur

encadrements, etc. Offres sous chiffres C. F. 287 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de la ville demande une

apprentie

Entrée immédiate. — Faire offres sous P 2649 N à Publicitas, Neuchâtel. P 2649 N

PERDUS

Perdu mercredi 3 septembre, sur la route Chaux-de-Fonds-Neuchâtel, une pile de

douze corbeilles

marquées N. B. Prière de renseigner contre récompense Charles Nydegger fils, jardinier, Saint-Blaise.

AVIS DIVERS

Mariage

Veuve, dans la cinquantaine, cherche à se recréer un foyer heureux ; aime la vie à la campagne. Offres écrites sous No 297, poste restante, Neuchâtel.

PIANO

Mme Félix Béguin

Chantemerle 8

prendrait quelques élèves

Chant - Piano

Mlle M. Breguet

Parcs I

a repris ses leçons

Mlle HESS

Avenue de la Gare 14

Piano - Solfège

dès le 18 septembre

Méthode nouvelle affranchie de toute routine. Intéresse et développe l'intelligence musicale de l'élève tout en lui formant un mécanisme souple

Mlle A. Béguin

Rue du Coq d'Inde, 5

reprendra ses leçons de peinture sur **porcelaine** et **faïence**

(Styles anciens et modernes)

et autres TRAVAUX D'ART

MERCREDI 17 SEPT.

CUISSONS

Mlle R. WEBER
Rue du Môle 6

recommencera ses leçons de piano le 16 septembre

Mme Jane Ischer

a repris ses leçons de piano

Ecluse 15 bis Tél. 18.02

Mlle Hélène Jenny

Premier-Mars 22

a repris ses leçons de piano

Mlle NELLY JENNY
PREMIER-MARS 22

LEÇONS d'ANGLAIS

Demandes à acheter

Reprise de commerce

Ménage actif, solvable, cherche à reprendre dans centre important, MAGASIN D'ALIMENTATION ou branches similaires, avec appartement. Faire offres à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré, ville.

On demande à acheter quelques mille

bouteilles vaudoises

usagées

Faire offres à la maison Coste, vins, à Auvernier. Téléphone 10.

On cherche à acheter

un piano brun, bonne marque une table à rallonges et six chaises rembourrées, un grand lampadaire à quatre lampes, un lit complet, bon crin. — Offres case postale B 6428, Neuchâtel.

Meubles

On demande à acheter tous genres de meubles d'occasion. — Adresser offres écrites à B. P. 425 au bureau de la Feuille d'avis.

Accordéons usagés

sont achetés. Paiement comptant. Adresser offres écrites à C. K. 285 au bureau de la Feuille d'avis.

Or - Argent - Platine
L. MICHAUD, Pl. Purry
achète au comptant

BIJOUX

On achèterait d'occasion

bon piano

ayant excellent son. Offres avec indication du prix sous O. R. 292 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MÉDICAL

Dr Kretzschmar

ne reçoit pas le samedi 13 septembre

Profess. médicales

Techniciens dentistes

Paul Hagemann

Technicien dentiste
Beaux-Arts 28

de retour

Remerciements

Mesdemoiselles CHRISTIN expriment leur vive gratitude à toutes les personnes qui les ont entourées de sympathie pendant leur grande épreuve.

Chexbres et Neuchâtel.

Madame veuve Lucien PERRIN, ses enfants et leurs familles, profondément touchés des marques de sympathie qu'on leur a témoignées, remercient particulièrement tous ceux qui ont été de cœur avec eux pendant ces jours de deuil.

La Chaux-de-Fonds, le 12 septembre 1930.

La famille de Mademoiselle J. HUMBERT-DROZ, remercie de tout cœur les nombreuses personnes qui lui ont témoigné leur sympathie et leur affection pendant ces jours d'épreuve et de deuil. Elle remercie aussi particulièrement les personnes de la maison qui ont entouré leur chère défunte des soins les plus dévoués lors de son accident.

Cultes du dimanche 14 septembre 1930

EGLISE NATIONALE

8 h. 30. Temple du Bas. Catéchisme.
9 h. 45. Collégiale. Culte et communion. M. BOURQUIN.
10 h. 30. Terreaux. Culte et communion. M. LEQUIN.
20 h. Terreaux. Méditation. M. BOURQUIN.
Chapelle de Chaumont : 10 h. Culte. M. MOREL.
Serrières, 8 h. 45. Catéchisme.
9 h. 45. Prédication. M. H. PAREL.

Deutsche reformierte Gemeinde

9.30 Uhr. Untere Kirche. Predigt mit Abendmahl. Pfr. BERNOULLI.
10.30 Uhr. Terreauxschule. Kinderlehre.
10.45 Uhr. Kl. Konferenzsaal. Sonntagsschule.

Vignoble

8.45 Uhr. Colombier. Abendmahl. Pfr. HIRT.
14.30 Uhr. Le Landeron. Abendmahl. Pfr. HIRT.
20.15 Uhr. Boudry. Abendmahl. Pfr. HIRT.
Mittwoch, 20.15 Uhr. Bibelstunde. Peseux.
Donnerstag, 20.15 Uhr. Kirchenchor, Peseux.

EGLISE INDEPENDANTE

Samedi, 20 h. Réunion de prières. Petite salle.
8 h. 30. Catéchisme. Grande salle.
9 h. 30. Culte d'édification mutuelle. Genèse XVIII, 22-33. Petite salle.
10 h. 45. Culte. Temple du Bas. M. S. BERTHOUD.
20 h. Grande salle. Culte. M. de ROUGEMONT.
Chapelle de l'Ermitage : 10 h. Culte. M. de ROUGEMONT.
20 h. Culte. M. BOREL-GIRARD.
Hôpital des Cadolles, 10 h. Culte. M. JUNOD.

Cultes pour personnes d'ouïe faible
Faubourg de l'Hôpital 24
Le 1er et le 3me dimanche du mois, à 11 h.

Eglise évangélique libre (Pl. d'Armes 1)
9 h. 45. Culte et Ste-Cène. MM. NEUSY, de Belgique, et TISSOT.
20 h. Grande réunion de réveil. MM. NEUSY, de Belgique, et TISSOT.
Mercredi. 20 h. Etude biblique.

Evangelische Stadtmission
Ecke rue de la Serre-Av. J.-J. Rousseau 6
15 Uhr. Jugendbund für Töchter. 20 Uhr. Predigt. — Mittwoch, 20 Uhr, Jünglings-und Männerverein. — Donnerstag, 20.15 Uhr. Bibelstunde. — Saint-Blaise. 9.45 Uhr. Predigt, Chemin de la Chapelle 8. — Corcelles, 15 Uhr. Einführung v. Herrn Prediger BOSSHART. Chapelle indépendante.

METHODISTENKIRCHE
Ebenezerkapelle. Beaux-Arts 11
8.30 Uhr, Sonntagsschule.
9.30 Uhr. Predigt. V. T. HASLER.
20.15 Uhr. Predigt. V. T. HASLER.
Dienstag, 20.15 Uhr. Bibelstunde.
Mittwoch, 15 Uhr. Frauen-Missionsverein.
Donnerstag, 15 Uhr. Töchterverein.
20.30 Uhr. Gem. Chor.

Chiesa Evangelica Italiana
(Château 19. Local Union chrétienne)
20 ore. Culto di evangelizzazione.
Sig. F. GUARNERA.

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

1. Dimanche : 6 h., messe basse et distribution de la sainte communion à la chapelle de la Providence. — 7 h. et 7 h. ½, distribution de la sainte communion à l'église paroissiale. — 8 h., messe basse et sermon (le 1er dimanche du mois sermon allemand) — 9 h., messe basse et sermon français. — 10 h., grand'messe et sermon français. — 20 h., chant des complies et bénédiction du saint sacrement. — 2. Jours d'œuvre : 6 h., messe basse et communion à la chapelle de la Providence. — 7 h., messe basse et communion à l'église.

PHARMACIE OUVERTE dimanche:
A. VAUTHIER, Seyon - Trésor
Service de nuit jusqu'à samedi proch.

Médecin de service le dimanche :
Dr Jacques de Montmollin, ruelle Vaucher 6. Téléphone No 2.68.

Administration : rue du Temple-Neuf 1
Rédaction : rue du Concert 6.
Les bureaux sont ouverts de 7 à 12 h. et de 14 à 18 h. Le samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales

Feuille d'avis de Neuchâtel

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.
Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

AVIS OFFICIELS — IMMEUBLES — ENCHÈRES

Impôt fédéral de guerre, 3me période

L'administration soussignée rappelle qu'en vertu des instructions qui ont été données aux contribuables, la deuxième annuité de l'impôt fédéral de guerre, troisième période, écherra le 15 octobre 1930 et devra être acquittée au plus tard le 30 novembre 1930.

Les paiements pourront être effectués à la préfecture du district ou à la Banque Cantonale neuchâteloise (siège central, succursales, agences ou correspondants).

En cas de non paiement de la deuxième annuité dans les délais fixés ci-dessus, un intérêt moratoire de 5 %, calculé dès le jour de l'échéance jusqu'à celui du paiement, sera ajouté à l'impôt.

P 2455 N Administration cantonale de l'impôt de guerre.

VILLE DE NEUCHATEL

Ecole supérieure de jeunes filles et classes spéciales de français

Rentrée : lundi 15 septembre, à 8 heures

Neuchâtel, le 30 août 1930.

COMMISSION SCOLAIRE.

VILLE DE NEUCHATEL

Ecole de dessin professionnel et de modelage

Inscriptions : Jeudi 11 septembre, à 20 heures, à l'ancien collège des Terreaux.

Ouverture des cours: Lundi 15 septembre à 17 h.

Les apprentis doivent se munir de leur contrat d'apprentissage.

La direction.

COMMUNE de Corcelles-Cormondrèche

Remboursement d'obligations

Ensuite de tirage au sort opéré ce jour, les porteurs d'obligations de nos Emprunts de 1887 et de 1901 sont informés que les Nos suivants ont été appelés au remboursement pour le 31 décembre 1930, à savoir :

Emprunt 4 % de 1887 : Nos 15, 67, 70, 136, 139, 153, 154, 192, 196, 212 et 214, payables à la Caisse communale à Corcelles.

Emprunt 4 % de 1901 : Nos 19, 116, 153 et 183 payables à la Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel, ou à l'une de ses agences.

Dès la date fixée pour leur remboursement, ces obligations cesseront de porter intérêt.

Corcelles-Cormondrèche, le 5 septembre 1930.

Conseil communal.

VILLE DE NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de M. Emile Voillat de construire une maison d'habitation à Clos-Brochet.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 27 septembre 1930.

Police des constructions.

IMMEUBLES

Domaine à vendre

A vendre à Brot-Dessous, bon domaine d'environ 10 poses. Bâtiment en bon état, deux logements au soleil. S'adresser pour visiter à M. Adamir Binggeli, à Brot-Dessous et pour les conditions aux notaires Michaud, à Bôle et Colombier.

A VENDRE

AUVERNIER, Brena du Plan et Champ du Four 39 ouvriers de vignes en un seul mas. Grand Vigne et Combe 24 ouvriers de vignes.

PESEUX. Jolie villa de quatre chambres, bains, toutes dépendances, eau, gaz, électricité. Vue imprenable sur lac et Alpes.

ENTRE COLOMBIER ET BOUDRY. Maison d'habitation et locative, jardin, verger, champ et 7 ouvriers de vignes.

COLOMBIER. Les Coutures vigne de 9 ouvriers.

CORTAILLOD les champs Baret champ de 705 m².

BOUDRY grands immeubles locatifs avec 9000 m² de verger, jardin, etc.

Maison locative à la rue Principale (maison Henry-Simonin), jardin de 250 m².

Sur la forêt, champ éventuellement terrain à bâtir de 4000 m².

ON CHERCHE

BOUDRY région des fabriques et région du Rosset 2 à 5 ouvriers de vignes.

CORTAILLOD, petite maison avec jardin.

S'adresser

Etude A. de Coulon notaire à Boudry

Belle propriété

de rapport et d'agrément à vendre, à Bôle, à proximité de deux gares; belle vue imprenable sur le lac et les Alpes, jardin-verger de 1200 m², maison comprenant : deux logements de cinq chambres avec bains installés et un logement de trois chambres avec toutes dépendances, eau, gaz, électricité. Offres écrites sous chiffres B. N. 969 au bureau de la Feuille d'avis.

Enchères d'un domaine à Sauges

Le samedi 27 septembre 1930, dès 19 heures, au restaurant du village à Sauges, Mme Marguerite Ladame née Pierrehumbert exposera en vente par voie d'enchères publiques

un domaine

comprenant 19 ½ poses de terre, 13 ouvriers de vigne, forêt et maison d'habitation avec rural.

Etude H. Vivien, notaire à Saint-Aubin.

Cornaux

On offre à vendre les immeubles ci-après :

1. **Belle propriété** au haut du village, comprenant : a) maison de maître de sept pièces, cuisine et dépendances, grand jardin potager et d'agrément, verger, etc.; b) bâtiment de ferme ayant logement de quatre pièces avec rural, grange, écurie, étable à porcs, poulailler, etc. Le tout forme l'article 1304 du Cadastre : A Cornaux, bâtiments, places, jardins et vigne (verger) de 5269 m2. Taxe cadastrale : Fr. 44,730.—.

Cette propriété, dans une situation très favorable et d'un accès facile par auto (dix minutes depuis Neuchâtel), peut être utilisée pour tous genres de cultures, de commerce ou d'industrie. Possibilité d'installer un garage.

2. **Champs, prés, etc. Cadastre de Cornaux :**

Article 1300, A Cornaux, jardin de	368 m2
Article 1305, A la Rue, place de	38 »
Article 1318, Derrière le Clos, champ de	5976 »
Article 1344, Le Bois de la Plaine, champ de	2376 »
Article 1351, Prés au Loup, prés et champs de	10436 »
Article 1359, Champs Ronds, champ de	833 »
Article 1360, Champs Ronds, pré de	427 »
Article 1368, A Nageux, champ de	3510 »
Article 839, Prés au Loup, pré de	1170 »
Article 1976, A Cornaux, verger de	2300 »

On serait disposé éventuellement à vendre l'ensemble des dits immeubles en un seul bloc. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de Ph. Dubied & C. Jeanneret, notariat et gérances Môle 10, à Neuchâtel.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIERE
B. DE CHAMBRIER
Place Purry 1 Neuchâtel

A vendre, au Val-de-Ruz, dans localité sur grand passage,

jolie maison neuve avec magasin et garage

quatre chambres et dépendances, local et atelier, buanderie. Gaz et électricité. Petit jardin. Conditions avantageuses.

Occasion avantageuse d'acquérir une

jolie propriété près du lac

Villa de huit chambres, en un ou deux logements, deux vérandas, *toutes dépendances*, à vendre, à Saint-Aubin. — Beau jardin ombragé. — Facilités de payement.

A vendre, à Neuchâtel, dans magnifique situation dominante, près de la forêt, une

villa locative

de trois beaux logements de trois chambres, bain, véranda ouverte, chauffage central. Construction soignée. Jardin. Vue étendue.

Chalet-restaurant de montagne

à vendre pour cause de santé. Etablissement réputé et fréquenté été et hiver ; beau site jurassien d'accès facile. Affaire intéressante pour preneur sérieux.

A vendre au Landeron petite maison

remise à neuf, de quatre chambres, cuisine, local pour petit atelier, caves et dépendances. — Petit bâtiment séparé avec écurie et grange. Terrain non attenant de 3000 m², jardin potager et champ.

Petite maison

A vendre, à Chez-le-Bart, une petite maison de trois chambres, cuisine et dépendances, avec jardin. Prix : 3000 fr. — Etude H. VIVIEN, notaire, Saint-Aubin.

A vendre, à Monruz, terrain à bâtir à prix très modéré. S'adresser Etude de G. Etter, notaire, 8 rue Purry.

Domaine à vendre

A vendre tout de suite ou pour époque à convenir, bon domaine aux Grattes sur Rochefort. Bonne maison de ferme avec deux logements, beaux vergers. Environ 14 poses de champs. S'adresser pour visiter à M. Roland Renaud, aux Grattes et pour les conditions aux **Etudes des notaires Michaud, à Bôle et Colombier.**

PESEUX

Prises du Haut, à vendre, terrain à bâtir de 1800 m² environ, champ et vigne. Belle situation. Prix intéressant. Vigne avec récolte pendante. S'adresser à M. Henri Guillod, café de la Côte, à Peseux.

Enchères petit bâtiment

Jeudi 25 septembre 1930, dès 15 heures, à l'Hôtel de Ville, à Yverdon, les hoirs de M. Constant Guillet, exposeront en vente aux enchères publiques, leur immeuble, rue du Pré à Yverdon : magasin (anciennement bonneterie-lainerie) et deux appartement ; (grande cheminée, autrefois charcuterie). — Conviendrait pour tout commerce. Conditions : Etude J. Pilloud, notaire, Yverdon. JH 2296 Y

ENCHÈRES

Enchères de matériel

servant à l'exploitation d'un commerce d'entrepreneur, aux Verrières

Les héritiers de feu Mario Solca feront vendre par voie d'enchères publiques, au domicile qu'occupait le défunt aux Verrières, le **jeudi 18 septembre 1930, dès 13 heures,** le matériel ci-après :

Deux moufles chaînes et corde, une perforatrice à bras, une forge portative, barres à mine, des palots, une grande bâche neuve, treuil, pioches, pelles, cordes, un petit char à bras, un banc de menuisier avec outils, une meule, un étau, planches, plateaux, briques, tuyaux, etc.

Une motocyclette (Motosacoche 5 HP) deux cylindres, une machine à écrire, une presse à copier et d'autres articles dont le détail est supprimé.

Paiement comptant.

Môtiers, le 8 septembre 1930.

P. 2614 N. Greffe du Tribunal.

A VENDRE

A vendre tout de suite

un gramophone

Brunswick, excellent appareil.

un violoncelle

très bon instrument. Pour renseignements, s'adresser par écrit. — Rue Bachelin 2, rez-de-chaussée.

A vendre faute d'emploi un

PIANO

Schmidt-Flohr, brun, grand modèle, à l'état de neuf.

Demander l'adresse du No 284 au bureau de la Feuille d'avis.

Scierie et fabrique de caisses Aug. RUBIN, Neuveville, offre belles

caissettes à raisin

Se recommande. Tél. 105.

Dès ce jour

Exposition générale de SOIERIES ISSUS

nouvelles très avantageuses unies et fantaisie

Très en vogue :

- VELVETS imprimés
- VELOURS côtelés
- VELVETS « Radiovel »
- MAROCAIN flamand
- CRÊPE arabella
- CRÊPE faille
- CRÊPE veloutine
- POINTILLÉ fantaisie
- SATIN double face
- CRÊPE georgette

Hautes nouveautés pour robes, manteaux et costumes tailleurs à des prix d'un

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

Toutes les nouveautés

- DRAP amazone
- TWEED nouveautés
- CANEVAS laine
- TRICOTINE unie
- DRAP zibeline
- POINTILLÉ nouveautés
- PELUCHES tous genres
- TISSUS anglais pr manteaux

AUX ARMOURINS

NEUCHATEL

NOS **3 BAS** DE QUALITÉ

Bas fil et soie avec couture et diminutions, entièr. renforcés, talon en pointe, nuances mode, prix exceptionnel **1.95**

Bas de soie lavable 44 fin, superbe qualité, couture et diminutions, talon en pointe avec baguette, prix exceptionnel **2.60**

Bas de soie Bemberg 42 fin, qualité splendide, avec couture et diminut., talon en pointe, entrée fantaisie, prix exceptionnel **3.90**

GRANDS MAGASINS

AU LOUVRE

Une belle **casquette** s'achète toujours chez **Casam-Sport** qui offre le plus beau choix

---

Retour de vacances...
Rafraîchissez votre logis...

RIDEAUX ET VITRAGES sur mesure

DIVANS confortables avec matelas spéciaux et jetées

G. LAVANCHY ORANGERIE 4

TÉLÉPHONE 6.30

Souliers ferrés

18.50 21.50

avec timbres escompte

CHAUSSURES PETREMAND

Seyon 2 - Neuchâtel

Nouveau et important--

pour certains malades

confitures

dites sans sucre ;
maximum de sucre 2,8 % —
même 0,5 % pour l'orange —
préparation de —
Crosse & Blackwell's —
aux oranges fr. 3.75
aux abricots fr. 4.—
aux framboises fr. 4.60
le verre d'une livre

— ZIMMERMANN S. A.

Auto Sénéchal

torpédo quatre places, quatre vitesses, frein sur quatre roues, machine neuve, à céder à un prix très avantageux.

Demander l'adresse du No 288 au bureau de la Feuille d'avis.

Album de patrons Eversmart

Automne-hiver, fr. 1.75

Librairies et kiosques

Désirez-vous **MAIGRIR** par un traitement simple, inoffensif ? Essayez **ADIPOSINE** qui constitue un traitement sans danger ni perte de temps et vous fera **MAIGRIR** en peu de temps sans vous déranger dans vos occupations. Demandez **ADIPOSINE** à votre médecin.

Laboratoire Adiposine
Dr HAFNER
PLAINE 7, YVERDON
Prix : 6.50 le flacon
Dépositaire pour la Suisse :
Dr L. G. Vallette, Genève, rue de la Fontaine 7

Pour cause de double emploi à vendre à prix raisonnables, les objets sous-mentionnés, tous en bon état, propres et bien conservés : un bon lit complet (matelas, oreiller, etc.), une table de nuit, un lavabo-commode, quatre chaises, linoléum, couleuse, réchaud à gaz trois feux, articles de cuisine, etc.

Demander l'adresse du No 260 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une

belle cuve

en chêne, contenance 20-25 gerles, ainsi qu'un ovale aviné en blanc, d'une contenance de 1300 litres. S'adresser à Alb. Sandoz, viticulteur, à la Coudre.

A VENDRE

un hache-paille en bon état, deux brecets à vendange, clochettes de vaches. S'adresser à Robert Reinhardt, à Cortaillod.

A VENDRE

plusieurs divans turcs, têtes élevées, 58 fr., deux lits matelas bon crin, 90 fr., dix-huit chaises cannées, à 13 fr. pièce, table hollandaise, 95 fr., un canapé, 25 fr., divans moquette, 135 fr., une commode noyer, 55 fr. G. Mojon, tapissier, Bôle 40

A VENDRE

lapins et poussines, ainsi que mobilier, soit deux lits complets, deux buffets, table ronde et carrées, chaises et un bureau Louis XV deux corps. S'adresser à A. Frochaux, Champréveyres, Monruz.

A vendre ou à échanger contre du vin blanc,

trois vases

et une certaine quantité de fûts en chêne, bien avinés, contenance 200 à 350 litres. S'adresser à Eugène Franel, Travers.

Seigle

A vendre beau seigle d'automne pour semens, chez Alphonse Béguin, Montmollin.

A vendre

deux lits bois dur, une place, bien conservés, avec sommier et trois-coins, 300 fr., un canapé bois dur en bon état, 60 fr. — « La Fourmi », Marin.

On offre à vendre

100 stères foyard

à 27 fr. 50

100 stères sapin

à 18 fr., le tout de 1er choix, rendu à domicile. S'adresser à M. Léo Gédet, Parcs 59.

N'OUBLIEZ PAS que la **Teinturerie O. THIEL & Cie** Fbg du Lac 15-17 Grande Promenade

Nettoie à sec et teint très rapidement et aux meilleures conditions tous les vêtements défraîchis

PRESSING
Livraison immédiate
Service à domicile
Téléphone 7.51

A vendre, à bas prix, plusieurs excellents

calorifères

et poêles en catelles. S'adresser à Vouga, Champ-Bougin 42.

A VENDRE

trois ovales de 450 litres, un ovale de 5000 litres, deux fustes de 1000 litres. Fritz Weber, Colombier.

A vendre quelques mille litres bon

vin blanc 1929

S'adresser à A. Jampen, Cortaillod.

Mûres fraîches

Caissette de 5 kg. Fr. 5.—
Caissette de 10 kg. » 9.70
Franco contre remboursement. —
G. RANZONI, Biasca (Tessin).

A vendre, faute d'emploi, à très bas prix,

piano

usagé, en parfait état. — Villa « Clair Mont », Bachelin 6.

Ancienne maison **offre à crédit**

Meubles - Literies
Machines à coudre
Régulateurs
Gramos - Radios
BAS PRIX

Catalogues et conditions gratis.

Discrétion absolue. Ecrire sous MC 1506 J aux Annonces-Suisses S. A., Bienne.

A vendre

un canapé, une raquette tennis, quatre stores de fenêtres, un éclairage à gaz, bec renversé. Objets usagés en bon état. — Fontaine-André 28, rez-de-chaus.

Feuille d'Avis de Neuchâtel

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

APOLLO-SONORE DU 12 AU 18 SEPTEMBRE Dimanche dès 2 h. 30, matinée permanente **APOLLO-SONORE**

Un programme éclatant — Un magnifique film sonore parlant français

d'après le célèbre roman de Mme H. Garnier:

QUAND NOUS ÉTIONS DEUX

Une production d'une empoignante humanité, encadrée avec infiniment d'art et de charme. Interprétée par A. ROANNE et A. ROBERTE

Les exceptionnels dessins animés sonores: **MICKEY S'EN VA T'EN GUERRE**

ATTENTION ! Les faveurs ne sont valables que les lundi et mardi. Pour éviter la cohue, nous prions notre honorable clientèle de se présenter à la caisse le plus tôt possible
Téléphone 11.12

C'est trop fort!

Chapeau et parapluie perdus, et un refroidissement qui me guette! Par bonheur, je puis combattre le mal avec des **Comprimés d'Aspirine.**

BAYER **ASPIRINE** unique au monde

Prix du tube de verre frs. 2.—. Dans les pharmacies.

Profitez des beaux jours...

pour remettre votre literie en ordre

Même par temps pluvieux, nous cardons votre crin en plein air grâce à notre terrasse couverte. Devis gratis

Atelier de tapissier J. PERRIRAZ

Magasin Faubourg de l'Hôpital 11 (Téléphone 99)

AUTOMOBILISTES, amenez-nous

votre voiture et nous vous conseillerons utilement pour

LA REVISER
LA RÉPARER
OU LA TRANSFORMER

Peinture de carrosseries par procédé ORIGINAL DUCO

USINES **MARTINI S. A.**

SAINT-BLAISE — **(Neuchâtel)**
TÉL. 78.23

Voitures et camions d'occasion à prix avantageux

Enseignement rapide et approfondi de la

langue allemande

ainsi que l'anglais, l'italien, l'espagnol, etc... Cour commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme. — Demandez prospectus gratuit à

Ecole de Commerce Gademann, Zurich

RYCHNER FRERES & Cie

Faubourg de l'Hôpital **NEUCHATEL** Téléphone 222

ASPHALTAGES en tous genres

Trottoirs, cours, caves, buanderies, chambres de bains, terrasses et balcons, ponts et tunnels, fondations
ISOLATIONS — TOITURES
Neuf --- Transformations --- Réparations

Institut de Maturité

Dr LANDOLF

800 m. HEIDEN Appenzell

(précédemment Institut «Pestalozzianum», Brougg)

Préparation soignée à tous les examens. Maturité fédérale, politechnique. Enseignement individuel en petites classes. Internat distingué. Chambre à un lit. Nourriture excellente et saine. Sports d'hiver et d'été. Situation magnifique sans poussière et brouillard, dans les préalpes. Bonnes références.

Directeur: R. Landolf, docteur en philosophie.

Mlle CLOTILDE TREYBAL

PROFESSEUR au CONSERVATOIRE

RUE LOUIS-FAVRE 3

a repris ses leçons particulières de violon

Cordonnerie Romande

Tél. 13.43 ANGLE GRAND'RUE ET BAS DES CHAVANNES Tél. 13.43
NEUCHATEL

Ressemelage complet

MESSIEURS		DAMES
6.90	Emploi exclusif du cuir de Vevey. Tannage en fosse et à l'écorce	**5.90**
1.50	Supplément cousu main	1.25
9.50	Crêpe Ressemelage complet, double semelle	8.50
	Snow-boot Ressemelage complet	4.75
	Teinture de chaussure (toutes teintes mode) par nouveau procédé, la paire Fr.	2.75
	Teinture en noir . . . . . la paire Fr.	1.25

☞ Les colis postaux sont retournés dans le plus bref délai
Travail garanti très soigné. André COCHARD.

Section de Neuchâtel

Reprise des cours d'entraînement

le lundi 15 septembre 1930, à 20 h. 15 au Collège latin

Les inscriptions se font aux cours, le lundi soir. Tous renseignements préalables sont fournis par le président, M. Maurice Montandon, prof., rue Bachelin 9. Téléphone 9.92.

Ecole „Bénédict"

Mlle J. ROLAND
Cours de langues étrangères d'après méthode nouvelle
Sténo-dactylographie — Sténotypie
Leçons particulières

15 septembre 1930

Ouverture des cours, inscription tous les matins Terreaux 9 (Maison Schelling & Co) Téléph. 19.81

Le 15 octobre COMMENCEMENT des nouveaux

Cours semestriels annuels et bisannuels

comprenant toutes les
BRANCHES COMMERCIALES
Comptabilité - Arithmétique - Correspondance
Droit commercial - Sténo-dactylographie, etc.
ainsi que les
LANGUES MODERNES
(Allemand, anglais, français, etc.)
Diplôme commercial

Prospectus et programme détaillé par la Direction de

L'Ecole LEMANIA, Lausanne

Semus?.....

Signifie: Association suisse des fabricants de meubles. Donc les meubles de cette marque vous offrent toutes garanties.

Vendeur à Neuchâtel: J. PERRIRAZ, ameublement

11, Faubourg de l'Hôpital. Téléphone 99

Cinéma du Théâtre

DU VENDREDI 12 AU JEUDI 18 SEPTEMBRE

UN SUPERBE PROGRAMME. LA TOUTE DERNIÈRE CRÉATION DE JACKIE COOGAN

LE RAPPEL avec Claire Windsor et Herbert Rawlinson

« Le Rappel », film exquis d'un sentiment humain qui émeut tous ceux qui se souviennent de l'affection maternelle, c'est-à-dire tout le monde. Il y a, à côté de l'histoire touchante d'un orphelin, des saillies de gaîté, d'amusantes aventures qui déridents toujours très opportunément. C'est un triomphe de plus à l'actif de cet artiste si agréablement primesautier qu'est Jackie COOGAN

Au programme: Un grand film d'aventures **LES HOMMES DE LA NUIT**

Interprété par: NORMA SHEARER, LAWRENCE, GWEN LEE

Location ouverte tous les jours chez Mlle ISOZ, sous l'Hôtel du Lac

Dimanche, Matinée à 3 heures

ABONNEMENTS pour le 4me trimestre

Paiement, sans frais, par chèques postaux jusqu'au 4 octobre

En vue d'éviter des frais de remboursements, MM. les abonnés peuvent renouveler dès maintenant à notre bureau leur abonnement pour le 4me trimestre, ou verser le montant à notre

Compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements (formulaires verts), qu'il suffit de remplir à l'adresse de la Feuille d'avis de Neuchâtel, sous chiffre IV 178.

Le paiement du prix de l'abonnement est ainsi effectué sans frais de transmission, ceux-ci étant supportés par l'administration du journal.

Prix de l'abonnement: **Fr. 3.75.**

Prière d'indiquer lisiblement, au dos du coupon, les **nom, prénom et adresse exacte** de l'abonné.

Les abonnements qui ne seront pas payés le 4 octobre, feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal, dont les frais incomberont à l'abonné.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

FÊTE NEUCHATELOISE DES MISSIONS

à Peseux, le dimanche 14 septembre 1930

10 h. Culte au Temple avec prédication de M. Pierre Loze, missionnaire à Lourenço-Marquès.
12 h. Pique-nique. En cas de beau temps, dans le jardin du Foyer (Café de tempérance de Peseux, vis-à-vis du temple). En cas de mauvais temps, au Foyer même.
13 h. Réunion des souscripteurs des diverses missions.
14 h. Grande réunion missionnaire au Temple.
Tous les amis des missions sont cordialement invités.

Pour vos courses en autocar
Pour tous transports
Pour tous déménagements

adressez-vous à

F. WITTWER

Chemin du Rocher 1 - Téléph. 16.68

Chaussures BERNARD

NOUVELLES GALERIES

VOYEZ CES PRIX!

DAMES		MESSIEURS	
Bride, brun, talon Louis XV, fantaisie	14.80	Richelieu noir	19.80
Décolleté, crêpe de Chine noir, tal. Ls XV,	12.80	Richelieu brun, cousu main	23.80
» vernis et daim noir, » » »	16.80	Vernis, couture au milieu	26.50
A bride, daim brun, talon Louis XV	19.80	Bottines noir, boxcalf	19.80
Richelieu brun fantaisie, talon bottier.	19.50	Souliers ferrés.	18.50

Feuilleton
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Les coups d'épée de M. de la Guerche

par 60

Amédée ACHARD

Mathéus repoussa l'arme dans sa gaîne.

— Vous avez raison, reprit-il, céder au premier mouvement, quelle folie !... qu'on porte le prisonnier dans la chambre verte ; nous verrons demain s'il est en état de me revoir.

On appelait la chambre verte un cachot enfoncé sous les fondements du château, et taillé dans une pierre sur laquelle l'humidité étendait un enduit de mousse verdâtre et gluante. De là son nom. Le jour n'y pénétrait d'aucun côté ; on y parvenait par une porte basse en fer massif. Quelques fétus de paille se voyaient dans un coin. On y déposa Renaud qui ne remuait pas. On aurait pu croire qu'il était mort si les battements irréguliers du pouls n'eussent indiqué la présence de la vie dans ce corps robuste. Le médecin fit placer une lanterne contre le mur, et sous la lanterne une cruche pleine d'eau et un morceau de pain noir.

— Soyons humains ! dit-il.

Le jour où Renaud subissait cette terrible épreuve, Armand-Louis ne trouvait sur sa table qu'une croûte de pain dure comme un caillou et un pot à demi plein d'une eau saumâtre. Il entrait dans les principes de Mathéus de ne point avoir d'injuste préférence. La nourriture égalisée entre ses deux pensionnaires, ainsi qu'il appelait quelquefois M. de la Guerche et M. de Chanfontaine, il crut honnête de rétablir l'équilibre dans les logements.

— C'est pourquoi Armand-Louis fut conduit dans la chambre rouge.

On appelait de ce nom au château de Rabennest un caveau creusé sous la tour du Corbeau, et taillé dans un filon de granit couleur de brique.

On apercevait les mêmes débris de paille dans un coin, et le long des parois certains crochets d'un aspect sinistre.

Une lanterne fut suspendue à l'un de ces crochets, une cruche d'eau et un quartier de pain noir placés sous la lanterne.

Un des valets qui accompagnaient Mathéus dans cette visite souterraine jeta dans un coin un paquet de cordes et quelques boulets de fer armés d'un anneau.

— Monsieur le comte, nous causerons demain, dit le gouverneur.

Il n'y avait pas en ce moment dans toute l'Allemagne d'homme plus heureux que le seigneur Mathéus Orlscopp. Il avait tout à profusion, bonne table et cave abondante, lit bien chaud et bière fraîche, serviteurs nombreux empressés autour de lui, et gibier gras dans la forêt voisine, de l'or dans ses poches, des potences sur ses tours et la protection d'un puissant seigneur qui avait besoin de lui. Et pour couronner cette existence fortunée le plaisir délectable de tourmenter lentement et voluptueusement deux braves gentilshommes qu'il haïssait du plus profond de son âme ténébreuse.

Certes, il n'eût pas échangé les félicités de cette vie contre aucune autre, si brillante qu'elle fût. Il les comparait en esprit aux joies de ce séjour aimable qu'il avait fait aux environs de Malines, lorsqu'en compagnie du digne don Gaspard d'Albacète y Buitrago, il savourait les plus délicieux vins d'Espagne que leur offrait une main généreuse. Quelle différence cependant ! Alors il agissait pour le compte d'autrui et sous les ordres d'un chef, tandis qu'à présent il avait pour guide et pour conseiller son seul caprice.

L

Le secours du hasard

Telle n'était pas la situation d'esprit dans laquelle se trouvaient Magnus et Carquefou que nous avons laissés sur la route d'Halberstadt après leur rencontre avec l'homme à la jambe cassée.

Aux portes d'Halberstadt, où ils étaient arrivés dans la nuit après une marche forcée, ils apprirent qu'on n'avait vu ni troupe de cavaliers, ni carrosses, ni prisonniers.

— Voilà quatre jours, leur dit un bourgeois, que personne ne passe par ici. Il y a un régiment suédois à deux lieues, vers le nord, un régiment croate à une lieue, vers le midi, si bien que personne n'ose s'aventurer sur les routes.

— Le coquin nous aurait-il trompés? dit Carquefou qui pensait au blessé.

— Non, il avait trop peur, répondit Magnus... Le scélérat que nous poursuivons aura changé de direction.

Ils revinrent tristement sur leurs pas. Tout indice s'effaçait. Ils marchaient au hasard dans un pays inconnu, et par des chemins hostiles où mille dangers pouvaient surgir à tous les pas. Combien de maraudeurs n'y rencontrait-on pas ! Combien de partisans toujours en quête de belles armes et de bons chevaux ! mais aucune considération ne pouvait empêcher Magnus et Carquefou de persévérer dans leurs desseins, et s'ils pensaient par hasard aux périls dont leur entreprise était semée, c'était seulement dans la crainte qu'un accident ne leur permît pas d'y consacrer tout leur temps et tous leurs soins.

Ils exploraient chaque bourg, chaque village, chaque hameau ; le passage de Mathéus n'avait pas laissé plus de trace que la fuite d'une anguille entre les roseaux d'un étang. Ces nouvelles déconvenues, bien loin d'abattre la résolution de Magnus, avaient pour effet de l'exaspérer. Il ne pouvait prononcer le nom de Mathéus Orlscopp sans pâlir. Jamais haine pareille n'avait mordu son cœur.

Un soir qu'il dépêchait à la hâte un morceau de pain et une tranche de viande froide à la porte d'une taverne, Magnus remarqua une espèce de soldat qui le considérait attentivement. Le vieux reître, qui ne cherchait qu'une occasion d'interroger les gens, se dirigeait déjà vers le soldat, lorsque celui-ci se levant :

— Par hasard, camarade, dit-il, n'étiez-vous point à l'hôtellerie d'un coquin qu'on appelle maître Innocent, et n'y soupiez-vous pas avec deux gentilshommes le mois dernier ?

— Si vraiment... les connaissez-vous?... savez-vous où ils sont ? s'écria Magnus.

— Je les connais pour de braves soldats... et moi qui ai contribué à les garrotter, ils m'intéressent plus que je ne saurais le dire.

— Ah ! vous étiez avec Mathéus Orlscopp ! dit Magnus qui mit la main sur la garde de Baliverne.

— Eh ! là ! là ! ne nous fâchons pas! Je vous dis que ces braves jeunes gens m'ont gagné le cœur par leur vaillante humeur. Quant à ce Mathéus, c'est un bandit auquel je ne serais pas fâché de jouer un méchant tour... Il y avait deux pièces fausses dans les seize thalers qu'il m'a donnés.

— Jour de Dieu ! si vous me mettez sur ses traces, eussé-je mille ducats, ils sont à vous !

— Alors, camarades, tournez plus vers le sud. Le seigneur Mathéus a renoncé à son premier projet d'aller à Halberstadt. Vous le trouverez, j'imagine, du côté de Stolberg, et s'il vous plaît que je vous serve de guide, j'ai idée que nous le rattraperons. Rudiger a bon pied et bon œil.

— Tope là, tu es à nous, je suis à toi, dit Magnus.

— Et à nous deux nous faisons la paire, ajouta Carquefou qui donna une vigoureuse poignée de main à leur auxiliaire.

Rudiger, on s'en souvient, était l'un des cavaliers que Mathéus avait congédiés, au moment où il lui parut que leur sympathie pour M. de la Guerche et pour Renaud acquérait de trop grandes proportions.

Il prit un chemin de traverse, fit quatre ou cinq lieues en plein bois, traversa une rivière à gué et retrouva les traces de Mathéus.

Magnus faillit l'embrasser.

— Ah ! si j'avais les mille ducats ! dit-il.

Rudiger se mit à rire.

— Bah ! s'écria-t-il, cela me paraît original et divertissant de faire quelque chose pour rien. Ça me change !

On poussa plus avant ; la confiance était rentrée dans le cœur des trois compagnons ; les chevaux eux-mêmes, comme s'ils avaient eu conscience de ce qui se passait dans l'esprit de leurs maîtres, marchaient d'un pas plus élastique.

On resta dans la bonne voie pendant six lieues encore, puis les indices cessèrent tout à coup. Mathéus et sa troupe semblaient s'être évanouis comme une procession de fantômes.

Magnus, Carquefou et Rudiger battirent la campagne dans tous les sens et séparément, fouillant les cabanes et les auberges et ne laissant pas passer un voyageur sans l'interroger. Rudiger était de cette race de chasseurs qui s'acharnent sur une piste. Il rentra le soir au rendez-vous, l'air morne et abattu.

— Ah ! le maudit renard, il a rompu sa voie ! dit-il.

Magnus était pris d'une grande tristesse ; pour la première fois, il sentait que le courage l'abandonnait. L'abattement de Carquefou n'était pas moindre.

— Bonté du ciel ! murmura-t-il, si Magnus pleure, tout est perdu !

Ils étaient alors dans la salle commune d'une méchante hôtellerie où buvaient des rouliers, des chasseurs, des voyageurs de toutes sortes. Une troupe de bohémiens s'étant arrêtée à la porte, Rudiger sortit, emmenant Carquefou pour se mêler à leur campement et les interroger.

Magnus, la tête dans ses mains, Baliverne sur ses genoux, resta dans son coin. Il lui semblait qu'il y avait un gouffre noir devant ses yeux.

Un jeune garçon d'une quinzaine d'années entra, tenant à la main un oiseau.

— Est-ce étonnant ! dit-il à l'hôtesse qui dressait le couvert des voyageurs, voilà encore un oiseau qui porte au cou un bout de papier tenu par un fil. C'est le troisième que je prends depuis quinze jours. Tenez, voyez, il y a des mots écrits sur le papier.

L'enfant s'approcha.

— C'est impossible ! dit-il, la pluie a lavé l'encre ; il n'y a qu'un mot que je puis déchiffrer : toujours le même !

Il posa le papier sur le fourneau pour le faire sécher ; quelqu'un ouvrit la porte, et un courant d'air porta le papier jusqu'aux pieds de Magnus.

Machinalement, il le ramassa et le tordit entre ses doigts.

— Regardez, reprit l'enfant, ne dirait-on pas qu'il y a là, tout au bas, trois mots. Il semble que ce soit le nom d'un homme. On lit aisément le premier, n'est-ce pas Armand... puis le reste disparaît...

Magnus sauta sur ses pieds. Ses yeux dévorèrent le papier, et il reconnut l'écriture de son maître.

— Armand... Armand-Louis de la Guerche ! c'est cela ! dit-il en pleurant.

Il embrassa le petit garçon, qui le regardait tout effaré.

Lorsque Rudiger et Carquefou rentrèrent, ils trouvèrent Magnus à genoux, la tête nue, les mains jointes, le visage rayonnant.

— O mon Dieu, vous êtes bon ! Mon Dieu ! je crois en vous ! disait-il.

— Qu'est-ce ? dit Rudiger.

Magnus sauta au cou de Carquefou.

— Ah ! cette fois je le tiens ! reprit-il.

— Qui ?

— Eh ! parbleu ! Mathéus.

— Tu l'as vu ?

— Non ! mais regarde. Va ! je te dis que je le tiens. (A SUIVRE.)

Archéologie égyptienne

Les fouilles françaises

Un Neuchâtelois y prend part

M. Georges Meyer résume dans le « Temps » les résultats des fouilles entreprises par l'institut français d'archéologie en Haute Egypte, et, tout particulièrement, à Deir-El-Médinet, à Thèbes et à Médamoud, à 11 kilomètres au nord de Louqsor.

1. Campagne de 1928 : Découverte de la tombe inviolée, ce qui est très rare, sur le site, d'Ari-Nefer. Ce personnage était un serviteur de la « place de Vérité », architecte ou maçon, qui avait été enterré avec sa femme et son enfant. Plusieurs « coudées » furent trouvées dans cette tombe ; le mobilier funéraire, découvert intact, n'était pas très riche ; mais il est fort intéressant de l'avoir trouvé « in situ » et la place des objets a été minutieusement observée et relevée par les archéologues. Les pièces les plus belles étaient : un manche d'éventail en ébène, deux statuettes dites « oushabti », une petite vaisselle rituelle en cuivre, etc. ;

2. Campagne de 1929 : Un ensemble de chapelles non funéraires datant de la dix-neuvième dynastie fut découvert l'an dernier ; leur dispositif rappelle celui des chapelles découvertes à Tell-El-Amarna par les archéologues anglais de l'« Egypt Explorator Fund ». La chapelle comprend une cour, une grande salle munie de banquettes, un pronaos précédant trois naos ; des amphores fichées en terre devaient servir aux libations. Les débris trouvés donnent à M. Bruyère des motifs de croire que l'une de ces chapelles était dédiée à la déesse hippopotame « Toueris », les autres respectivement à deux pharaons qui avaient leur culte dans la nécropole : Aménophis Ier (dix-huitième dynastie) et Séti Ier (dix-neuvième).

Un puits et un caveau funéraire creusés dans le roc furent également découverts ; d'aspect assez pauvre, ils contenaient cependant un sarcophage en bois ayant appartenu à Amen-Em-Hat, vizir inconnu de la douzième dynastie ;

3o « Campagne de 1930 » : L'institut français a eu la bonne fortune de retrouver, au cours de l'hiver dernier, une belle tombe qui avait été vue en 1867 et décrite par le grand archéologue allemand Lepsius et qui, depuis cette date, avait été perdue : la tombe du chef d'ouvriers Anherkhaoui. Un morceau de paroi peinte avait été rapportée par Lepsius à Berlin, mais tout avait été loin d'être enlevé ; il reste beaucoup de peintures toujours inspirées par le Livre des Morts et qui sont parmi les plus belles et les plus intéressantes de la nécropole. La tombe fut réparée cette année par les soins de l'institut français de manière à la garantir des causes de dégradation et elle est maintenant aisément accessible.

Déjà, au cours des campagnes précédentes, les savants français avaient trouvé à cet endroit des débris de papyrus et surtout d'« ostraca » (tessons inscrits), mais, en 1930, en enlevant les déblais qui recouvraient la partie méridionale du site, c'est une véritable bibliothèque qui est sortie de terre. Certains de ces « ostracas » (terre cuite ou calcaire) portent des dessins, des esquisses pleines de verve et de vie, d'autres, en très grand nombre, des textes — quelquefois des textes littéraires connus, — le plus souvent, des comptes, des lettres, documents d'un prix inestimable pour nous faire connaître la vie de cette population thébaine au temps de la dix-neuvième et de la vingtième dynastie.

Telles sont brièvement résumées les principales découvertes effectuées récemment sur le site de Deir-El-Médinet par les savants français de l'institut d'archéologie orientale du Caire. Ces fouilles auxquelles ont autrefois travaillé MM. Gauthier, Saint-Paul Girard et Kuentz sont depuis plusieurs années dirigées par M. B. Bruyère assisté de deux jeunes égyptologues étrangers MM. Nagel, de Neuchâtel, et Cerny, de Prague; leur résultat présente un intérêt considérable non seulement archéologique, mais aussi historique et leur mise en œuvre contribuera à préciser et à élucider l'histoire de la succession des nombreux rois qui régnèrent à Thèbes à la fin du moyen Empire et au début du nouvel Empire.

Les manifestations sportives de dimanche

FOOTBALL

La quatrième journée du championnat suisse

promet d'être intéressante, onze rencontres, figurant au programme de la première ligue.

On attendra, à Neuchâtel, avec impatience le résultat de Cantonal contre Urania, dont la composition n'est pas aussi formidable qu'on voulait bien le dire, il y a quelques semaines encore ; les joueurs annoncés ne sont pas venus ou n'ont pas obtenu les autorisations nécessaires. Et c'est une raison de plus pour les nôtres d'obtenir un résultat honorable.

En Suisse centrale, deux clubs de Bâle, Old Boys et Concordia, débuteront en championnat ; nous serons dès lors fixés sur leur valeur approximative cette saison. Il en sera de même avec Lugano, qui jouera son premier match contre Young Fellows ; nous pourrons reprendre dès dimanche prochain nos essais de pronostics.

Voici le relevé des rencontres :

Urania - Cantonal ; Bienne - Servette ; Chaux-de-Fonds - Etoile ; Fribourg-Carouge.

Old Boys - Soleure ; Concordia - Aarau ; Young Boys - Bâle.

Blue Stars - Zurich ; Bruhl - Saint-Gall ; Winterthour - Grasshoppers ; Lugano - Young Fellows.

Championnat IIme ligue

Suisse romande. — Carouge - la Tour; Stade Nyonnais - Forward ; Montreux - Villeneuve ; Monthey - Renens ; Stade - Fribourg ; Sylva - Racing ; Couvet - Concordia.

Suisse centrale.— Sportgesellschaft - Bözingen ; Young Boys - Madretsch ; Bienne - Lucerne; Liestal - Black Stars; Allschwil - Olten ; Old Boys - Bâle.

Suisse orientale. — Blue Stars - Seebach ; Young Fellows - Wohlen ; Oerlikon - Lugano ; Baden - Zurich ; Locarno - Juventus ; Bruhl - Schaffhouse; Winterthour - Romanshorn ; Frauenfeld- Töss ; Veltheim - Arbon.

Matches amicaux

Blue Stars - Nordstern ; Zurich - Berne.

Matches internationaux

A Helsingfors : Finlande - Suède ; à Bruxelles : Belgique - Hollande.

Italie : Coupe de l'Europe centrale : Ambrosiana - Ujpest.

Championnat neuchâtelois

Série B. — Groupe I : Cantonal III - Couvet II. — Groupe II : Boudry II - Corcelles I.

Série C. — Groupe I : G. C. Ticinesi I - Môtiers I ; Noiraigue I - Comète II. — Groupe II : Neuveville II - Audax I ; Châtelard I - Hauterive I ; Béroche II - Corcelles II. — Groupe III : Chaux-de-Fonds IVb - Chaux-de-Fonds IVc ; Etoile IVb - Sylva III.

LAWN-TENNIS

Berne contre Neuchâtel

Les meilleurs joueurs et joueuses du Berne T. C. et ceux de notre club de tennis, se rencontreront demain, en match amical, sur les excellents courts des Cadolles.

Deux parties sont à relever ; le simple que disputera notre champion neuchâtelois, M. Robert-Tissot contre M. W. Steiner, champion national junior, et le double que joueront MM. Emer DuPasquier et Eric Billeter contre la bonne équipe formée de MM. W. Steiner et Yenny.

Les simples se disputeront le matin, dès 10 heures ; les doubles et les doubles mixtes se joueront dès 14 h. 30.

C'est à une quinzaine de parties que les amateurs de tennis pourront assister.

Equipe de Neuchâtel : Dames : Mlle M. Borel, Mme E. DuPasquier, Mme D. Berthoud. — Messieurs : MM. Robert-Tissot, Emer DuPasquier, E. Billeter, A. Billeter, F. Berthoud, P. Berthoud.

DANS LES AUTRES SPORTS

AUTOMOBILE. — Giublasco : Course du kilomètre lancé.

CYCLISME. — Zurich : Championnat suisse par équipes sur route.

TENNIS. — Montreux : Tournoi international.

MARCHE. — Lausanne : Epreuves de marche Tour du Léman, Rolle - Lausanne, Genève - Lausanne.

MOTOCYCLISME. — Malters : Course de côte Malters - Schwarzenberg. — Monza : Grand Prix des nations.

Emissions radiophoniques

d'aujourd'hui samedi

(Extrait du journal « Le Radio »)

Lausanne : 6 h. 30, 13 h. et 20 h., Météo. 20 h. 30, Concert militaire.
Zurich : 15 h., Chants. 16 h., Trio. 17 h. 15, Accordéon. 17 h. 50, Piano. 18 h. 30 et 19 h. 30, Conférence. 20 h., Quintette. 20 h. 30, Comédie.
Berne : 15 h. 56, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 16 h. et 21 h. 40, Orchestre de la ville. 20 h., Lectures. 20 h. 30 et 22 h. 15, Orchestre du Kursaal.
Munich : 20 h., Soirée variée.
Langenberg : 20 h., Soirée joyeuse.
Londres (Programme national) : 13 h., Musique légère. 15 h. 30, Orchestre. 18 h. 45, Musique de Beethoven. 19 h. 30, Orchestre militaire. 21 h., Airs d'opéra.
Vienne : 20 h. 05, Farce.
Paris : 12 h. 30, 20 h. 45 et 21 h. 30, Concert. 19 h. 30 et 20 h., Lectures.
Milan : 19 h. 30, Musique variée. 21 h. 15, Concert varié.
Rome : 21 h. 05, Concert varié.

Emissions du dimanche

Lausanne : 9 h. 45, Culte. 16 h., Concert. 16 h. 45, Orchestre. 20 h. 10, « Aïda » de Verdi.
Zurich : 11 h., Orchestre de la station. 16 h., Lectures. 20 h., Chansons. 21 h., Orchestre.
Berne : 10 h. 45, Musique de chambre. 11 h. 15, Echecs. 12 h. 45 et 20 h. 30, Orchestre. 14 h. 15, Causerie. 14 h. 45, Concert. 16 h. 45 et 21 h. 30, Orchestre de la ville. 20 h. 30, Orchestre du Kursaal. 21 h., Piano.
Munich : 20 h., Orchestre de la station. 22 h., Conférence.
Langenberg : 20 h. 10, Opérette.
Berlin : 20 h., Orchestre.
Londres (Programme national) : 15 h., Cantate de Bach. 16 h. 15, Concert. 17 h. 30, Piano. 21 h. 05, Orchestre et chant.
Vienne : 20 h. 05, Pièce.
Paris : 12 h., Causerie religieuse. 12 h. 30, Musique religieuse. 13 h., 14 h., 20 h., 20 h. 45, 21 h. 30 et 22 h., Concert.
Milan : 19 h. 30, Musique variée. 20 h. 30, « La rose de Stamboul » de Léo Fall.
Rome : 21 h. 05, Musique italienne.

LES CINEMAS

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

A l'APOLLO : Quand nous étions deux. — Ce beau film réalisé par Léonce Perret, l'auteur de tant de succès, tiré d'un roman d'Huguette Garnier, que nos lecteurs connaissent, a soulevé hier soir un véritable enthousiasme.

« Quand nous étions deux » nous conte l'histoire d'un jeune couple très heureux dont le bonheur se voile un jour d'une faiblesse de l'époux. L'émotion du roman, la jeunesse qu'il recèle, tout le romanesque tendre du sujet prennent à l'écran sonore une ampleur exceptionnelle, une ferveur qu'on chercherait en vain dans un film muet. Imaginez ce que peut donner un thème pareil avec des interprètes aussi sensibles qu'Alice Roberte et André Roanne, des artistes qui émeuvent par leur sincérité et par leur simplicité.

Léonce Perret a dû faire preuve de tact, de goût et d'esprit, la mise en scène est vivante et mouvementée, les intérieurs richement meublés, l'enregistrement impeccable.

AU CAMÉO : Le voleur de Bagdad est une œuvre parfaite. Les exploits fantastiques de Douglas Fairbanks, la splendeur en même temps que la beauté des décors, les sous-titres mélodieux, comme une complainte d'Arabie, l'émouvant accompagnement musical, tout tend à faire de cette production un spectacle remarquable et unique. L'enthousiasme de « Doug » domine dans l'œuvre et se communique à tous les spectateurs. Voir Douglas grimper sur l'échelle magique, sa course sur le tapis magique, galopant sur un cheval ailé, luttant sous mer contre une pieuvre gigantesque, voilà qui est fantastique. Anna-May Wong, la charmante petite poupée chinoise, est merveilleuse dans le rôle de l'esclave ; de jolies actualités. Voilà un programme riche et de bon goût.

CACHOL crème dentifrice blanchit les dents tonifie les gencives

Café-Restaurant Lacustre à Colombier
Dimanche 14 septembre, dès 13 heures
Vauquille - Répartition au sucre
organisée par la Société de gymnastique « Hommes » de Colombier
Invitation cordiale. Le Comité.

HOTEL DES ALPES – GORMONDRÈCHE
Dimanche 14 septembre, dès 13 heures
Répartition au sucre
Se recommande, la tenancière.

Dimanche 14 septembre 1930 dès 14 h.
DANSE
dans les établissements ci-dessous :
Restaurant du Mail
Orchestre : « The Six Lucky Boys » (six musiciens)
Café lacustre, Colombier
Excellent orchestre
Grande salle du Restaurant Prahin — Vauseyon
Orchestre « Madrino » (cinq musiciens)
HOTEL DU VIGNOBLE – PESEUX
BONNE MUSIQUE

Funiculaire de Chaumont
Réduction de taxe dimanche 14 septembre à l'occasion de la
FÊTE CHAMPÊTRE
organisée par la MUSIQUE MILITAIRE
Prix du billet la Coudre-Chaumont et retour fr. 1.80; enfants demi-place.
Horaire spécial renforcé, tramway et funiculaire.

LA ROTONDE NEUCHATEL
Dimanche, 14 septembre, après-midi et soir
THÉ-DANSANT AVEC THÉ-CONCERT
Orchestre : THE ARIZONA-CLUB, du Kursaal, ZURICH
ENTRÉE LIBRE

Enfin
Neuchâtel aura le privilège de voir dès mercredi 17 septembre, la fameuse satire sur le parlementarisme de Jacques FEYDER, qui fut interdite en France
POURQUOI ?
Les Nouveaux Messieurs
avec Gaby MORLAY, Henri ROUSSEL, Albert PREJEAN
Deux heures d'humour
Cinéma Caméo

PETIT HOTEL CHAUMONT
Samedi et dimanche
Tripes à la Milanaise et neuchâteloise
Petits coqs
Croûtes aux morilles
Spécialités diverses

CAMÉO
Du mercredi 10 au lundi 16 septembre
Dimanche, matinée dès 2 heures
La reprise du chef-d'œuvre de Douglas Fairbanks
dans
Le voleur de Bagdad
Prochainement : Le film extraordinaire de Jacques Feyder
Les nouveaux messieurs
Le silence est d'or. Je vais au CAMÉO

Café des Saars
tous les samedis
Soupers tripes

BATEAUX A VAPEUR

Samedi 23 septembre
Fête de nuit dès 20 h.
Bateaux illuminés
Prix fr. 2.—
Société de navigation.

HOTEL DU CERF
Dimanche soir et lundi
gâteau au fromage
ancienne renommée
Restauration et soupers sur demande
Se recommande, C. Studer.

Club de Golf
Samedi 13 et dimanche 14 septembre
Championnat d'automne et course au drapeau
Tous les membres actifs sont invités à prendre part au tournoi. Les membres passifs sont cordialement invités à y assister.

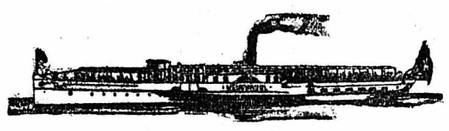
Bateaux à vapeur
Dimanche 14 septembre
si le temps est favorable
Promenade à Portalban et Estavayer

7.45	8.20	10.—	13.35	13 h. 45	Neuchâtel	18.10	18.45	21.—
—	9.15	10.30	—	14 h. 40	Portalban	17.10	—	—
—	9.35	10.55	—	15 h. —	Chevroux	16.45	—	—
7.55	—	—	13.45	—	Serrières	—	18.35	20.45
8.05	—	—	13.55	—	Auvernier	—	18.25	20.35
8.25	—	—	14.15	—	Cortaillod	—	18.05	20.15
8.50	—	—	14.40	—	Ch.-le-Bart	—	17.40	19.50
9.15	—	11.25	15.05	15 h. 40	Estavayer	16.15	17.15	19.25
—	—	12.20	—	—	Yverdon	—	—	18.25

Prix des places (aller et retour) :

de Neuchâtel à Portalban	Fr.	2.—
de Neuchâtel à Estavayer	»	3.20
d'Auvernier à Estavayer	»	3.—
de Cortaillod à Estavayer	»	2.50
de Chez-le-Bart à Estavayer	»	1.70
de Neuchâtel à Yverdon	»	4.—

Société de navigation.

Hôtel de la Croix Blanche - Portalban
Dimanche 14, lundi 15 et mardi 16 septembre
Bénichon
GRAND PONT DE DANSE
Bonne musique
RESTAURATION A TOUTE HEURE — SALÉ DE CAMPAGNE
FRITURE — GATEAUX — BEIGNETS
Se recommande, le tenancier: Joseph Collomb.

Restaurant du Cardinal
SAMEDI ET DIMANCHE
CONCERTS
CHANT, MUSIQUE, JODLER
par la troupe Blümlisalp, *Famille Siegenthaler*
Se recommande : L. RIEKER.

Bénichon d'Estavayer
14 et 15 septembre
Café des Vignerons
Dîners et soupers spéciaux. Jambon de campagne
Consommation de premier choix
Beignets, Cuchaules
Salle au premier — Invitation cordiale
O. Berchier, tenancier.

Hôtels - Pensions - Promenades
Dimanche 14 septembre
SAUT-DU-DOUBS
Aller par la Tourne et retour par la Chaux-de-Fonds où arrêt. Départ : 2 h. Prix fr. 5.50 par personne.
Course au Lac Noir
Départ 8 heures. Prix: fr. 9.— par personne
Minimum 15, maximum 19 places
Inscriptions :
MAGASIN A. GRANDJEAN, cycles, Téléphone 5.62
GARAGE PATTHEY, Seyon 36, Téléphone 40.16

NEUCHATEL - Samedi 13 septembre 1930
Grande Fête de Nuit
Embarcations décorées
Superbe feu d'artifice
Illumination des quais
Production des gymnastes de l'Ancienne
Musique « Les Armes-Réunies », la Chaux-de-Fonds
Places : Quai fr. 1.50; militaires et enfants 50 c.; places assises (bancs), supplément de fr. 1.—; places sur bateaux à vapeur fr. 2.—.
Après la fête, trams et trains retardés dans toutes les directions, sauf pour la ligne Neuchâtel-Lausanne.

CAFÉ DU JURA
TREILLE 7 TÉL. 4.10
Ce soir :
Civet de lièvre
Tous les jours :
Restauration soignée
Se recommande : Antoine RUDRICH

Fermentation du moût
Un cours gratuit théorique et pratique, durée un jour, sur la fermentation du moût et la vinification aura lieu à la Station d'essais viticoles à Auvernier, le mercredi 24 septembre 1930. Les personnes qui désirent participer à ce cours sont invitées à s'inscrire jusqu'au vendredi 19 courant, auprès de la Direction de la Station d'essais qui leur donnera les renseignements nécessaires. P 2584 N

Capitaux à placer
Pour le 1er novembre 1930, Fr. 50,000.— à 5 %, en tranches de Fr. 15,000.- ou 20.000.- contre hypothèques.
Faire offres écrites au notaire D. THIÉBAUD, Bevaix.

On prendrait
jeune fille de 15 à 16 ans, contre petite indemnité, de fin septembre au début d'octobre, environ quatre semaines de vacances, pour tenir compagnie à jeune fille du même âge, d'une famille suisse allemande d'Aarau. — Les intéressés sont priés d'écrire sous A. E. 278 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter
brevet
ne pouvant être exploité. On s'intéresserait aussi à tous genres de commerce. Ecrire sous chiffres H. A. 277 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de Comptabilité
H. Schweingruber
Expert-comptable
Fbg du Lac 29 Tél. 8.06
Organisation - Tenue
Contrôle - Revision

COPEAUX gratuits
ARRIGO, PESEUX

Vos matelas
sont charponnés et remontés pour 8 fr.
chez G. Mojon
tapissier. Ecluse 40

Mariage
Employé, veuf, désire faire connaissance d'une personne active et sérieuse en vue de mariage. Position assurée. Les photos seront rendues. Ecrire à E. C. f. 4, poste restante, Tavannes, Jura-Bernois.

Leçons d'accordéon
sur simple et chromatique. Se rend un jour par semaine à Neuchâtel. Mme Rose Lœffel-Prisi, Saint-Aubin.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est un organe de publicité de 1er ordre.

Nous avisons les sociétés et le public qui ont connu le « FOUR-FOX-BAND » et le « BAND-YOU-JAZZ » que ces deux orchestres ayant fusionné, prendront le nom
d'« Orchestre Rodina »
(quatre musiciens)
Nous nous recommandons auprès de tous pour la danse, musique de concert et classique avec les dernières nouveautés américaines et françaises.
Pour les engagements, s'adresser au Salon de coiffure Marcel, rue des Beaux-Arts, ouvert tous les jours de la semaine jusqu'à 19 heures.

Cours de coupe et de couture
Concert 6
Les cours ont recommencé. Enseignement spécial de la coupe. Pratique. Ebauches. Patrons sur mesures.
Mademoiselle Aubert.

Société de Musique
Le comité de la Société de Musique a pu obtenir que l'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire de Paris donne un concert à Neuchâtel, le dimanche 28 septembre, à 16 heures, au Temple du Bas. — Direction : M. Ph. Gaubert.
Devant la grande demande qui s'annonce pour cet événement musical, le comité de la Société de Musique désire favoriser ses fidèles sociétaires et les prévient qu'ils peuvent se réserver des places auprès du caissier, M. Hermann Pfaff, Place Purry No 7, les lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 courant.
Prix des places : 15, 10, 7, 5 et 3 fr.
N.-B. — Les personnes désirant encore se faire recevoir membre de la Société de Musique sont priées de s'inscrire sans tarder chez M. Pfaff; elles bénéficieront du même privilège.

Temple du Bas - Neuchâtel
Vendredi 19 septembre 1930, à 20 h. 15
CONCERT D'ORGUE
donné par
M. Albert QUINCHE, organiste
avec le concours de
Mlle Hélène SANDREUTER, soprano de Bâle
M. Albert NICOLET, violoncelliste de Neuchâtel
Billets fr. 2.— (timbres compris) au magasin Fœtisch Frères S. A. et le soir à l'entrée.

A Messieurs les propriétaires de chauffages centraux
Pour l'allumage et vérification des chauffages, adressez-vous en toute confiance à Auguste Dubois, chauffeur, à Monruz 30, qui vous donnera toute indication à ce sujet. Il se chargerait encore de quelques chauffages particuliers pour la saison ; prix très modérés. Bonnes références à disposition.

BAUX A LOYER
En vente au bureau de la « Feuille d'Avis »

COURS DE SAMARITAINS
Un cours pour dames, sous la direction de M. le Dr Reymond, sera donné pendant dix semaines, le mardi et le vendredi, à 20 h., s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions. Première leçon, le vendredi 3 octobre prochain. — S'inscrire chez Mlle Spühler, magasin du Tricot, Hôpital 8, contre finance de 5 fr. Le comité.

AVIS DE TIR
Des tirs à balles auront lieu sur la place de tir de Bevaix aux dates suivantes :

Mercredi	17	septembre	de 8 à 16 heures
Vendredi	19	»	de 7 à 17 »
Samedi	20	»	de 7 à 13 »
Lundi	22	»	de 7 à 17 »
Mardi	23	»	de 7 à 17 »
Jeudi	25	»	de 8 à 16 »
Vendredi	26	»	de 7 à 17 »
Mardi	30	»	de 7 à 17 »

Le public est informé qu'il y a DANGER à circuler sur la route et le long des grèves entre la Tuilière et l'Abbaye de Bevaix, ainsi que sur le lac, jusqu'à 3 ½ km. en avant de cette ligne.
P 2506 N Le Cdt de l'E. R. III/2. 30.

ENSEMBLE. — Costume de jersey bleu nattier avec application de même tissu plus foncé. La jupe en forme sera bordée d'un biais également plus foncé. Métrage : 4 m. en 1 m. 30.

COMBINAISON-JUPON. — Voici une combinaison-jupon en linon vert pâle garnie de pois brodés et de dents incrustées.

Un peu de tout

Nous voyons toujours les mêmes tendances de la mode d'hiver. Elle ne nous a pas déçue, et elle poursuit sa marche vers les robes et les manteaux plus féminins, faisant valoir le buste. En plus de cela, les toilettes étant plus longues, les petites personnes paraissent un peu plus grandes.

J'ai vu, comme étant particulièrement intéressante, une série de manteaux et de tailleurs de cuir, travaillés absolument comme du tissu avec des gros plis, des nervures, et légèrement pincés à la taille. Ces vêtements sont courts, pour les jours de pluie.

Des manteaux courts en velours bordés de fourrure, sont très chic et se porteront beaucoup ; on verra aussi quelques capes de coupe nouvelle resserrées dans le milieu du dos par des fronces, s'arrêtant à la taille. Des cols rabattus sur des manteaux genre raglant, d'où partent des bandes de tissus formant écharpe, sont nettement caractérisés et sont coupés dans des tissus assez sombres.

Le drap se portera énormément cet hiver. Ce tissu si facile à travailler se découpera et se garnira très sobrement de ganses et de nervures laissant l'ampleur sur les hanches et surtout dans le dos. Les cols lancés l'hiver dernier, très hauts et faisant éventail se feront plus que jamais.

Pour les manteaux et les tailleurs, pas de couleurs voyantes, mais du noir ou des tons très doux. On dirait que nos couturiers ont choisi tout exprès les tons feuille morte, pour mieux nous faire apprécier le charme de l'automne.

On a aussi choisi les tons grisaille, tons de bruine et de brouillard, pour nous préparer, non pas au charme, mais aux ennuis de l'hiver ; mais ce n'est pas tout, nous n'aurons pas que des couleurs qui engendrent la mélancolie, car les robes d'après-midi et du soir auront toute la gamme des roses, du rouge, du bleu pâle, un peu de violet et du noir garni de blanc.

Et si nous allions voir un peu ce que font les modistes, pour accompagner nos ensembles ! Tout sera assorti. Aussi les toquets en velours noir et blanc se disputent les faveurs avec de grandes capelines de velours soit parme, vert d'eau ou vieux rose. Ils seront soit très grands ou très petits.

GIAFAR.

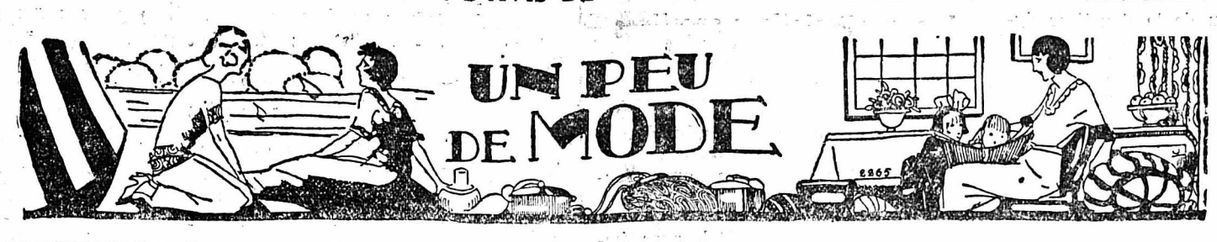

Les tomates

La tomate constitue, non point un aliment, mais plutôt un assaisonnement, un condiment agréable, rafraîchissant et nutritif, estimé des gourmets. Elle arrive à la rescousse pour aiguiser l'appétit émoussé et réveiller la digestion languissante. Grâce à ses propriétés apéritives et rafraîchissantes, elle est principalement estimée des méridionaux qui la mettent, on peut le dire, à toutes les sauces. Il faut, d'ailleurs, rendre justice à Marseille, qui, en 1793, réhabilita la tomate, alors qu'on la considérait comme un poison parce qu'elle appartenait à la famille botanique qui fournit le tabac, la jusquiame, la mandragore, la belladone et conséquemment on voulait lui imputer de nombreux méfaits. Remercions bien haut les Marseillais.

Tomates sautées à la Marseillaise. — Ces tomates se font à la minute. Les essuyer, les couper, enlever les pépins et les placer dans une poêle dans laquelle vous avez préalablement versé trois cuillerées d'huile d'olive. Faire partir vos tomates sur un feu vif, les assaisonner de haut goût avec du sel, du poivre, des épices, les retourner, les cuire en plein sans quitter la poêle ; les retourner une deuxième fois, saupoudrer de persil hâché, d'ail râpé et d'une pincée de chapelure. Dresser vivement sur un plat rond et servir aussitôt.

Tomates à la monégasque. — Ce très joli et excellent hors-d'œuvre se fait avec de toutes petites tomates de la grosseur d'un petit abricot. Prendre pour six personnes : douze tomates, 150 grammes de thon à l'huile, une petite cuillerée à bouche d'oignons et une échalote hachés très finement, les filets de deux anchois, une cuillerée à café de persil haché, deux jaunes d'œufs cuits durs, une cuillerée de moutarde, une cuillerée de sauce mayonnaise épaisse, du persil frisé ou du cresson pour border les raviers.

Choisissez les tomates bien lisses et de belle forme. Levez sur chacune d'elles, du côté de la queue, un couvercle ayant les dimensions d'un gros sou. Faites sortir l'eau et les graines de l'intérieur, en pressant les tomates et en prenant garde de ne pas les déformer. Puis, avec la pointe d'une cuiller à café, aplatissez les rayons charnus de l'intérieur. Cela vous donnera de petites caisses rouges. Rangez ces tomates sur un plat et mettez, à l'intérieur de chacune un grain de sel fin et un soupçon de poivre, quelques gouttes d'huile et de vinaigre, et laissez-les mariner pendant que vous apprêtez la garniture. Hachez le thon assez finement et mettez-le dans un petit saladier. Ajoutez l'oignon, l'échalote, le persil, la moutarde, les jaunes d'œufs hachés finement, les filets d'anchois écrasés en pâte ou passés au tamis et la sauce mayonnaise. Mélangez bien le tout. Emplissez les tomates avec cet appareil, une bonne cuillerée à café dans chacune. Lissez la surface et rangez sur un ravier, entouré de persil ou de cresson.

Tomates farcies. — Prendre des tomates rondes et bien faites. Les couper en travers par le milieu sans les écraser. Faire sortir avec le pouce la pulpe et les graines contenues dans chaque loge. Avec des restes de volaille ou de viande, de la mie de pain, du persil, de la ciboule, du poivre, un peu de beurre, un anchois, le tout haché et pétri, faire une farce dont on emplit toutes les loges des tomates. Recouvrir d'une couche de panure battue avec un œuf entier. Mettre dans le fond d'une tourtière deux cuillerées d'huile. Placer les tomates dessus. Mettre à four doux, mais à feu égal. Au bout de vingt minutes, détacher soigneusement les tomates sans les écraser, dresser sur un plat chaud. Le dessus doit être doré seulement.

MÉLANIE.

TROIS ENFANTS. — Petite robe en batiste blanche, travaillée de plis incrustés. — Modèle en crêpe georgette ou en voile de coton rose pâle, brodé de pois nattier. Le chapeau est assorti. — Très coquette est cette petite robe de cretonne unie et fantaisie.

LES NOUVEAUTÉS
SONT ARRIVÉES
Robes - Manteaux
Lainages - Soieries
WIRTHLIN & Cie

DEUX TOILETTES

Pour des personnes d'un certain âge, voilà deux toilettes tout indiquées, car elles sont très seyantes. — La première est une robe en crêpe de Chine avec des impressions noires et blanches; la jupe sera garnie de plis à la hauteur des genoux. La seconde sera très chic en crêpe satin noir. Le corsage forme boléro et la jupe est garnie de panneaux détachés légèrement plus longs.

CHAPEAU. — Modèle en satin noir deux faces.

PANORAMA TOILETTE

Voici un ensemble trois-quarts qui sera bien agréable à porter pour les premiers beaux jours. La mode étant aux découpes, le modèle en sera largement garni. Un bouton sera posé sur chacune d'elles; un col de renard bien enveloppant complétera cet ensemble. Métrage : 5 m. en 140. — Robe d'alpaga de soie gris clair dont les plis sont terminés en dents. Des incrustations de taffetas en damier forment le devant du corsage et les poignets ainsi que la ceinture. Métrage : 4 m. 50 en 1 m. — Robe de crêpe de Chine beige, garnie de nombreux biais de satin mordoré au corsage et à la jupe, laquelle se termine très en forme. Métrage : 4 m. 25 en 1 m. de crêpe de Chine et 1 m. de satin mordoré. — Voici une robe en velours vert d'eau. Le corsage est monté en empiècement sur une jupe à groupes de plis, très cintré et boutonné sur le devant. On pourra faire le manteau droit de même étoffe, ce qui donnera un joli ensemble. Métrage : 5 m. en 1 m.

En passant

Prenons garde au surmenage

Je viens de lire un chapitre sur le surmenage dont je voudrais vous faire part, amies lectrices, car c'est le plus grand danger auquel nous sommes exposées, et il devient de plus en plus difficile d'y échapper : danger d'autant plus grand qu'il nous diminue et amène des résultats tout à fait opposés à ceux que nous cherchons.

Combien d'enfants deviennent nerveux au contact de parents surmenés ou malades, parce qu'on n'a pas le temps de surveiller leur santé, tandis qu'on s'inquiète de beaucoup de questions secondaires.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas de remède et que nous devons subir ce mal sans chercher à l'enrayer ?

Nous devons persuader à ceux qui sont menacés de chercher à résister à l'entraînement, et aux surmenés d'examiner de façon sérieuse comment ils pourraient échapper à cet engrenage.

L'inconvénient du surmenage, c'est qu'il établit le règne de l'à peu près. Un père, une mère surmenés ne peuvent plus remplir convenablement leur tâche d'éducateurs. Des lèvres d'un apôtre surmené doit tomber forcément cette décourageante parole : « Ne me demandez pas ceci ou cela : je n'ai pas le temps... » Ou, s'il réussit à le faire par un miracle de volonté, ce ne peut plus être avec le meilleur de son intelligence et de son cœur. Le surmené a ce caractère particulier qu'il n'approfondit pas et en se prodiguant de tous les côtés, il ne peut cultiver avec tout le soin nécessaire le champ dont il a la garde.

Il y a en notre temps plus de semeurs que de jardiniers : c'est peut-être ce qui explique comment tant d'œuvres et tant de dépenses d'activité sociale ne donnent pas en réalité ce que l'on était en droit d'en attendre.

On rencontre dans les foyers, comme dans les œuvres, des personnalités dont la valeur individuelle ou la force de volonté, ou encore tout cela, ont fait des êtres qui, accablés d'occupations, restent calmes et accessibles : mais ce sont des exceptions.

Etre fier

Il est un préjugé qui court le monde et qui est surtout enraciné dans le peuple : il dit de ceux qui se distinguent du vulgaire, qui sont sages, rangés, bien élevés : ils sont fiers.

Etre fier, cela peut être une joie de posséder certaines connaissances, certaines qualités, certains privilèges, et c'est un beau sentiment quand il s'attache à de grandes choses. Etre fier, cela préserve des vilénies et des défaillances, mais cela peut devenir un défaut très désagréable quand il semble vouloir écraser les autres de sa prétendue supériorité ; quand on est fier surtout de ses avantages extérieurs, de sa beauté, de sa fortune, de sa belle position.

On voit même des gens qui sont fiers de leur ignorance, de leur médiocrité, de tout ce qu'ils ne possèdent pas et qu'ils envient aux autres. Ils se vantent de leur manque d'instruction, ils affichent leurs mauvaises manières, tandis que les vrais savants, les gens qui ont toujours vécu dans un milieu raffiné et intellectuel, sont d'une grande simplicité d'habitudes et de langage.

Soyons fiers de ce qui en vaut la peine, mais gardons-nous de prétentions exagérées et d'orgueil ridicule.

MYRTIS.

La femme d'aujourd'hui

De tous temps le mariage a été considéré comme le but à atteindre, vers lequel convergeaient tous les efforts. La jeune fille avait tout à y gagner : un mari, un foyer, une position et surtout la considération. Ce qu'étaient pour les femmes ces mariages forcés, on le conçoit aisément : pour beaucoup d'entre elles un vrai martyre. Mais elles ne songeaient point à s'en affranchir, car c'eût été perdre la situation si chèrement gagnée.

Vint la guerre avec sa suite de soucis et de bouleversements, mais dont l'un des rares et bons effets fut d'affranchir la femme de tant de sots préjugés. Les vides laissés par les hommes, obligés de quitter leurs postes, devaient être comblés. C'est alors qu'affluèrent de partout les forces et les bonnes volontés féminines ; dans tous les domaines, elles s'employèrent efficacement.

Il faut le reconnaître avec justice : grâce à sa facilité d'adaptation, la femme se montra dans presque toutes les situations à la hauteur de sa tâche. L'épreuve avait trempé les caractères et tendu les volontés.

La guerre terminée, les hommes revenus, on essaya de refouler la femme dans la position qui avait semblé lui convenir jusque-là et où on l'avait toujours vue. Mais la femme, consciente de sa valeur, sut se maintenir sur les positions conquises par tant d'efforts et de luttes et n'abandonna que de son plein gré la place qu'elle occupait.

Ce ne fut plus, comme jadis, dans la famille seule que la femme chercha et trouva le but de son existence, mais elle prit une large part à la vie. Ce ne fut pas pour la femme une rivalité avec l'homme, mais un travail nécessaire, à côté et indépendamment de lui.

La femme actuelle ne voit plus en l'homme sa seule planche de salut ; mais le mariage sera dorénavant pour les contractants, et après mûre réflexion, une union librement consentie, où les apports seront égaux. La femme ne tendra plus sa main au premier venu commme à un sauveur qui lui offrirait une position et une liberté relatives. La femme ne sera plus obligée, pour sauver les apparences, de maintenir une union malheureuse, si elle s'aperçoit qu'elle s'est trompée ou qu'elle est trompée. Elle pourra facilement trouver la situation qui lui permettra d'élever dignement des enfants et de lutter énergiquement pour l'existence.

Les chances de mariage ont diminué, tout le monde le constate ; mais le nombre de femmes renonçant volontairement au mariage va toujours croissant, car beaucoup d'entre elles ne se sentent pas les aptitudes à créer actuellement une famille. Grâce à son travail, la femme pourra se suffire et mener une vie digne de tous les respects. Un sourire dédaigneux ne plissera plus les lèvres lorsqu'on parlera des célibataires, car la jeune fille, libre de choisir sa voie, aura de son plein gré renoncé au mariage et aura dans la société dont elle sera un membre précieux, autant de valeur que bon nombre de femmes mariées.

Mais que celles qui consentent au mariage soient les égales des hommes et qu'elles travaillent avec eux joyeusement au bien-être de la famille. Le travail de la femme est aussi fécond que celui de l'homme et exige autant d'estime et d'admiration.

Renée BIN.

Les atours d'antan étaient variés et nombreuses les façons de laver.

Aujourd'hui, *les préférences* vont à la Mode et à une façon de laver:

la Méthode Persil

Elle est plus simple, moins pénible, plus rapide et plus soigneuse que les méthodes compliquées d'autrefois, et elle convient aussi bien au linge ordinaire qu'aux étoffes les plus fines.

Vous l'avez adoptée, sans doute?

Linge blanc

La veille, le linge assorti est mis à tremper pour la nuit dans une solution de Henco.

Verser la lessive dans la lessiveuse à moitié remplie d'eau **froide** et y mettre le linge sans le presser.

Le jour de lessive, remplir la lessiveuse à moitié d'eau **froide** adoucie par quelques poignées de Henco.

Allumer seulement alors et laisser cuire le linge de 15 à 25 minutes en le remuant de temps en temps.

Dissoudre la quantité requise de Persil à l'eau **froide** et dans un récipient à part.

Laisser tiédir, puis rincer à fond à l'eau chaude d'abord, froide ensuite.

La laine, la soie naturelle et artificielle les pièces de couleurs se lavent simplement dans une lessive de Persil froide en les y agitant et foulant légèrement.

FP 589c

HENKEL & Cie. SA. BÂLE / FABRIQUE à PRATTELN, BÂLE-Camp.

POLITIQUE ET INFORMATION GÉNÉRALE

Assemblée de la S. d. N.

Quelques épines sous les fleurs oratoires

GENEVE, 12. — Continuant, vendredi matin, la discussion générale du rapport sur l'activité de la Société des nations au cours de l'année écoulée, la 11me assemblée a entendu d'abord M. Belaerst van Blokland, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, qui a déploré les échecs de la S. d. N. dans le domaine économique et dans celui du désarmement. Il a montré les dangers du protectionnisme qui sévit en Europe et fait appel à la collaboration de tous pour permettre à la S. d. N. de remplir sa grande mission.

M. Munch (Danemark), parla des ratifications de conventions internationales, a regretté qu'elles n'interviennent pas toujours avec toute la célérité désirable. Il espère que la mise en harmonie du pacte de la S. d. N. avec le pacte Kellogg aboutira à supprimer définitivement la guerre comme moyen de politique nationale. En terminant, il a déposé une proposition appuyée par plusieurs autres Etats, en vue de la réglementation internationale de la clause de la nation la plus favorisée.

Le représentant de l'Afrique du Sud, M. Herzog, s'est entièrement rallié au principe exposé par M. Henderson en ce qui concerne l'arbitrage et le désarmement.

Après l'audition de M. Ferrara (Cuba), qui a hautement approuvé le projet d'Union européenne, la séance a été levée.

Le Conseil s'occupe de la Sarre

GENEVE, 12. — Le Conseil de la Société des nations a tenu, vendredi après-midi, une courte séance dans laquelle il a traité d'abord la question de la liberté des transports et du transit sur les voies ferrées de la Sarre. Suivant l'arrangement intervenu entre les représentants de la France et de l'Allemagne, les troupes de protection seront supprimées dans un délai de trois mois, de même que la commission de réseau, sous la réserve qu'en cas de troubles, la commission de gouvernement pourra faire appel au personnel technique ou militaire nécessaire pour le maintien du trafic.

Le Conseil a approuvé ensuite le nouveau règlement de la Cour permanente de justice internationale.

Il a voté la liquidation au 31 décembre prochain de l'office autonome pour l'établissement des réfugiés grecs.

Enfin, il a décidé d'inviter l'U. R. S. S., en qualité de pays fabricant, à la conférence pour la limitation de la fabrication des stupéfiants.

Chronique russe

Il y a communistes et communistes

BUCAREST, 12 (Ofinor). — On signale de Kiev qu'un violent mouvement anticommuniste se manifeste parmi les paysans des régions de Poltava et de Tchervonogorod. Les paysans dont la terre a été récemment collectivisée, se disent communistes et, en cette qualité, refusent de livrer leur blé, en déclarant qu'il appartient à leur collectif. A la suite des mesures appliquées par les autorités, qui ont réussi, en se servant de la force militaire, à réquisitionner le blé dans quelques villages, des désordres importants ont eu lieu et on compte plusieurs morts et blessés. Les agents du Guépéou, attachés aux commissions de réquisition, ont été munis de pleins pouvoirs pour rendre sur place des verdicts condamnant à mort sans aucune intervention du pouvoir suprême.

Un mouvement antigouvernemental

RIGA, 12 (Ofinor). — D'après la « Komsomolskaia Pravda », organe de l'association de la jeunesse communiste russe, qui était depuis longtemps la base la plus ferme du régime soviétique, on a relevé dans cette organisation un fort mouvement antigouvernemental. Dans une fabrique de Nijni-Novgorod, le représentant du « Komsomol » répondant à un orateur venu de Moscou pour faire parmi les ouvriers de la propagande pour le nouvel emprunt d'Etat, a dit : « Avant de parler de l'emprunt, donnez-nous à manger, parce que nous recevons des ordures en guise de nourriture. » Un autre organisateur du « Komsomol », Kochtcheieff, répondant à l'orateur qui expliquait les avantages du régime soviétique, a dit que les anciens propriétaires étaient beaucoup plus bienveillants pour les ouvriers que les directeurs et les commissaires d'aujourd'hui. Il a ajouté qu'il n'y a aucune raison de travailler puisque la situation des ouvriers ne fait que s'aggraver. Le journal rapportant ces exemples, conseille aux organisations locales de renforcer la propagande communiste.

Postes désertés

RIGA, 12 (Ofinor). — La « Komsomolskaia Pravda » de Moscou, organe de la jeunesse communiste, rapporte journellement des faits de désertion par les membres du «Komsomol», qui abandonnent les postes qui leur sont confiés. D'après ses calculs, dans la seule journée du 20 août, 180 « Komsomols » envoyés aux différents travaux pour servir d'exemple aux ouvriers, se sont enfuis en abandonnant leurs documents.

Simple question

Pourquoi les ²/₃ des moteurs à explosion qui tournent dans le monde entier, sont-ils équipés de

Bougies CHAMPION

Parce que ce sont les meilleures !

Le rendement de votre moteur sera parfait, si vous demandez le No de bougie CHAMPION qui a été établi pour lui.

Consultez le tableau d'allumage CHAMPION.

Le nom de CHAMPION est inscrit en toutes lettres sur la porcelaine de chaque bougie.

En vente partout à 3 fr. 50

La révolution argentine

Les nouveau gouvernement prête serment

BUENOS-AYRES, 13. — Le président et le vice-président provisoires, ainsi que les ministres, ont prêté serment de fidélité à la Constitution devant le peuple réuni sur la place de Mayo. Cette manifestation constitue une ratification des événements du 6 septembre.

L'ordre règne dans tout le pays et la situation est redevenue normale. Des délégations de tous les partis politiques ont rendu visite au ministre de l'intérieur offrant leur entière collaboration à l'œuvre du nouveau gouvernement. Les délégués ouvriers de l'Union ferroviaire, de la Fraternité ferroviaire, de l'Union des tramways lui ont aussi exprimé leur adhésion.

L'adhésion des socialistes et des radicaux

BUENOS-AYRES, 13 (Havas). — Le parti socialiste publie une déclaration d'adhésion au gouvernement provisoire en promettant sa coopération. Le parti radical tendance Alvear annonce également son ralliement.

Une interview du général Uriburu

BUENOS-AYRES, 13 (Havas). — Le général Uriburu, président du conseil, interviewé par les journalistes, a précisé les causes de la révolution du 6 septembre.

Il s'est déclaré satisfait du réveil grandiose et enthousiaste du peuple qui a fondé son histoire dans l'épopée et dont tous les partis, des conservateurs aux socialistes, à l'exception du groupe qui vient d'être mis en déroute, ont, dès le lendemain du soulèvement, donné leur adhésion et leur confiance, à ce point que plusieurs corps constitués et de nombreux fonctionnaires ont offert spontanément leur démission afin de faciliter l'œuvre de réorganisation.

Le président a ajouté : « Durant la courte période de ma mission, je serai le président de tous les Argentins, sans distinction de partis. Le gouvernement provisoire accordera une place privilégiée aux questions relatives aux relations internationales, si négligées par le gouvernement tombé. Nous rétablirons une politique de cordialité sincère avec tous les pays du monde. Plusieurs grandes puissances manifestent déjà de bonnes dispositions à notre égard. Malgré les difficultés, l'amélioration de la piastre et des autres devises nous donne confiance. D'ailleurs, vingt grandes banques ont offert au gouvernement le double de la somme nécessaire, sans garanties, et lui laisseront le soin de fixer l'intérêt. »

La censure de la presse abolie en Espagne

MADRID, 12 (Havas). — Le conseil de cabinet a approuvé un décret, devant entrer en vigueur le 18 septembre, libérant la censure de la presse.

On déporte l'ancien dictateur lituanien

A la suite de la recrudescence d'activité dont l'organisation « le Loup de fer » fait preuve depuis quelques jours, le gouvernement a donné l'ordre de déporter M. Voldemaras à Kretynga, afin de renforcer la surveillance exercée autour de l'ancien premier ministre.

Une femme, vice-président de la S. d. N.

Pour la première fois, une femme présidera une commission de la S. d. N. C'est la comtesse Apponyi, déléguée de la Hongrie, qui a cet honneur. Elle a été appelée à diriger les travaux de la commission pour les questions sociales et humanitaires. De ce fait, elle est en même temps une des six vice-présidents de la S. d. N.

Bagarre sanglante au Pérou

LIMA, 13 (Ass. Press). — Une bagarre s'est produite entre des ouvriers d'une mine de cuivre, à Serro-de-Pasco. Six personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées.

La police étant intervenue, les manifestants ont fait feu sur elle. La troupe a réusi à rétablir l'ordre.

Deux manifestations anti-italiennes à Prague

PRAGUE, 12 (B. P. T.) — Une dizaine de jeunes gens passant, durant la nuit de jeudi à vendredi, devant la légation italienne lancèrent simultanément plusieurs pierres, dont une brisa deux vitres. Des agents de police, stationnés devant un hôtel, réussirent à arrêter trois des malfaiteurs, qui s'enfuyaient, et qui déclarèrent appartenir au parti communiste.

PRAGUE, 11 (B. P. T.) — Un nouvel incident a été signalé. Jeudi soir, des anti-fascistes tchèques ont tenu une réunion pariculière pour protester contre les exécutions de Trieste. Après la réunion ils ont essayé de provoquer des manifestations dans les rues principales de la ville en chantant et en vociférant. Sur l'intervention de la police les manifestants ont été dispersés. Deux arrestations ont été opérées.

L'armement naval des Etats-Unis

LONDRES, 12. — On mande de New-York au « Daily Telegraph » : Les plans du bureau général de la marine sont maintenant presque terminés. Ils prévoient une dépense annuelle de 125 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, pour la construction de nouveaux croiseurs, destroyers, et sous-marins, afin d'amener la flotte américaine à la parité avec la flotte britannique pour 1935, époque à laquelle une nouvelle conférence se réunira.

Après l'exécution des condamnés slovènes

Un coup de main des paysans slaves à Trieste

TRIESTE, 12. — Le « Piccolo » de Trieste reçoit une information de Fiume disant que les paysans slaves de l'île de Veglia ont organisé une manifestation de solidarité en faveur de quatre Slaves condamnés à mort par le tribunal spécial pour la défense de l'Etat et exécutés récemment. Formés en colonnes, les paysans slaves sont entrés à Fiume où ils ont détruit les lions de Saint-Marc se trouvant sur la façade de l'hôtel de ville, le lion ornant la porte de Pisana et le puits historique des Gradenigo.

Démarche déplacée d'un consul italien

M. Francesco Palmieri, consul d'Italie à Bratislava, a remis aux autorités de la province de Slovaquie une protestation contre les commentaires que les journaux de Bratislava ont consacrés à l'exécution des condamnés de Trieste. La presse de cette ville juge cette démarche déplacée, et rappelle par la même occasion la façon dont les journaux italiens ont commenté le procès Tuka.

L'aventure d'un avion italien

Un général à la mer

ROME, 12. — Dans la nuit de lundi à mardi, trois escadrilles d'hydravions, formées chacune de trois appareils du type Savoia 55, s'envolèrent d'Ortebello, se dirigeant sur Carthagène en Espagne. L'hydravion de tête était conduit par le général Balbo, ministre de l'aéronautique. En dépit du mauvais temps, les escadrilles atteignirent la station aéronautique maritime de Los Arcazales, deux repartirent immédiatement pour l'Italie, tandis que la troisième était obligée de rester pour la réparation du moteur d'un des appareils.

A 60 milles du cap Palos, alors que les deux escadrilles avaient couvert la plus grande partie du parcours Carthagène-Cagliari, un des appareils, occupé par le général Valle, fut contraint de mouiller en pleine mer, par suite d'une avarie. Cet accident se produisit de nuit ; aucun des autres pilotes ne s'en aperçut. Au bout de 5 heures, l'hydravion en détresse fut aperçu par le navire grec « Ageos Giorgios ». Malheureusement, avant que le navire fût sur place, l'hydravion capota et coula, par suite de la mer agitée. L'équipage put être recueilli à bord du vapeur grec. Il sera conduit à Carthagène, d'où il rentrera en Italie avec la troisième escadrille restée dans ce port. Quant aux deux escadrilles, la première commandée par le général Balpo, est arrivée à Cagliari et la seconde à Ortebello.

La crise économique anglaise

Les dépenses publiques sont excessives, déclarent les chambres de commerce

LONDRES, 12 (Havas). — L'association des chambres de commerce britanniques publie les résultats de l'enquête à laquelle elle s'est livrée, auprès des chambres de commerce du pays, sur les dépenses publiques, les impôts et leur répercussion sur la vie économique anglaise. Ces organismes déclarent à l'unanimité que les dépenses sont excessives et leur fardeau trop lourd pour la nation et concluent à la nécessité de leurs réductions.

Départ renvoyé

BERLIN, 12 (C. N. B.). — La situation atmosphérique étant défavorable, le professeur Piccard a dû ajourner l'ascension prévue pour samedi.

Volé et tué, de jour et en pleine ville

COLOGNE, 12 (Wolff). — A Cologne-Ehrenfeld, un apprenti de commerce a été attaqué par un inconnu, qui lui déroba sa sacoche contenant 1800 marks. Comme le jeune homme voulait se défendre, l'inconnu tira un coup de feu qui tua l'apprenti. Ensuite, l'agresseur courut vers une motocyclette qui se trouvait dans le voisinage et dont le conducteur s'enfuit avec l'inconnu.

Vaste escroquerie découverte à Paris

PARIS, 13 (Havas). — On a arrêté trois escrocs se disant directeurs d'une société anonyme dite « Les magasins généraux de la Seine ». Au moment de leur arrestation, ces individus avaient émis pour 5 millions d'obligations. Au cours d'une perquisition, on a saisi une somme de 1 fr. 15 tout l'apport restant dans la caisse.

A ce sujet, la « Suisse », de Genève, reçoit les détails que voici :

Dans le courant du mois d'août, la brigade financière de la police judiciaire avait son attention attirée par les agissements d'une société dénommée Société des magasins généraux de la Seine ayant son siège boulevard Hausmann 52.

Une rapide enquête permit d'établir que la société n'avait jamais été déclarée, conformément à la loi, et qu'elle avait commencé à fonctionner sans le moindre apport de capital.

La brigade financière apprit, en effet, que des obligations avaient été émises pour une valeur de 100,000 fr. dans la région rouennaise.

D'autre part, sur les prospectus de la société figurait une banque de la rue Saint-Marc où devait se trouver un quart de capital. Or cette banque ignorait complètement l'existence de cette société.

Les promoteurs et bénéficiaires de l'affaire furent alors arrêtés et mis à la disposition de la justice. Ce sont les nommés Léon Cassabian, Auguste Odeyé et Robert Rabeyrolles.

La société devait émettre pour cinq millions d'obligations. L'inculpation retenue par le paquet est l'escroquerie avec complicité.

Un drame de la superstition

VARSOVIE, 13. — Dans le village lituanien de Daukaiduny, près de Schaulen, sept personnes ont été tuées et plus de 35 blessées, au cours d'une rencontre entre les habitants et la police. Une cinquantaine d'hommes avaient été envoyés pour prévenir une violation de sépulture.

Il y a quelques semaines, une diseuse de bonne aventure était morte après avoir maudit le village. Les habitants avaient attribué à cette malédiction la sécheresse qui brûla leur récolte ; ils décidèrent de rouvrir la tombe de la défunte et de retourner le cadavre le visage contre terre. Quand la police intervint pour empêcher les paysans d'approcher, ceux-ci se jetèrent sur les agents de la force publique et les chassèrent en leur tuant deux hommes ; ils s'emparèrent en outre de quelques autres qu'ils ligotèrent. On dut lever la troupe pour venir à bout des fanatiques. Quelques volées rétablirent l'ordre ; cinq des émeutiers restèrent sur le carreau et une trentaine d'autres furent emmenés en prison.

Chez les savants suisses

SAINT-GALL, 12. — La 11me assemblée annuelle de la Société helvétique des sciences naturelles, qui se tient du 11 au 14 septembre à Saint-Gall, groupe environ 250 participants. La prochaine assemblée aura lieu en 1931 à la Chaux-de-Fonds. Le professeur Borel est nommé président annuel.

Au cours de la première réunion scientifique, M. Rehsteiner, de Saint-Gall, a rappelé les recherches d'histoire naturelle faites pendant un siècle dans le canton de Saint-Gall. Le professeur Abderhalden, de Halle sur la Saale, a parlé de l'importance des ferments et de leur influence sur la nature. M. Noll, de Glarisegg, a présenté un film sur la vie des mouettes dans le territoire de la Société des sciences naturelles à Saint-Gall.

Le prix Marcel Benoist

Dans une séance tenue à Pontresina, la commission du prix Marcel Benoist, prix destiné, comme on sait, à récompenser d'importantes découvertes scientifiques, « spécialement en ce qui concerne la vie humaine », a adjugé le prix de 40,000 francs pour 1929 au professeur Niggli, de Zurich, un savant d'universelle renommée, qui a rénové et magistralement développé, au cours de ces dernières années, la cristallographie.

Un voleur dangereux est arrêté

LIESTAL, 11. — Mercredi vers minuit, un jeune habitant de Sissach a tenté de tuer au couteau la femme d'un aubergiste de Liestal. Il en fut empêché, mais put quand même blesser légèrement les mains de sa victime. Les motifs de cette agression ne sont pas connus.

LIESTAL, 12. — Il a été établi que Hugo Jenny, âgé de 24 ans, qui tenta de terrasser Mme Schmutz, patronne de l'auberge « Zum Zeughaus » et dans la lutte lui porta plusieurs coups de couteau à une main, avait tout préparé pour accomplir un vol avec effraction. Jenny, portait sur lui plusieurs outils appropriés et avait mis des gants afin de ne pas laisser d'empreintes digitales. Il pénétra dans la maison et profita d'une courte absence de Mme Schmutz pour se cacher. Il avait l'intention d'étourdir cette dernière afin de ne pas se laisser surprendre pendant qu'il opérerait. Quand l'agresseur vit que son plan primitif échouait, il s'enfuit dans la cave où il fut découvert par la police et arrêté.

Une jeune bicycliste écrasée par un camion

OLTEN, 12. — Entre Olten et Aarburg, une jeune fille de 18 ans, Mlle Bertha Buchser, domiciliée à Rothrist, et roulant à bicyclette, a été écrasée par le camion de la maison Bell de Bâle, et tuée sur le coup. La victime était avec sa sœur en quête de travail.

On retrouve un noyé

FRIBOURG, 12. — La préfecture du district de la Sarine était avisée ce matin qu'un pêcheur avait repêché aux premières heures de la matinée, sur le territoire de la commune de Marly-le-Petit, le cadavre d'un noyé en état de décomposition assez avancé.

Il fut établi par l'examen des mâchoires, qu'il s'agissait d'un jeune homme de 17 à 18 ans. Comme aucun cas de noyade n'a été signalé ces derniers temps, on croit que l'on se trouve en présence d'un des deux jeunes gens d'Enney (Gruyère) qui ont été emportés par la Sarine au début du mois de juillet.

Noyé dans le Rhin

STEIN-SÄCKINGEN, 12. — Le Dr Helmuth Bersel, de Durlach, médecin assistant au sanatorium de Wehrawald, s'est noyé en se baignant près du pont du Rhin à Stein-Säckingen.

Assommé dans une carrière

STEIN (Toggenbourg), 12. — M. Jacques Hüberle, père de quatre petits enfants, travaillant dans une carrière, a été atteint par des pierres et si grièvement blessé qu'il a succombé quelques heures après.

Nouvelles suisses

Au tribunal cantonal zuricois

Des Allemands sont condamnés

ZURICH, 12. — Devant le tribunal canonal zuricois ont comparu trois Allemands du nord qui avaient à répondre d'une rixe d'auberge ayant eu une suite mortelle. Cette rixe se déroula à Winterthour, le 1er juin dernier, entre ces Allemands et des gens du pays. Dans la lutte, un maçon, âgé de vingt ans, originaire de la Silésie, frappa à coups de stylet un machiniste, M. Edouard Kleiner, 46 ans, intervenu dans le but de venir en aide à un maréchal des logis de la police, qui était en civil. Le maçon a été condamné pour coups ayant entraîné mort d'homme à dix mois de pénitencier, dix ans d'interdiction de territoire, et à 1300 francs de dommages-intérêts à la veuve de la victime. Son compagnon, un Saxon, âgé de vingt-deux ans s'est vu infliger quatre mois de prison et cinq ans d'interdiction de territoire, tandis que le troisième individu, n'ayant que dix-neuf ans au moment de la rixe, a été déféré devant le tribunal de la jeunesse.

ÉTRANGER

Récoltes détruites en Italie

MILAN, 12. — De violents orages se sont abattus sur plusieurs régions de la Haute Italie. A Modène, les grêlons ont atteint la grosseur d'une noix. Dans différents endroits, les récoltes de raisin et de fruits ont été partiellement détruites. La neige a fait son apparition sur les montagnes de la province de Brescia. Plusieurs quartiers de Brescia ont été inondés par une trombe d'eau qui s'est abattue sur la ville. L'eau a atteint en plusieurs endroits un demi-mètre de hauteur.

Deux gros incendies en Roumanie

BUCAREST, 13 (Havas). — Un incendie a détruit une fabrique de charpente à Sadora. Les dégâts sont évalués à 30 millions de leis.

Au village de Neagra, près de Cernauti, une autre fabrique de charpente a brûlé. Les dégâts s'élèvent à 20 millions de leis.

Eruption volcanique au Japon

TOKIO, 13 (Havas). — Le volcan du mont Asama est entré en éruption. De grandes quantités de lave formant de vrais torrents de feu ont coulé des pentes de la montagne. Les habitants des maisons voisines se sont enfuis. On compte jusqu'ici un mort.

Les méfaits du Stromboli

MESSINE, 12. — Des informations de l'île Stromboli indiquent que l'éruption est en diminution sensible quoique le volcan continue à donner des signes d'activité. Les incendies provoqués par la lave sont maîtrisés. Le nombre des victimes et l'importance des dégâts ne sont pas encore connus. Selon les premières nouvelles, cinq cadavres auraientt été retirés des décombres de quelques maisons détruites par les incendies. Le nombre des blessés serait de 20 dont plusieurs grièvement.

MESSINE, 12. — On a reçu des détails plus précis sur l'éruption du Stromboli. L'éruption n'a duré qu'une demi-heure. Elle a été caractérisée par une coulée de sable incandescent, qui a causé des dégâts le long du parcours fort heureusement très court. La largeur de la coulée était de 50 mètres.

On confirme que le nombre des victimes est de cinq : trois femmes et deux hommes. Une mère et sa fille ont été entraînées par la lave. L'un des hommes a été surpris au bord de la mer par le raz de marée et a été noyé

Les tragédies polaires

Le camp de Franklin

Dans sa communication dont nous avons brièvement parlé hier, l'explorateur canadien Burwash annonce qu'il a pu repérer l'emplacement de deux camps de la malheureuse expédition du contre-amiral anglais Franklin, et il se propose d'organiser des recherches méthodiques afin de recueillir tous les renseignements de nature à éclaircir le mystère de la disparition de Franklin et de ses 129 compagnons, partis à la recherche du passage du Nord-Ouest dont les recherches avaient déjà coûté de nombreuses vies humaines.

L'« Erebus » et le « Terror » furent aperçus pour la dernière fois le 26 juillet 1845 à l'entrée de la passe Lancaster. A partir de ce moment on ne reçut plus d'eux aucune nouvelle.

Dès l'année 1848, de nombreuses expéditions de secours furent organisées. Lady Franklin, la femme de l'explorateur, consacra ses dernières ressources aux recherches entreprises pour retrouver son mari et, lorsqu'elle eut dépensé toute sa fortune, elle provoqua des souscriptions publiques que vinrent alimenter de nombreux dons.

En 1851, on découvrit sur l'île Beechey où Franklin avait établi son camp d'hiver, des vestiges de l'expédition.

Puis, le silence se fit à nouveau jusqu'en 1854. A cette époque, un explorateur attaché à la Campagnie de la baie d'Hudson rapporta que, suivant le témoignage d'un Esquimau, on avait vu en 1850 quarante hommes blancs qui traînaient une embarcation sur la glace dans la direction du sud sur la rive occidentale de l'île King-William. L'Esquimau ajouta que quelques mois plus tard des indigènes découvrirent quarante cadavres à une courte distance au nord-ouest de la rivière Back's Great Fish. Le petit groupe de blancs projetait évidemment de gagner un des camps de la Compagnie de la baie d'Hudson, mais les hommes avaient succombé au froid et aux privations. Par la suite, on découvrit des documents ne laissant aucun doute sur le sort de l'expédition dont tous les membres avaient successivement succombé aux privations et aux souffrances endurées au cours de trois hivers dans les régions arctiques.

PAROLES DE ROI

Un noble langage

BRUXELLES, 11. — S'adressant aux présidents de la Chambre et du Sénat venus le féliciter de la naissance de son petit-fils, le roi Albert a prononcé un discours important, dont voici le passage essentiel :

« La reine, mon fils et moi sommes profondément touchés des paroles affectueuses que MM. Magnette et Tibbaud viennent de nous adresser.

» Il est à peine nécessaire de vous dire combien nous nous réjouissons d'une naissance qui apporte à la dynastie une nouvelle promesse de continuité.

» J'ai beaucoup apprécié les termes élogieux dont vos présidents se sont servis pour parler de la monarchie.

» Depuis 1830, la monarchie belge s'est tracé une ligne de conduite invariable en conformant toujours ses actes aux grands principes qui régissent notre vie publique.

» Quant à moi, j'ai puisé le respect de ces principes dans les exemples laissés par mes deux illustres prédécesseurs dont la nation reconnaît unanimement les hauts mérites et les éminents services.

» Mon fils entend suivre ces mêmes traditions. A son tour, il tiendra à cœur de les inculquer à ses enfants afin que la dynastie reste inébranlablement fidèle à ses devoirs et continue à travailler inlassablement avec une abnégation et un dévouement absolus à la grandeur de la patrie.

» Ce doit être là la plus haute comme la seule ambition de princes qui peuvent être appelés à l'honneur de présider aux destinées d'un peuple libre.

» Aux cours des solennités mémorables par lesquelles la Belgique a célébré le centenaire de son indépendance, l'accueil que nous avons reçu partout, dans la capitale et dans les provinces, nous a montré combien est réelle et profonde la communauté des sentiments qui animent le peuple belge et la dynastie qu'il s'est choisie. »

Finance - Commerce - Industrie

Relations commerciales avec Glasgow. — M. Max Graf, remplaçant du consul de Suisse à Glasgow, sera vendredi 19 septembre, à l'office suisse d'expansion commerciale, rue de la Bourse 10, à Zurich, à la disposition des industriels et commerçants suisse désireux de le consulter sur les conditions économiques de la région de Glasgow et sur les relations commerciales entre ce district consulaire et la Suisse. Prière aux intéressés d'indiquer la nature des questions à traiter. Les renseignements peuvent aussi être envoyés par écrit.

Bourse de Neuchâtel du 12 sept.

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. d = demande. o = offre.

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Banq. Nationale	—.—	E. Neu. 3½ 1902	93.50 d
Compt. d'Esc.	616.— d	» » 4% 1907	97.50 d
Crédit suisse	1000.—	» » 5% 1918	100.50
Crédit foncier n.	600.—	C. Neu. 3½ 1888	90.— d
Soc. de Banq. s.	877.— d	» » 4% 1899	98.25
La Neuchâtel.	410.— d	» » 5% 1919	101.— d
Câb. él. Cortaill.	2380.— d	C.-d.-F. 3½ 1897	99.75 d
Ed. Dubied & Cie	420.— o	» 4% 1899	97.50 d
Cim. St-Sulpice	1030.— d	» 5% 1917	101.— d
Tram. Neuc. or.	490.— d	Locle 3½ 1898	94.50 d
» » priv.	500.— d	» 4% 1899	94.— d
Neuch. Chaum.	5.50 d	» 5% 1916	102.— d
Im. Sandoz Tra.	250.— d	Créd. f. N. 5%	102.— d
Sal. des conc.	250.— d	E. Dubied 5½%	100.25
Klaus	150.— d	Tramw. 4% 1899	99.— d
Etab. Perrenoud	650.— d	Klaus 4½ 1921	99.—
		Such. 5% 1913	100.25 d

Taux d'esc. : Banque Nationale 2 ½ %

Bourse de Genève du 12 sept.

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre offre et demande. d = demande. o = offre.

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Bq. Nat. Suisse	600.— d	4½% Féd. 1927	—.—
Comp. d'Esc.	619.— m	3% Rente suisse	—.—
Crédit Suisse	1001.—	3% Différé	85.50
Soc. de banq. s.	878.50	3½ Ch. fed. A.K.	93.55
Union fin. gen.	713.—	Chem. Fco-Suis.	460.— m
Gén. élec. Gen. B	564.— m	3% Jougne-Eclé	420.— m
Fco-Suisse élec.	592.—	3½% Jura Sim.	89.—
» » priv.	525.—	3% Gen. à lots	116.25
Motor Colomb.	1037.50 m	4% Genev. 1899	—.—
Ital.-Argent. él.	355.—	3% Frib. 1903	435.—
Royal Dutch.	763.75	7% Belge.	1140.—
Ind. genev. gaz	870.—	5% V. Gen. 1919	—.—
Gaz Marseille	—.—	4% Lausanne	—.—
Eaux lyon. cap.	600.—	5% Bolivia Ray	210.—
Mines Bor. ord.	—.—	Danube Save	66.25
Totis charbonna	463.—	7% Ch. Franç. 26	—.—
Trifail	36.25 m	7% Ch. f. Maroc	1155.— m
Nestlé	740.50	5% Pa.-Orléans	—.—
Caoutch. S. fin.	24.50	6% Argent. céd.	83.25
Allumet. suéd. B	383.—	Cr. f. d'Eg. 1903	—.—
		Hispa. bons 6%	438.50
		4½ Totis c. hon.	481.50 m

Sept changes en hausse : Peso 189 (+2), 20.245, 5.15 ⅛, 26.995, 207.50, 90.275, Stockholm 138.475. Trois en baisse : 25.05 ⅛. — Sur 46 actions : 21 en baisse et 14 en hausse, hausse des Banques suisses qui fusionnent (?). Reprise des valeurs Argentines avec le Peso (189). Cedulas 83, ½ (+1 ½), Hispesos 439, 40, 37 (+3).

BOURSE DU 12 SEPTEMBRE 1930

BANQUES & TRUSTS	Cours de clôture
Banque Commerciale de Bâle	789
Comptoir d'Escompte de Genève	610
Union de Banques Suisses	712
Société de Banque Suisse	680
Crédit Suisse	1000
Banque Fédérale S. A.	830
S. A. Leu & Co	773
Banque pour Entreprises Electr.	1268
Crédit Foncier Suisse	360
Motor-Colombus	1038
Sté Suisse pour l'Industrie Elect.	932
Société Franco-Suisse Elect. ord	593
I. G für chemische Unternehm	—.—
Continentale Linoleum Union	430
Sté Suisse-Américaine d'Elect. A.	595
INDUSTRIE	
Aluminium Neuhausen	2990
Bally S. A.	1175 d
Brown, Boveri & Co S. A.	570
Usines de la Lonza	295
Nestlé & Anglo-Swiss Cd. Milk Co	739
Entreprises Sulzer	1130
Linoleum Giubiasco	—.—
Sté pr Industrie Chimique, Bâle	2940
Sté Industrielle pr Schappe, Bâle	2376
Chimiques Sandoz Bâle	3750
Ed. Dubied & Co S. A.	420 o
S. A. J. Perrenoud & Co	660 o
S. A. J. Klaus, Locle	150 d
Ciment Portland Bâle	1150 o
Likonia S. A. Bâle	155 d
ACTIONS ÉTRANGÈRES	
Bemberg	—.—
A. E. G.	170
Licht & Kraft	516 fc
Gesfürel	173
Hispano Americana de Electricid.	1900
Italo-Argentina de Electricidad	359
Sidro ord.	230
Sevillana de Electricidad	—.—
Kreuger & Toll	693
Allumettes Suédoises B	381
Separator	154
Royal Dutch	766
American Europ. Securities ord.	198
Cie Expl. Ch. de Fer Orientaux	220

Carnet du jour

CINÉMAS (samedi et dimanche)

Théâtre : Le rappel.

Caméo : Le voleur de Bagdad.

Apollo : Quand nous étions deux.

Palace : La divine lady.

LES PRODUITS SANDERS, connus dans le monde entier sont maintenant INTRODUITS EN SUISSE

Qu'est-ce-que les Vitamines?

Les vitamines sont de mystérieux agents de la vie, dont l'insuffisance ou l'absence est cause de *maladie* et même de mort.

L'irradiation par les rayons ultra-violets vitaminise certaines substances.

Les procédés Sanders utilisent, dans de puissantes usines, ces dernières découvertes de la science pour fabriquer la **Provendeine.**

Tous les éleveurs qui ont complété l'alimentation habituelle de leurs porcs avec la **Provendeine** ont été émerveillés des résultats extraordinaires obtenus grâce à ce merveilleux produit.

LA PROVENDEINE

est un aliment spécial, **vitaminisé** pour fortifier les porcs et leur éviter le **rachitisme ou maladie des pattes.**

Que fait la Provendeine ?

La Provendeine favorise l'appétit et la digestion, rend bien portants les cochons maladifs et donne une croissance plus rapide. Les cochons, même ceux considérés comme perdus, reprennent vigueur dès que la Provendeine est ajoutée à leur nourriture. Les porcelets (nourris par la truie ou sevrés) se développent plus rapidement; leur chair a une couleur plus rosée. L'avantage le plus précieux est celui de **faire disparaître en quelques jours,** au grand étonnement de tous, le rachitisme ou « mal de pattes ».

FORTIFIEZ vos Porcs et complétez leur nourriture avec la "Provendeine"

La « Provendeine » est en vente partout, en boîtes de 1 Kg. 500 environ, au prix de fr. 3.75 la boîte.

Si vous ne trouvez pas la « Provendeine » chez votre fournisseur, écrivez à l'adresse ci-dessous et envoyez le montant de votre commande augmenté des frais de port, l'expédition en sera faite immédiatement.

AVIS

La véritable « Provendeine » est fabriquée d'après la formule de la Maison Sanders, perfectionnée selon le brevet du professeur Steenbock sur l'application des Rayons Ultra-Violets et d'après le brevet n° 350.983 sur la fabrication des diastases digestives.

Fabriqué par : Sté Ame MALOSA, Berne-Liebefeld.

En vente chez : Borel, Saint-Blaise; Leuba, pharmacie, à Corcelles; Ruedin-Grisoni, à Cressier; Pharmacie Tissot, à Colombier; Gindraux-Dubois, à Boudry; P. Ribaux, à Bevaix; Pharmacie Gaille, à Saint-Aubin; Droguerie Schneitter, à Neuchâtel; F. Girard, à Savagnier; J. Meyer, à Cernier; Pharmacie Tripet, à Neuchâtel; E. Gauchat-Juan, à Lignières.

AU CYGNE

la maison spéciale de literie
RUE POURTALÈS 10

se charge de toutes les transformations et remontage des sommiers et matelas. Travail en plein air. Lavage du crin et des toiles. **Stérilisation et désinfection par la vapeur des duvets, traversins et oreillers.** — Toutes fournitures en magasin. Travail soigné et consciencieux.

Téléphone 16.46 -- Buser & Fils

---

3 spécialistes

de premier ordre (2 coiffeurs de dames)
s'occupent de TOUS LES SOINS
de notre clientèle choisie

Ondulation permanente **Teinture de cils et sourcils**

Salons de coiffure Schweizer

Hôpital 10

•SUCRE•

NOUVELLE BAISSE

Sucre cristallisé d'Aarberg, 2 kg. 500, fr. 0.90
Sucre en morceaux, 2 kg. 500, fr. 1.40

PATES ALIMENTAIRES
qualité supérieure, 1 kg. 300, fr. 1.—

CAFÉ GARANTI PUR
fraîchement rôti et moulu, en paquet d'une livre, fr. 1.20

CAFÉS ROTIS
depuis fr. 1.50 à fr. 3.80 la livre

Seule Maison spéciale de CAFÉS et de THÉS

MERCANTIL

Rue de l'Hôpital 19. Téléphone 16.99

Faites maintenant votre provision de

Tourbe Malaxée

Marchandise garantie parfaitement sèche

En vente chez tous les marchands de combustibles

PÈLERINES

CAOUTCHOUC pour enfants

CASAM-SPORT

CHEMISERIE

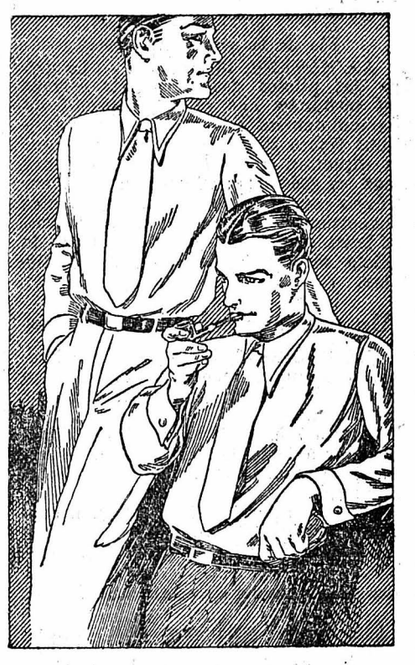

Offre spéciale, très avantageuse
CONFECTION ET COUPE PARFAITE

CHEMISE fant., percale extra, dessins nouveaux, 2 cols souples . . . **3.95**

CHEMISE popeline unie, belle qualité, 2 cols souples **8.90**

CHEMISE popeline fantaisie, choix de beaux dessins **9.50**

CHEMISE tussor, superbe article, 2 cols forme mode. . **16.50**

AU SANS RIVAL

P. Gonset-Henrioud S. A. RUE DE FLANDRES

ZWIEBACKS HYGIÉNIQUES AU MALT

de la Confiserie-Pâtisserie Christian WEBER
VALANGIN

Téléphone 67.48 **TEA-ROOM**
la marque préférée des connaisseurs

DÉPOTS :

M. Alfr. Horisberger-Lüscher, épicerie, Fg Hôpital 17, Neuchâtel
Mlle R. von Allmen, denrées coloniales, Rocher 8, »
Maison Zimmermann S. A., rue des Epancheurs, »
MM. Favre Frères, Chavannes et Râteau, »
M. William Gentil, confiseur, rue de l'Hôpital, »
M. F. Christen-Lanoir, épicerie fine, rue de Neuchâtel 4, Peseux
Mlle Vuille, Châtelard, »

BAUME ST-JACQUES

C. TRAUTMANN
pharmac., Bâle. Prix fr. **1.75**

Contre les plaies : ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, exzémas, coups de soleil.

Dans toutes les pharmacies. Dépôt général : Pharmacie St-Jacques. Bâle.

LA MAISON DU CAFÉ - PARIS

Le meilleur café du monde
Faites un essai - Deux uniques qualités
Paquets d'origine à 250 gr. net
Qualité extra-supérieure fr. 1.60
Mélange de grand luxe P. D. V. fr. 2.20
Seul dépôt: **PATISSERIE HAUSSMANN, BASSIN**

Vases de cave

A vendre plusieurs vases de cave de 1000 à 3800 litres avinés en blanc et rouge, un pressoir contenant quinze gerles, deux cuves, dont une en chêne, et plusieurs gerles.

S'adresser à Blaser frères, rue Louis-Favre 17, Neuchâtel.

Mûres Ia

fraîches et douces, en caissettes de 5 et 10 kg., à 85 c. le kg. Vve Tenchio-Bonalini, Export No 76, Roveredo (Grisons). c.o.

Nos chaussures p. messieurs

Richelieu noir	16.80	18.80
Richelieu brun		19.80
Richelieu fantaisie, système cousu main, divers modèles		21.80
Bottines box deux semelles		16.80
Bottines box doublé peau		18.80
Bottines brunes box 2 semelles		19.80
Souliers militaires ferrés		16.80
Bottines de sport cuir chromé		22.80

KURTH
NEUCHATEL

POUR FÊTES

GUIRLANDES
LANTERNES vénitiennes
SERPENTINS
CONFETTIS
BOULES
BALLONS
et nombreux articles à la

Manufacture G. Gerster
Saint-Honoré 3, 1er étage
Papier crépon

A vendre

très avantageusement : une poussette, un réchaud à gaz avec table et une affiche du tir Fédéral 1898. Trésor 7, 3me, à gauche.

Demandez partout BANANES FYFFES

les meilleures

AU PRIX DE Fr. -.80 LA LIVRE

PROFITEZ !

FRUTTA S. A.

A VENDRE

à de bonnes conditions un fourneau-potager en excellent état, marque « Le Rêve » et un lit d'enfant à sommier métallique avec matelas neuf. S'adresser rue du Musée 2, 2me, entre 11 et 15 heures.

A vendre

poussette moderne

en bon état. — S'adresser rue de l'Hôpital 9, 4me.

Meubles d'occasion

Au magasin
Faubourg du Lac 8
Mme Pauchard
Achat. Vente. Echange.
Téléphone 1806

Mylady

LE BAS

garanti indémaillable, gamme de teintes mode . . . . . la paire

7.50

Jules BLOCH

Soldes et Occasions
NEUCHATEL

Lait de la Gruyère en poudre

Guigoz

Le lait préféré par les bébés

Se trouve dans toutes les pharmacies et drogueries de Neuchâtel et du canton

---

Graisse mélangée au beurre

au beurre du pays ; mélange préparé chez nous, remplace le beurre.

LA SEMEUSE

En vente chez :

MM. F. Delessert, rue des Epancheurs.
A. Hauert, Place du Marché 5.
Louis Junod, Moulins 39.
E. Morthier, Rue du Seyon.
M. Reymond, Terreaux 3.
M. Sutter, Sablons 35.
A. Zimmermann, Côte 76.
A. Zanetta, Moulins 23.

Représentant pour la région : M Marcel Vaucher, rue des Sablons 31.

Librairie-Papeterie SANDOZ-MOLLET

Rue du Seyon 2

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

Tous les livres et les fournitures complètes pour la rentrée des classes

PORTE-PLUMES RÉSERVOIR DE Fr. 2.— à Fr. 45.—

Timbres S. E. N. & J. 5 % (Livres exclus)

CAMÉO

Aujourd'hui, dernière grande matinée à 3 h.
POUR LES ENFANTS

DOUGLAS FAIRBANKS dans

Le voleur de Bagdad

Prix des places : fr. 0.50, fr. 1.--, fr. 1.50

PALACE SONORE

Du vendredi 12 au jeudi 18 septembre. Pour sept jours seulement

L'immense succès de la Warner Bros Vitaphone. Une évocation historique, émouvante et grandiose
FILM SONORE CHANTANT AVEC TITRE FRANÇAIS

LA DIVINE LADY

Interprété par : CORINNE GRIFFITH, VICTOR VARCONI, H.-B. WARNER
Le merveilleux roman d'amour de LADY HAMILTON et de l'AMIRAL NELSON

A la cour de Naples — Les batailles d'Aboukir et de Trafalgar — La mort de Nelson

Tout cela vous passionnera
Location ouverte tous les jours de 11 à 12 heures et de 3 à 6 heures de l'après-midi

Dimanche, matinée à 3 heures

UNION COMMERCIALE DE NEUCHATEL

Locaux, Coq-d'Inde 24 FONDÉE EN 1875 Locaux, Coq d'Inde 24

Ouverture des cours d'hiver le 29 septembre

Délai d'inscription : samedi 20 septembre

LANGUES : Français, Allemand, Anglais, Italien. — Bureau commercial, Droit commercial, Dactylographie, Sténographie, Géographie, etc.

COURS POUR DÉBUTANTS — COURS DE PERFECTIONNEMENT FRANÇAIS POUR ÉTRANGERS — COURS ET EXAMENS POUR COMPTABLES — COURS POUR VENDEURS

TOUS LES COURS SONT GRATUITS POUR LES SOCIÉTAIRES

SECTION DE DAMES Locaux réservés Coq d'Inde 24 **MÊMES AVANTAGES**

Caisse d'assurance chômage offrant le maximum d'avantages
SECTIONS : Littéraire - Chant - Courses - Gymnastique - Echecs - Orchestre - Etudes de langues allemande et anglaise - Bibliothèque - Salles de lecture et de travail - Nombreux journaux - Piano - Billard

Admissions et finances : Cotisation mensuelle : Jeunes-Unionistes de 14 à 18 ans, Fr. 1.—, actifs dès 18 ans, Fr. 1.60 journal compris.

S'inscrire tout de suite au local, Coq-d'Inde 24, chaque soir, de 19 h. 45 à 20 h. 30, ou par lettre

Renseignements et formulaires à disposition

Dernières Dépêches

Le bilan du cataclysme de Saint-Domingue

-PARIS, 13 (Havas). — La légation de la république dominicaine à Paris est informée que le nombre des victimes du cyclone dépasse 2700 tués et 8000 blessés. Parmi ces derniers plus d'un millier sont atteints de gangrène.

Un chalutier en perdition dans les mers de Chine

-HONG-KONG, 13 (Havas). — Le chalutier japonais «Ibuki-Maru» s'est échoué sur les récifs du détroit de Hanan. La tempête a empêché un cabotier français accouru sur les lieux en réponse aux appels de détresse de recueillir les 18 hommes de l'équipage que l'on désespère de sauver.

Fithy bey a terminé sa tournée électorale

-ANKARA, 13 (Havas). — Fethy bey, terminant sa tournée électorale, a prononcé à Balikisoir un discours, puis est rentré à Stamboul.

La publication d'une lettre du ghazi, déclarant qu'il n'avait aucun lien avec le nouveau parti, a porté un grand coup à la propagande libérale dans la région de Smyrne.

La réduction de l'opposition en Pologne

-VARSOVIE, 13 (Wolff). — Le barreau a désigné un comité pour la défense des députés arrêtés. Le parquet a annoncé aux défenseurs que les députés avaient été incarcérés à la forteresse de Brest-Litowsk.

-VARSOVIE, 13. — La chambre des avocats qui avait adressé, hier soir, au ministre de la justice, une pétition de protestation contre l'arrestation de députés de l'opposition, vient d'être dissoute par un décret du gouvernement.

Les dangers de la cloche à plongeur

-MARSEILLE, 13. — Un grave accident s'est produit à Martigues.

Cinq ouvriers travaillant dans une cloche à air comprimé ont été asphyxiés par suite d'une décompression trop rapide.

Deux d'entre eux ont succombé ; les trois autres sont dans un état grave.

Les fiançailles de Mlle Macdonald

-LONDRES, 13 (Havas). — On annonce officiellement les fiançailles de Mlle Jeanne Macdonald, fille du premier ministre, avec M. Alastair Mackinnon.

Les ukases soviétiques

Encore un agent bolchéviste à l'étranger mis hors la loi

-MOSCOU, 13 (T.A.S.S.). — La cour suprême de l'U. R. S. S. a jugé par défaut l'ingénieur Vassili Delgas, ancien employé du bureau technique de la société par actions soviétique Khinstroï Trust pour la construction d'usines chimiques à New-York, qui refusait de rentrer en U. R. S. S.

Il a été déclaré coupable de trahison et mis hors la loi. Delgas avait travaillé dans les organisations soviétiques aux Etats-Unis depuis 1926 et s'était mis en relations étroites avec des maisons américaines des Etats-Unis faisant le commerce avec l'U. R. S. S.

Le 4 août, il a formulé par lettre son refus formel de continuer à travailler dans les organisations soviétiques et sa résolution irrévocable de rester aux Etats-Unis.

L'aviation commerciale à Cuba

Fin de la grève des pilotes

-LA HAVANE, 13 (Havas). — La grève des pilotes des transports aériens est terminée. Les pilotes reprendront immédiatement leur travail aux conditions fixées avant la grève, tandis que la direction a consenti à reprendre tous les grévistes ; elle leur a laissé entrevoir des perspectives satisfaisantes concernant leurs conditions de travail et leurs droits. Un projet de statut de pilote sera élaboré par une commission.

Un nouveau record d'aviation

-LE BOURGET, 13. — Le pilote Fauvel a battu le record de distance en circuit fermé pour avion léger de moins de 200 kilos.

Parti à 7 h. 45, il a bouclé son dixième tour à 17 h. 35'15, battant, à ce moment, le record détenu par le Hongrois Lampisch.

Fauvel a atterri à 19 h. 47, ayant couvert environ 1290 kilomètres.

L'ancien record était de 1033 kilomètres.

La paix qu'aurait voulue le maréchal Hindenbourg

BRUXELLES, 12. — Le «Soir» de Bruxelles vient de publier un rapport du maréchal Hindenbourg, daté du 5 juillet 1918, alors qu'il croyait encore à la victoire de ses armées. Ce rapport nous permet de voir quelle paix l'Allemagne aurait imposée aux peuples de ses frontières : la France et la Pologne.

Après avoir envisagé le tracé de la frontière de l'Est qui servirait les intérêts allemands, le maréchal conclut que, quel que soit ce tracé, les sécurités que l'Allemagne y trouverait doivent être confirmées par l'établissement d'une zone de colonisation germanique. Cette colonisation, il la considère comme indispensable, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est contre la France comme contre la Pologne.

«La zone frontière, a écrit le maréchal, consacrera dans une guerre future un débouché à la frontière est de la Prusse. L'expérience recueillie sur la frontière ouest de l'Allemagne démontre quel danger présente une population animée d'un sentiment hostile envers les Allemands. Cette expérience nous conduit maintenant à créer par la liquidation de la propriété foncière française et par une colonisation allemande des conditions de frontières supportables dans une guerre future. La population polonaise présente pour notre «Aufmarsch» vers l'est le même danger. Nous devons donc, en recourant à la colonisation allemande, créer également une population digne de confiance dans la zone frontière et, par là, un rempart entre le futur royaume de Pologne et les Polonais de Prusse.»

Le maréchal étudie ensuite la façon d'assurer le renforcement de la germanisation par les mesures militaires. Il considère que «8000 kilomètres carrés de la zone frontière ayant elle-même la superficie totale de 20,000 kilomètres carrés devront être pour des raisons de nécessité militaire abandonnés par la population polonaise à la suite d'expropriation et pris en possession par des colons allemands.»

Il importe donc d'enlever d'avance tout fondement aux espoirs polonais. Une muraille large et sûre doit être construite entre les Polonais de Prusse et leurs frères de race. C'est alors seulement que les Polonais, mis en présence de la puissance de l'Allemagne dominant leur frontière, chercheront — après quelques manifestations de colère et quelques grognements — un appui auprès de l'empire allemand.

En ce qui concerne la forme de droit constitutionnel valable pour un tel arrondissement de protection de frontière, la rédaction suivante est proposée:

1. L'administration de la zone frontière sera confiée jusqu'à la fin du processus de colonisation aux autorités militaires, lesquelles sont placées directement sous les ordres de Sa Majesté l'empereur ;

2. L'incorporation ultérieure de la zone frontière dans le territoire de l'empire est envisagée et notamment de manière que chaque partie revienne aux provinces voisines de la Prusse.

Commentaires polonais

VARSOVIE, 12 (Pat.). — La publication du journal «Le Soir», de Bruxelles, concernant le mémoire remis en 1918 au gouvernement du Reich par le feld-maréchal Hindenbourg donne lieu à de nombreux commentaires dans la presse polonaise, soulignant le caractère sensationnel de ce document qui proposait l'annexion en faveur de l'Allemagne d'une zone de 2000 kilomètres carrés à la frontière orientale et la création entre le Reich ainsi accru et la Pologne d'une barrière germanique. Par voie d'expropriation, il demandait l'évacuation de la population polonaise et à leur place l'installation de colons allemands.

La «Gazeta Polska» attire l'attention sur le fait que les Allemands actuellement s'efforcent de démontrer que les frontières actuelles de la Pologne sont artificiellement gonflées, tandis que le mémoire de Hindenbourg englobait pour la restauration de la Pologne non seulement Cracovie, Varsovie, mais aussi Poznan, Dantzig et Vilna.

Un titre qui en dit long

(De notre correspondant de Berne)

C'est celui que met, en tête de son article, le correspondant du «Bund» à la S. d. N. Il appelle, en effet, le grand discours de M. Briand sur le projet de fédération européenne : «La défense d'un enfant mort-né».

Ces quelques mots nous épargnent de longs commentaires et suffisent, certainement, à renseigner M. Briand sur l'opinion qu'on a de son mémorandum en Suisse allemande et spécialement dans la presse, qui passe pour refléter assez exactement les sentiments des milieux officiels du pays.

Evidemment, on dit bien que le père de cet enfant mort-né ne se fait aucune illusion sur le sort de son projet, qu'il s'attendait à cet accueil, que la façon et le ton mis à plaider la cause de la fédération européenne le prouvent suffisamment.

Affirmer le contraire serait peu courtois et laisserait entendre que la perspicacité du ministre français a été en défaut et que ses fameuses «antennes politiques» ont singulièrement perdu de leur sensibilité.

Malheureusement, si l'attente d'un échec peut en diminuer le dépit qu'on en ressent, elle n'empêche pas la défaite. Verrons-nous donc M. Briand se lamenter et murmurer : «Mon projet, mon beau projet !» Non; rappelez-vous seulement l'histoire encore toute récente, du fameux pacte destiné à mettre la guerre hors la loi.

Ce ne devait être, dans l'idée de M. Briand, qu'un engagement contracté par la France et les Etats-Unis. Et malgré lui, cela devint un moulin où tout le monde put entrer et où on ne trouve pas mal de «blocs enfarinés».

Pendant une année, on l'appela le pacte Briand-Kellogg. La seconde année, on ne le désigna plus que sous le nom de pacte Kellogg.

Attendons-nous donc à voir naître, un jour ou l'autre, cette fédération européenne, mais bien différente de celle qu'avait voulu M. Briand, qui, encore une fois, sera obligé de suivre les troupes qu'il prétendait commander. G. P.

La précaution du chauffeur

Les attentats auxquels sont exposés les chauffeurs a inspiré au «Petit Parisien» la fantaisie suivante :

Devant le taxi où il va entrer, le voyageur voit avec stupeur le chauffeur lui passer la main sur ses poches.

— Ah ça ! chauffeur — s'écrie-t-il — quelle est cette plaisanterie ?

— Avant de charger, je fouille : je ne veux pas de clients armés !

Fin de cours de répétition

Chez «Figaro»

Facilités accordées aux voyageurs des cars postaux

BERNE, 12. — Jusqu'à présent, sur les voitures postales, une charge personnelle de 10 kg. était admise. Par décision de l'administration fédérale des postes, les charges de produits agricoles et industriels indigènes, ainsi que les outils destinés à l'usage personnel qu'une personne désire faire transporter avec elle et qu'elle retirera immédiatement au lieu de destination doivent être acceptés gratuitement jusqu'au poids de 25 kg. Pour l'excédent de ce poids, il sera perçu la taxe de bagages ordinaire. Les envois dont le poids total dépasse 50 kg. ne peuvent plus être considérés comme charges personnelles.

Cette réforme avantage surtout l'agriculture, les petits métiers et l'industrie à domicile pour le transport de leurs produits à la ville ou à la fabrique.

Sont considérées comme charges de produits agricoles indigènes : les légumes frais, produits ou achetés pour la revente, les plantes et fleurs convenablement emballées, les fruits de tout genre, le miel, les œufs, le beurre, les petits fromages, les fromages au petit lait, la volaille en cageots et en corbeilles. Les fruits du Midi, les légumes et la volaille importés sont exclus de ces conditions spéciales de transport.

Sont considérées comme charges de produits industriels indigènes : les objets fabriqués par le porteur lui-même ou dans sa famille, c'est-à-dire les produits de son travail manuel ou provenant de l'exploitation en propre d'une industrie à domicile, le tout emballé de manière que le contenu puisse facilement être vérifié.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA CHAUX-DE-FONDS

Un don de 500 francs pour les chômeurs

La commission de secours aux chômeurs dans la détresse a reçu, en faveur de son œuvre, un don anonyme de 500 francs.

Un bidon d'essence fait explosion

Jeudi à 11 h. 35, les premiers secours ont été appelés dans un garage particulier, situé rue du Progrès 130. Un chauffeur d'automobile manipulait un bidon de benzine qui, on ne sait pour quelle cause, fit explosion. Les vêtements du chauffeur prirent feu. C'est grâce à l'intervention du chauffeur d'un garage voisin, qui entoura son collègue d'une couverture, que l'on réussit à éteindre les habits. Le chauffeur a été brûlé aux jambes et à une main. Le bidon d'essence fut traîné hors du garage et le feu fut étouffé. On ne signale pas de dégâts.

ESTAVAYER

Grave accident de la circulation

(Corr.) Jeudi, la fillette de M. Léon Chuard, secrétaire communal à Cugy près d'Estavayer, voulut se garer de deux automobiles qui se croisaient. Elle se précipita alors devant une motocyclette pilotée par M. Bersier, entrepreneur au dit village. La collision fut inévitable.

On releva la fillette, âgée de 6 ans, avec une fracture du crâne.

LES BAYARDS

Vacances scolaires et tir

(Corr.) — Nos écoles prendront lundi leurs vacances d'automne. Celles-ci coïncident, comme de coutume, avec la mise du bétail en pâture sur les champs, qui a été retardée cette année du fait des pluies abondantes. Cette vilaine température empêche la rentrée des moissons et des regains. De ceux-ci, pourtant, pendant la chaude mais trop courte période de fin août, il s'en est rentré beaucoup et de superbes, mais il en reste encore ici et là en tas sur les prés où il est prêt à pourrir sous la pluie qui nous est revenue abondante !

Jeudi, notre ancienne société de tir «le Prix du Grand-Bayard», fondée en 1613, avait son assemblée réglementaire quadriennale pour recevoir les comptes et procéder aux nominations. Malgré son grand âge et le fait qu'elle n'organise des tirs que tous les deux ans, cette vénérable corporation n'en conserve pas moins une belle vitalité. Elle le doit au fait qu'elle est composée uniquement de communiers autochtones, de citoyens issus des fondateurs du «Prix». Or, ils aiment beaucoup à se retrouver en famille, pour ainsi dire, soit au tir soit en assemblée, ils ont de plus le sentiment de maintenir par ces rencontres une patriotique et saine tradition.

Le «Prix» a actuellement 43 membres, dont 7 agrégés de 1930. La moitié, environ, réside au village, le reste est dispersé dans le canton ou ailleurs, notamment aux Verrières et au Val-de-Travers. Au tir de 1930, 24 sociétaires se sont présentés à la cible. La fortune de la société atteint à peu près 2000 fr. Voilà quelques détails qui pourront intéresser les mousquetaires externes du «Prix» et d'une manière générale le monde des tireurs.

COUVET

Nécrologie

(Corr.) Avec M. Tell Chopard, décédé subitement jeudi 11 septembre, disparaît un des doyens de notre village. Etabli dans notre localité depuis 1878, le défunt y pratiqua la pharmacie pendant 45 ans.

Quelques années de retraite le récompensèrent d'une longue vie de labeur, de ponctualité et de dévouement professionnel. Il fut mêlé pendant un demi-siècle à tout ce qui fait la vie d'un village. Pendant de longues années membre du Conseil général et de la commission scolaire où il remplit des charges spéciales, il dépensa sans compter son temps et ses forces.

C'est au comité de l'hôpital du Val-de-Travers qu'il voua cependant le meilleur de son activité. Président encore en charge de ce comité, il a conduit pendant de nombreuses années les destinées de cette institution.

Il fut toujours un membre assidu de la Société d'émulation, travaillant régulièrement aux organisations de conférences et à l'embellissement des sites et promenades de son village.

Sa valeur professionnelle ne fut pas méconnue de ses collègues qui le nommèrent, après de nombreuses années de travail, membre d'honneur de leur société cantonale et de leur société suisse.

C'est une figure connue et aimée qui disparaît, mais c'est aussi un exemple de travailleur consciencieux et d'homme de bien qui restera.

NEUVEVILLE

Sur un même arbre

On a cueilli sur un pommier portant des fruits mûrs, une fleur tardive. C'est un cas rare en pareille saison.

YVERDON

Des ateliers C. F. F. prennent feu

Ce matin samedi, à 1 heure 30, le cornet d'alarme et le tocsin réveillaient brusquement la population d'Yverdon. Le feu venait d'éclater dans le local de l'huilerie des ateliers des C. F. F. et la toiture flambait sérieusement au moment où les sapeurs-pompiers arrivèrent sur les lieux.

Aidés de la troupe, ils engagèrent la lutte et le feu fut bientôt sur le point d'être maîtrisé. Grâce à la promptitude des secours les dégâts semblent peu importants, mais la situation eut pu devenir critique par le fait que l'arsenal ne se trouve qu'à quelques mètres seulement du foyer et que le vent soufflait.

FONTAINES

La foire

(Corr.) Contrariée par la pluie, notre foire d'automne n'a pas eu hier grand succès. De nombreux marchands et agriculteurs s'y étaient donné rendez-vous mais il y eut peu de bétail sur le champ de foire : 50 porcs et une dizaine de pièces de gros bétail. Les prix étaient en général assez hauts.

NEUCHATEL

La fête de nuit renvoyée

Dans une séance tenue ce matin, à 6 heures, la Société nautique a décidé, en raison du temps défavorable, de renvoyer sa fête de huit jours.

Deux conférences Ch.-Ed. Guillaume

M. Charles-Edouard Guillaume, directeur du bureau international des poids et mesures, à Sèvres, est probablement le savant neuchâtelois le plus en vue. Commandeur de la légion d'honneur, détenteur du prix Nobel (1920) et de la médaille Duddell de la société anglaise de physique, membre correspondant et honoraire de nombreuses sociétés savantes, il est l'inventeur de l'invar et de l'élinvar, ces alliages d'un prix inestimable pour l'horlogerie de précision ; l'auteur d'une remarquable «Initiation à la mécanique» et de savants «Mémoires sur les aciers au nickel».

C'est une rare aubaine pour les Neuchâtelois que d'entendre ce savant exposer l'œuvre de sa vie et ils ne manqueront pas de saisir cette occasion pour témoigner leur reconnaissance et leur admiration à un homme qui illustre si dignement notre patrie. Il parlera deux fois à l'Aula de l'Université : lundi prochain sur «Le bureau international des poids et mesures et son œuvre», et mercredi 17 courant, sur «L'anomalie des ferro-nickels et ses applications».

Préhistoire

La Société suisse de préhistoire aura son assemblée générale à Neuchâtel, les 27 et 28 septembre prochain.

Le samedi après-midi, les congressistes visiteront les fouilles lacustres d'Auvernier. Le lendemain, assemblée administrative suivie de deux conférences publiques à l'Aula de l'Université. M. J. Toutain parlera des fouilles d'Alésia et des grandes périodes de l'histoire de la cité de Vercingétorix. Puis, M. E. Vogt, de Bâle, traitera en allemand de la chronologie de la basse époque du bronze en Suisse. Un banquet officiel à l'Hôtel du Peyrou terminera la réunion.

La fête des vendanges

4 et 5 octobre 1930

(Comm.) C'est donc deux jours que la traditionnelle fête des vendanges durera cette année.

Elle débutera le samedi après-midi par un cortège d'enfants costumés auquel un millier de francs de prix sera attribué. De nombreux et charmants groupes d'enfants, en char, à bicyclette, à trottinette ou tout simplement à pied, se sont déjà inscrits.

La représentation gratuite du soir, sur la place Numa-Droz sera un véritable gala au succès duquel les sociétés locales de chant et de gymnastique ont prêté un coucours aussi précieux que désintéressé. La grande bataille de confettis prévue dès la fin de la représentation, amènera un peu de gaîté en cette veille de l'ouverture des vendanges.

Le cortège du dimanche, nous l'avons déjà dit, ne le cédera en rien aux précédents.

Ce sera d'abord le cortège historique représentant «l'Histoire du pays de Neuchâtel» et pour lequel, grâce à l'appui bienveillant des sociétés, des pensionnats et de plusieurs personnalités de la ville et de la région, le recrutement a pu être mené à bien.

Le groupe fleuri, comprenant les chars fleuris et les chars-réclame fleuris, compte déjà une vingtaine de participants, mais ce n'est pas suffisant et toutes les personnes, négociants et sociétés qui ont à cœur le développement de Neuchâtel, se doivent de donner leur appui en grossissant le nombre des participants. Il en est de même pour les groupes libres et humoristiques.

Tous les participants seront du reste largement récompensés, puisqu'une somme de 10,000 fr. a été prévue comme prix pour les groupes et personnes inscrits aux groupes fleuris, libres et humoristiques.

La mi-été de Chaumont

La fête de la mi-été organisée chaque année par la Musique militaire à Chaumont, a dû, pour diverses raisons, être renvoyée et est définitivement fixée à dimanche prochain. Comme de coutume, il y aura beaucoup de monde ce jour-là à Chaumont. A cette occasion, le funiculaire réduit ses taxes.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Téléphone 15.20

Cours des changes du 13 sept., à 8 h. 15

Paris	20.22	20.27
Londres	25.045	25.065
New-York	5.145	5.165
Bruxelles	71.83	71.93
Milan	26.97	27.02
Berlin	122.73	122.83
Madrid	55.50	57.50
Amsterdam	207.35	207.55
Vienne	72.72	72.82
Budapest	90.25	90.45
Prague	15.24	15.34
Stockholm	138.40	138.60
Buenos-Ayres	1.88	1.92

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement.

AVIS TARDIFS

Le Landeron

Très touchés de l'intérêt dont nous avons été l'objet de la part de nos amis du district et d'ailleurs à l'occasion de la vente paroissiale protestante, nous tenons à leur dire à tous notre profonde reconnaissance.

Le Comité de vente.

COUTURE

On demande pour entrée immédiate très bonne ouvrière. — S'adresser à Mme Stœssel, Place d'Armes 5.

NEUCHATEL

FÊTE DE NUIT renvoyée au 20 septembre

Demain au Stade

à 14 h. 30

COUVET II-CANTONAL III

à 16 h. 15

LE LOCLE I-CANTONAL II

CLUB de GOLF

Samedi 13 et dimanche 14 septembre

Championnat d'automne et course au drapeau

Tous les membres actifs sont invités à prendre part au tournoi. Les membres passifs sont cordialement invités à y assister.

Le dîner aura lieu dimanche à midi. — S'inscrire au club.

Mi-été - Chaumont

organisée par la Musique militaire aura lieu demain 14 septembre

Jeux divers, quilles, tir, etc.

Prix réduits sur le funiculaire

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES

8. Georges-André Fawer, fils de Friedrich, à Neuchâtel et de Mathilde née Heiniger.

9. Georges-Jean-Louis Dill, fils de Georges-Albert, à Neuchâtel et d'Amélia-Rachel née Gorla.

10. Edmond Engel, fils de René-Rodolphe, à Saint-Blaise et de Mina-Elsa née Stauffer.

DECES

2. Arthur-Emile Besson, imprimeur, né le 15 novembre 1873, veuf d'Elisabeth née Perelli.

4. Eugène-Adolphe Vaucher, ancien instituteur, né le 9 février 1853, époux d'Adèle-Amélie Boss.

5. Louise Demeyriez, née Hamm, veuve de Jean-Frédéric Demeyriez, née le 7 mars 1857.

6. Yvonne-Marthe Walther, fille de Léon-Arnold, au Landeron, née le 6 mars 1922.

7. Maria Rottmeier, née Berger, veuve de Georg Rottmeier, née le 15 mars 1858.

11. Marie-Henriette Matthey, ancienne institutrice, née le 3 septembre 1847.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. en deg. centigr. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tombée	Vent dominant Direction	Vent dominant Force	Etat du ciel
12	15.4	13.4	18.0	714.2	14.9	O.	moyen	nuag.

12. Forte pluie intermittente pendant la nuit et jusqu'à 11 heures.

13 septembre, 7 h. 30 :
Temp. : 14.5. Vent : N.-O. Ciel : Couv.

Tremblement de terre. — 11 septembre, 13 h. 41 min. 11 sec., fort, distance 2300 km., direction Est (Asie Mineure).

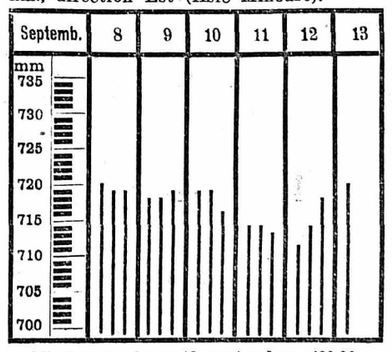

Niveau du lac : 13 septembre, 430.06.
Température de l'eau : 19°.

Temps probable pour aujourd'hui

Ciel nuageux avec belles éclaircies. Peu ou pas de pluie.

Bulletin météorologique des C. F. F.

13 septembre à 6 h. 30

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+16	Couvert	Calme
543	Berne	+13	»	»
537	Coire	+12	Qq. nuag.	»
1543	Davos	+ 5	Nuageux	»
632	Fribourg	+13	»	»
394	Genève	+15	Couvert	»
475	Glaris	+11	Nuageux	»
1109	Göschenen	+11	»	»
566	Interlaken	+13	Tr. b. tps	»
995	Ch.-de-Fds	+11	Couvert	»
450	Lausanne	+16	»	»
208	Locarno	+15	Tr. b. tps	»
276	Lugano	+15	»	»
439	Lucerne	+14	Qq. nuag.	»
398	Montreux	+17	Nuageux	»
432	Neuchâtel	+15	Couvert	»
505	Ragatz	+11	Qq. nuag.	»
673	Saint-Gall	+14	Nuageux	Vt d'O.
1856	St-Moritz	+ 7	Nébuleux	Calme
407	Schaffhse	+15	Nuageux	»
537	Sierre	+18	»	»
562	Thoune	+12	Qq. nuag.	»
389	Vevey	+16	Couvert	»
1609	Zermatt	+ 5	Nuageux	»
410	Zurich	+17	Qq. nuag.	»

Madame et Monsieur Höhermuth et leurs enfants, à Blaricum (Hollande);
Monsieur et Madame Albert Kaech, à Neuchâtel et Valentigney ;
Monsieur et Madame Henri Kaech et leurs enfants, à Paris ;
Mesdemoiselles Cécile et Rose Kaech, à Onex ;
Madame et Monsieur Jean Paccaud et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur J.-E. de Vries et leurs enfants, à Onex et Sumatra ;
Madame et Monsieur E. de Vries, à Amsterdam,
et les familles alliées,
ont la grande douleur d'annoncer la mort de leur bien-aimé père, grand-père, frère, oncle et parent,

Monsieur Gustave-Emile KAECH

décédé subitement dans sa 53me année.

Cormondrèche, 11 septembre 1930.

Il guérit ceux qui sont brisés de cœur et il bande leurs plaies.
Psaume CXLVII, 3.

L'ensevelissement aura lieu à Cormondrèche, dimanche 14 septembre, à 14 heures.

Domicile mortuaire : Cormondrèche, Grand'Rue 22.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Quel autre ai-je au ciel que toi ?
Et sur la terre je ne prends plaisir [qu'en toi.
Ma chair et mon cœur peuvent se [consumer,
Dieu sera toujours le rocher de [mon cœur et mon partage.
Psaume LXXIII, 25-26.

Madame et Monsieur le Dr Hooh et leurs enfants, à Bâle ;
Madame et Monsieur Armand Thauvoye et leur fille, à Rotterdam ;
Monsieur et Madame Paul Petitpierre-Roth, à Bevaix ;
Madame Fritz Petitpierre-Biolley, ses enfants et petits-enfants, à Sauges et Lausanne ;
Mademoiselle Berthe Petitpierre, à Couvet,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Tell CHOPARD

ancien pharmacien

leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère et cousin, que Dieu a repris à Lui, dans sa 75me année, le jeudi 11 septembre 1930.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le dimanche 14 septembre, à 14 h. 30.

Culte à la Chapelle indépendante de Couvet, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Henri Véluzat, à Marin ;
Monsieur et Madame Henri Véluzat-Goller et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jean Véluzat-Ohlmeyer et leurs enfants, à Marin ;
Madame veuve Elise Dill-Gerber et familles, à Pratteln ;
Monsieur et Madame Christian Gerber-Thönnen et familles, en Amérique ;
Madame et Monsieur Jean Luthy-Gerber et leur fils, à Gelterkinden ;
Madame et Monsieur Louis Querquer-Gerber et leur fille, à Paris ;
les familles Véluzat, d'Epagnier et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de leur chère épouse, mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame

Marguerite VELUZAT-GERBER

que Dieu a reprise à Lui dans sa 63me année.

Marin, le 11 septembre 1930.

L'Eternel est mon berger.
Psaume XXIII.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le samedi 13 septembre, à 13 h. 30.

On ne touchera pas

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Alfred Perregaux-Dardel, leurs enfants : Jean-Pierre et Marie-Madelaine, et les familles alliées, font part à leurs amis et connaissances du décès de

Mademoiselle

Henriette MATTHEY

leur chère tante, grand'tante et cousine, que Dieu a rappelée à Lui, après quelques semaines de maladie.

L'Eternel est près de ceux qui l'invoquent avec sincérité.
Psaume CVL, 18.

L'incinération aura lieu, sans suite, le samedi 13 septembre, à 13 heures. Culte au Crématoire de Beauregard.

Suivant le désir de la défunte, on est prié de ne pas envoyer de fleurs et de ne pas faire de visites.

Domicile mortuaire : Petit-Catéchisme No 2.

Monsieur et Madame Gustave Kretchmar et leurs enfants, Lucile et Marianne, à Genève ;
Monsieur le docteur et Madame Serge Kretzschmar et leurs enfants, Claudine et Serge, à Neuchâtel ;
Les familles Kretzschmar, Kopetzki, Robert, Kessel, Barbenes, en France ;
Mesdames Rosselet et Lutz ;
Les familles alliées et Mademoiselle Elise Jossi, ont la douleur de faire part du décès de leur cher père, grand-père, beau-père, oncle et parent,

Monsieur

Wilhelm KRETZSCHMAR

que Dieu a rappelé à Lui le 11 septembre, à l'âge de 69 ans.

Colombier la Mairesse,
le 11 septembre 1930.

Dans l'Eternel j'ai mis ma confiance.

L'enterrement, sans suite, aura lieu samedi 13 septembre, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

Le défunt a exprimé le désir que la famille ne porte pas le deuil.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

POMPES FUNÈBRES NEUCHATELOISES

MAISON GILBERT

Tél. 695 Rue des Poteaux 3 et 4 près du Temple du Bas

Concessionnaire de la ville pour les enterrements par corbillard automobile

Cercueils de chêne, sapin, tachyphage

Membre et concessionnaire de la Société de Crémation